



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

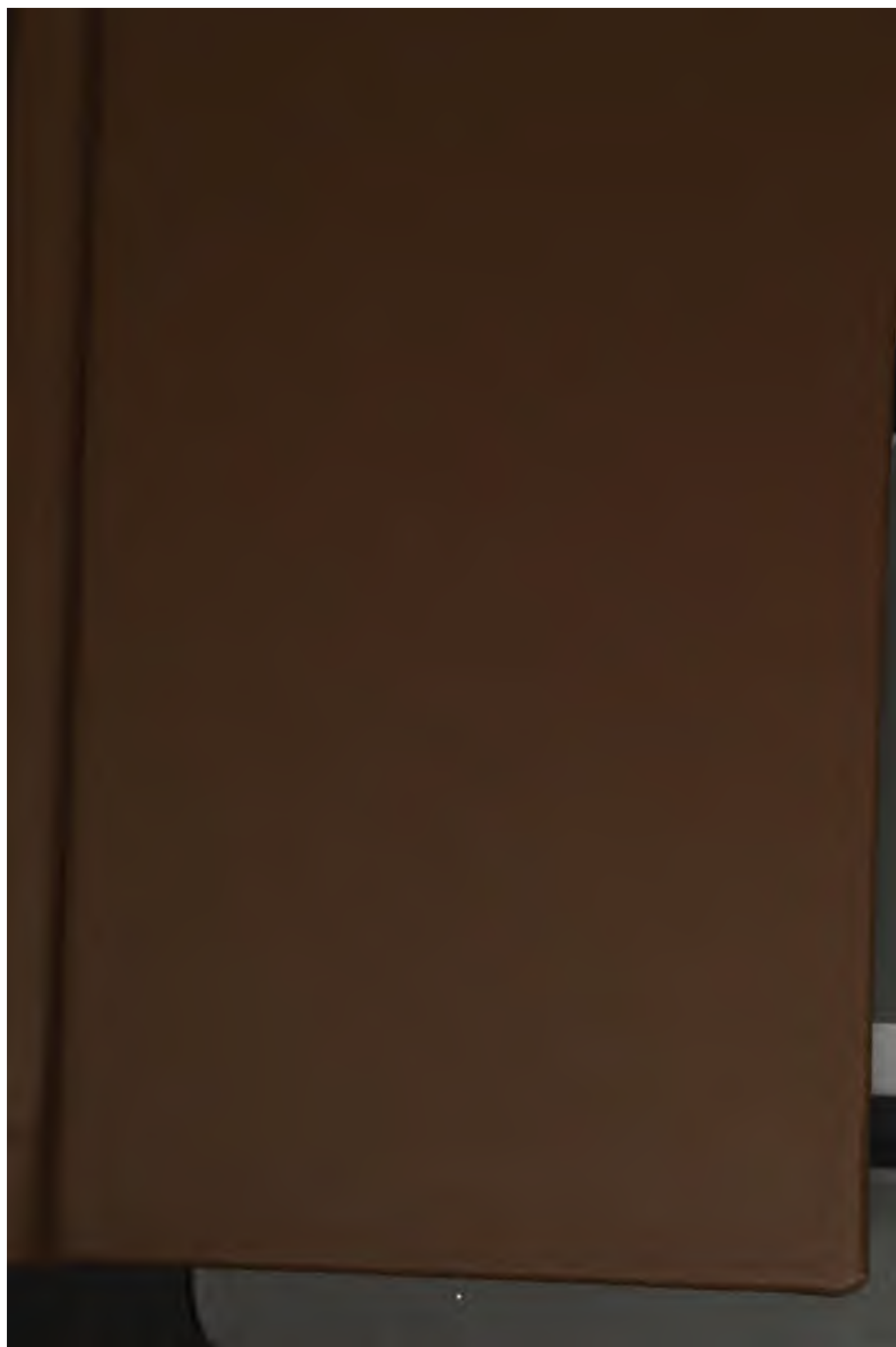
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







,



HISTOIRE D'UNE TRAHISON

1899-1903

Heures d'Espoir
La Bande Jaurès
Le Pacte - La Curée - La Boue
Socialisme ?

PAR

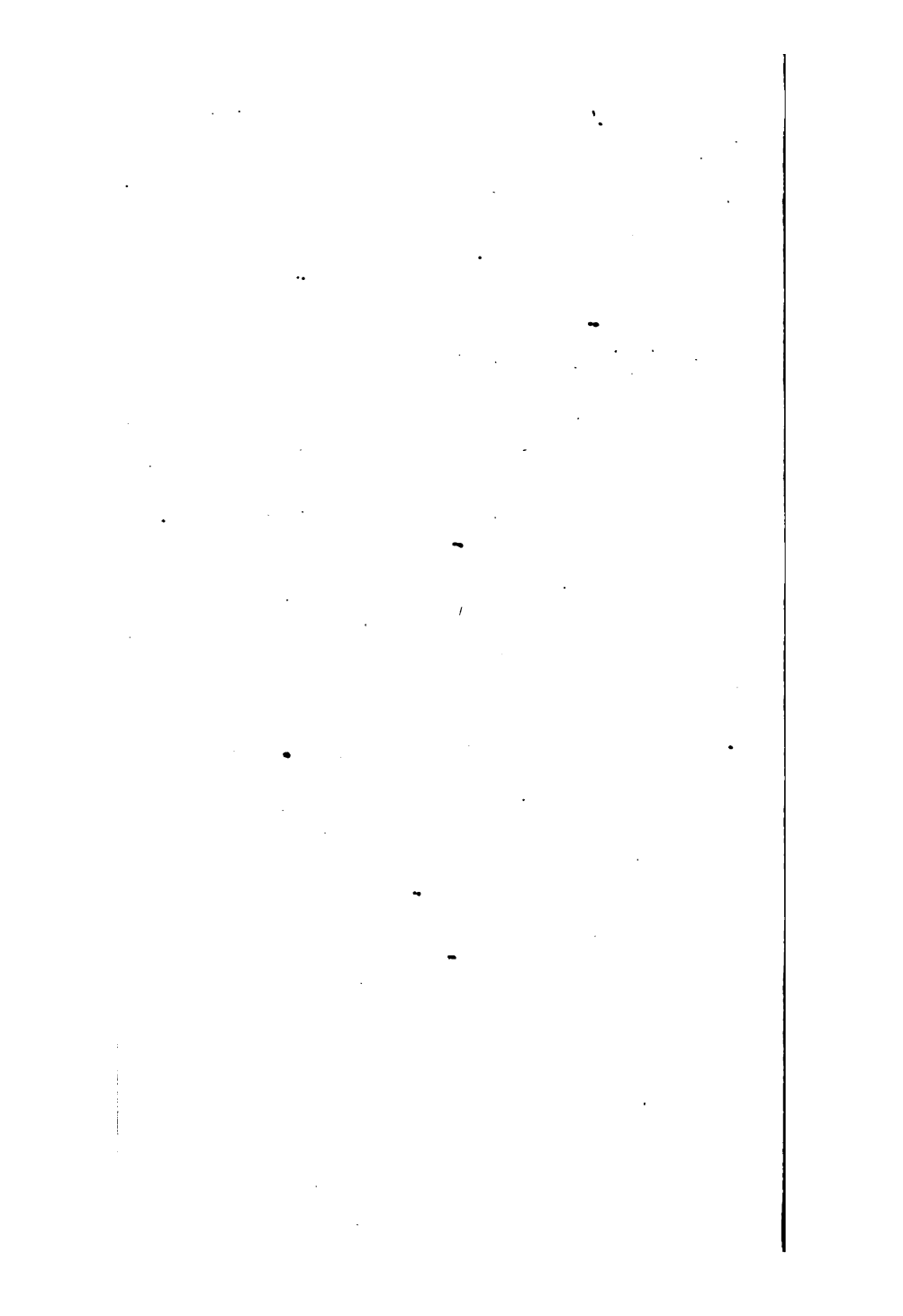
URBAIN GOHIER

Dixième mille



PARIS
SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION
5, RUE DE SAVOIE, 5

1903



HISTOIRE
D'UNE TRAHISON

1

HISTOIRE
D'UNE TRAHISON

DU MÊME AUTEUR

L'Armée contre la Nation , avec les plaidoiries du procès en Cour d'assises (26 ^e édition)	3 50
Les Prétoriens et la Congrégation (7 ^e édit.)	3 50
A bas la Caserne! (3 ^e édition)	3 50
Le Peuple du XX^e siècle : Cinq mois aux Etats-Unis.	3 50
Le Ressort : Etude dramatique	2 »

(E. FASQUELLE, éditeur. Bibliothèque CHARPENTIER).

L'Armée Nouvelle.	2 »
L'Armée de Condé , mémorial de la trahison	1 »

(P.-V. STOCK, éditeur, 27, rue Richelieu).

Plaisir des Dieux. L'Absolu , nouvelles	3 50
Des Idées : Contre l'Argent. — <i>Le Nouveau Pacte de Famine.</i> — <i>Sur la Guerre.</i> — <i>Lettre du Sultan Abd-ul-Hamid à M. Clémenceau sur les massacres d'Ar- ménie.</i> — <i>Le Centenaire et la résurrec- tion du Directoire, etc.</i>	

(SOCIÉTÉ PARISIENNE d'Édition.)

La Guerre de Chine , cent pages de documents.	0 25
Dix Milliards pour la caisse des retraites des travailleurs : les Biens nationaux et les Congrégations	0 15

HISTOIRE D'UNE TRAHISON

1899-1903

**Heures d'Espoir
La Bande Jaurès
Le Pacte - La Curée - La Boue
Socialisme?**

PAR

URBAIN G_oHIER



PARIS

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION
5, RUE DE SAVOIE, 5

1903

•



Heures d'Espoir

Au milieu de l'année 1899, la France attendait une Révolution ; les uns la redoutaient ; les autres l'appelaient de leurs vœux ; à tous, elle paraissait probable, imminente.

On avait, depuis longtemps, perdu de vue le point de départ et le héros de l'*Affaire*. Un petit nombre d'amis personnels ou de défenseurs salariés de Dreyfus s'intéressaient encore à l'épisode romanesque, au capitaine millionnaire sacrifié par de méchants camarades et par des chefs criminels. La nation ne s'intéressait plus qu'au drame politique, à la

lutte gigantesque entre les forces de progrès et les forces de réaction.

L'affaire Dreyfus promettait d'être ce qu'avait été jadis le procès du Collier : la préface d'une catastrophe. On y avait noté les mêmes péripéties, les mêmes symptômes, les mêmes répercussions ; logiquement, on attendait les mêmes suites.

En apparence, les grands coupables étaient indemnes ; les plus grands crimes demeuraient cachés ; comme la comtesse de Valois, Esterhazy servait de bouc émissaire ; il emportait à Londres tous les péchés d'Israël. Pour effacer jusqu'au souvenir du cauchemar, Calonne avait défrayé les folies de Trianon ; Loubet offrait la danse du ventre à l'Exposition. Les hommes sages répétaient, à cent douze ans de distance : « L'incident est clos. »

En réalité, ce n'était qu'un prologue. Des mains audacieuses avaient arraché les voiles et la défroque somptueuse des idoles sociales,

les brocards et les dentelles, les galons et les panaches ; on avait vu ces idoles nues ; on les avait trouvées pourries ; encore un coup de pic : elles s'effondraient.

Une grande partie du peuple français s'éveillait à l'espoir. Après un quart de siècle de mensonges, de banqueroutes, de scandales, de hontes, qui avaient souillé sans trêve l'idéal républicain de 1869, on apercevait un coin de ciel bleu. Les grands mots de *justice*, *vérité*, *patrie*, tout le vocabulaire des époques où la France fut généreuse, le terme neuf et vague de *socialisme*, enflammaient les cœurs. Un souffle purificateur passait dans notre atmosphère de moisissure. De la bourgeoisie égoïste, jouisseuse, poltronne, du peuple noyé dans l'ignorance et dans l'alcool, surgissaient par milliers des gens de bonne volonté, des hommes, des citoyens.

C'était un ébranlement profond. L'ordre de choses vacillait. Les repus et les tripoteurs se

consultaient avec angoisse. Ils sentaient la Révolution toute proche : le nettoyage, les comptes à rendre, les châtimens, les restitutions, l'avenir de justice.

A tout prix, il fallait arrêter le mouvement. A tout prix, il fallait rejeter la bourgeoisie dans sa lâcheté, le peuple dans sa bourbe, éteindre les enthousiasmes, bafouer les nobles espoirs, décourager pour longtemps les âmes qui renaissaient à la foi.

Un homme s'en chargea.

M. Waldeck-Rousseau, réserve suprême de a clique opportuniste pour ce grave péril, personnifiait admirablement le régime qu'il s'agissait de sauver. Avocat fameux, rompu à plaider le *pour* et le *contre* dans toutes les causes fructueuses, intime confident des grands moines et des grands juifs, défenseur du pape Léon XIII, d'Eiffel, de Max Lebaudy, de Dreyfus-Gonzalès dans des procès mémorables, il représentait les intérêts matériels et les intérêts religieux.

Il administrait les biens immenses d'une famille où le provincial des Jésuites dirigeait les consciences ; il était lié de vive amitié avec le supérieur des Dominicains ; à l'Exposition de 1900, au milieu du salon d'honneur, un portrait signé *Gervex (1890)* devait le montrer debout, respectueusement incliné, recevant les ordres de Joseph Reinach assis et sévère. Il était le mandataire désigné de la haute Église et de la haute Finance pour escamoter la Révolution.

Son air de hauteur dédaigneuse couvrait un cynisme absolu, un sang-froid imperturbable, une connaissance précise des situations et des personnes, un insondable mépris de l'humanité en général et des politiciens parlementaires en particulier. Il allait se donner la joie, non seulement de les mater ou de les duper, mais encore de les avilir et de les rouler dans le ridicule.

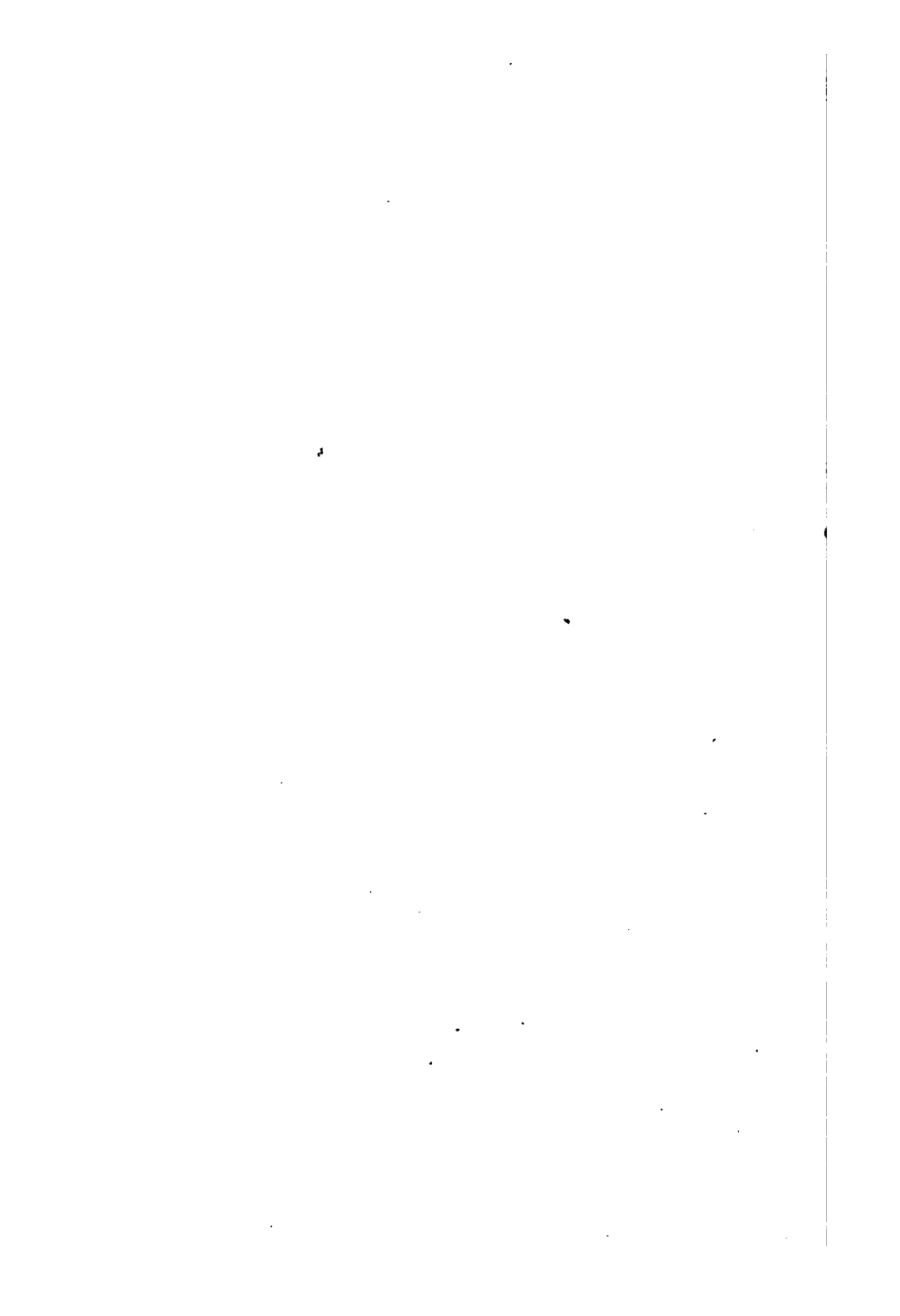
En prenant le pouvoir, il assumait une tâche fort complexe.

Il devait d'abord étouffer les nouvelles « affaires Dreyfus » qu'aurait suscitées la première. Parce qu'on avait clamé dans les carrefours et dans les clubs les mot de *justice* et de *vérité*, toutes les victimes de l'iniquité sociale s'imaginaient que l'heure des réparations avait sonné. Toutes les lois, toutes les juridictions, tous les jugements, allaient être attaqués. Les dossiers dangereux sortaient littéralement d'entre les pavés. D'innombrables scandales étaient prêts d'éclater. M. Waldeck-Rousseau y pourvut.

Ensuite, la République opportuniste, la République menteuse, banqueroutière, qui a prospéré sur les ruines du second empire, était menacée par deux ennemis : par le césarisme et par le socialisme. Repousser les socialistes de la défense républicaine, c'était donner de grandes chances au complot césarien. Mais appeler le socialisme à la rescousse, n'était-ce pas lui offrir une prise décisive sur le régime ? La conjoncture était délicate.

Elle n'embarrassa pas M. Waldeck-Rousseau. Il résolut d'utiliser les forces socialistes pour écarter le péril césarien, et d'écarter le péril socialiste en déshonorant les meneurs du parti populaire.

La besogne fut aisée, car l'ambition de ces hommes politiques n'allait pas au-delà d'un déshonneur lucratif. Leur bruyante haine contre Casimir Périer, Méline ou Charles Dupuy venait de ce qu'aucun des trois n'avait eu l'idée de leur offrir le pacte d'infamie. Dès que M. Waldeck-Rousseau, plus impudent, le leur proposa, ils l'acceptèrent.



II

La Ligue des Droits de l'Homme

L'étouffement des affaires gênantes fut confié par M. Waldeck-Rousseau à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Quand cette association s'était formée pour diriger le mouvement dreyfusard, elle avait rencontré de vives sympathies chez tous les honnêtes républicains de France. Son nom rappelait la célèbre Société des Droits de l'Homme, qui prépara la chute de la Restauration. Les braves gens de province, mal éclairés sur la valeur des personnalités parisiennes et sur le sens de certains noms, furent la dupe de ce souvenir

historique. Ils envoyèrent des adhésions enthousiastes ; ils formèrent des « Sections » qui attendirent impatiemment le signal de l'action ; ils mirent un zèle méritoire à rechercher autour d'eux les iniquités dont la réparation s'imposait ; ils réunirent les dossiers que, précisément, M. Waldeck-Rousseau voulait faire disparaître.

Cependant, à Paris même, les quelques hommes qui voyaient clair notèrent trois noms significatifs dans l'état-major de la nouvelle Ligue : Trarieux, Guyot, Reinach.

M. Trarieux, sénateur, était le type de la tartuferie et de l'infatuation bourgeoises. M. Yves Guyot était l'un des politiciens et des publicistes les plus déconsidérés de ce pays. M. Joseph Reinach était le neveu, gendre, héritier, de l'un des pires forbans contemporains ; son rôle personnel l'avait rendu justement odieux ; sa seule physionomie soulevait partout la répulsion. Entre les mains de ces trois hom-

mes, la Ligue des Droits de l'Homme ne pouvait être que l'instrument d'une sinistre besogne. Elle servit de *souricière*.

Elle évoqua les affaires qu'il importait d'intercepter ; elle attira la confiance et les confidences de tous les hommes de bonne volonté qu'il importait de surveiller, d'amuser, de museler, jusqu'à l'avortement de la Révolution redoutée. Aujourd'hui, les vaillantes « Sections » et les infortunés clients de la Ligue des Droits de l'Homme comprennent qu'ils ont été joués : mais trop tard.

Entre mille exemples, trois suffiront à caractériser l'entreprise de MM. Trarieux, Reinac et consorts.

Chaque jour, dans les bureaux des journaux « dreyfusards », défilaient des victimes d'erreurs judiciaires ou de dénis de justice. On les renvoyait à la Ligue des Droits de l'Homme, constituée tout exprès pour leur venir en aide. On leur prédisait d'ailleurs qu'ils seraient écon-

duits, et ils l'étaient invariablement, avec plus ou moins d'égards. Une affaire se présenta qui méritait à coup sûr l'attention.

Un titre de rente française, valant plusieurs centaines de mille francs, avait été légué à certaine personne en usufruit, à un mineur en nue propriété. Au bout de quelques années, la mère et tutrice de l'enfant légataire avait voulu vérifier l'inscription au Grand-Livre de la Dette publique ; elle avait découvert que la nue propriété, incessible et insaisissable, qui constituait la fortune de sa fille, était évanouie, aliénée, transférée à des tiers inconnus. Avec une conscience et une sagacité merveilleuses, elle avait fait des recherches, suivi des pistes ; elle apportait les preuves d'une série de crimes.

On rencontrait, au cours du drame, le suicide d'un président de tribunal, le suicide d'un greffier de tribunal, la mort d'un agent d'affaires véreux dans sa prison ; des notaires suspendus, obligés de vendre leurs charges ; des

minutes de jugement falsifiées ; de faux certificats de propriété revêtus des signatures les plus respectées ; des procurations dont le signataire prétendu était mort à l'hôpital le jour de la prétendue signature ; des notaires parisiens mêlés aux opérations louches de notaires faméliques ; des laveurs de vaisselle servant d'hommes de paille à des compagnies d'assurance ; des avoués, des exécuteurs testamentaires, des liquidateurs judiciaires associés pour d'étranges machinations.

Il ne s'agissait plus d'une affaire isolée. On se trouvait en face d'une bande, ayant des affiliés et des auxiliaires dans la magistrature et dans l'administration des finances.

La mère de l'enfant dépouillée avait épuisé les moyens juridiques pour obtenir une instruction. Les procureurs et les juges ménageaient savamment la prescription. Le journaliste à qui la victime apporta le dossier, bourré de documents, l'adressa à la Ligue des Droits de l'Homme.

Ayant pris connaissance des pièces, le président Trarieux se répandit en menaces contre la mère courageuse : « Il ne permettrait pas qu'on suspectât des magistrats français ! (*C'était le langage et les propres expressions du général Billot ou de M. Méline couvrant Esterhazy*). Comment cette femme s'était-elle procuré des pièces aussi graves ? Quels fonctionnaires les lui avaient livrées ? Et elle avait eu l'audace de montrer de pareils papiers dans des salles de rédaction, à un journaliste dangereux ! Savait-elle à quoi elle s'exposait ? »

Elle s'exposait simplement à disparaître *en paix*, dans quelque discrète maison de santé. Elle y est sans doute à l'heure présente. Le président de la Ligue des Droits de l'Homme a montré à l'État-Major comment il aurait fallu s'y prendre au début avec les meneurs de l'affaire Dreyfus.

Le second exemple est relatif à l'affaire Chabaneix. Cet homme, inculpé d'assassinat et

détenu à la prison de la Santé, avait projeté de se pendre ; il fut dénoncé par son compagnon de cellule et puni de quinze jours de cachot. Son défenseur écrivit à la Ligue des Droits de l'Homme, signalant que quinze jours de torture — (isolement absolu dans un cabanon obscur, station debout pendant treize heures par jour, camisole de force, pain sec) — à la veille d'une comparution aux assises, constituaient un cruel abus. Le sénateur Trarieux, président de la Ligue, répondit :

Monsieur,

Je ne puis rien faire pour votre client.

On est dans une situation bien dangereuse lorsqu'on est sous l'accusation d'assassinat.

Recevez, etc.

L. TRARIEUX.

Le capitaine Dreyfus était sous le coup non d'une accusation, mais d'une condamnation, quand la Ligue des Droits de l'Homme dépeignit les supplices qu'il endurait à l'Île du Diable. La lettre du président Trarieux, dans sa forme ridi-

cule, restera comme un monument de cruauté, elle restera aussi comme l'aveu de quatre années de mensonge.

Dernier trait. Durant la lutte héroïque des Boërs contre l'Angleterre, il n'y eut, sur tout le continent européen, qu'un seul journal et qu'un unique journaliste pour célébrer la victoire britannique, pour insulter aux martyrs.

Ce journal était le *Siècle*, organe quasi-officiel de la Ligue des Droits de l'Homme. Ce journaliste était M. Yves Guyot, membre du comité directeur de la Ligue des Droits de l'Homme.

M. Yves Guyot essayait ainsi d'obtenir des souscriptions anglaises pour sa feuille.

En revanche, deux autres membres du comité directeur de la Ligue s'efforçaient d'arracher aux Boërs quelques subsides pour défendre leur cause...

Quel doute peut subsister sur le rôle de la Ligue Trarieux-Guyot-Reinach dans la politique de M. Waldeck-Rousseau ?

III

L'Etat-Major socialiste

Par la Ligue des Droits de l'Homme, M. Waldeck-Rousseau calmait, endormait, égarait les bourgeois turbulents. Le pacte qu'il conclut avec l'état-major socialiste allait lui garantir du même coup l'échec des complots césariens et le discrédit du socialisme.

Pour la première fois depuis sa naissance, la République faisait appel au parti socialiste organisé. Les chefs socialistes devaient apporter leurs concours, et ils devaient en exiger le prix

Quel prix ? des concessions politiques, évi-

demment ; des promesses de réformes, aisément réalisables dans un moment où la France était prête à pousser les réformes jusqu'à la Révolution ; et d'abord, l'abrogation de toutes les lois odieuses contre lesquelles ces mêmes chefs socialistes déclamaient depuis tant d'années : lois de sûreté générale, lois de procédure militaire, code pénal militaire, service militaire de trois années.

La masse populaire, après hésitation, ne s'était ébranlée que dans l'espoir d'utiliser la cause du capitaine millionnaire au profit des malheureux soldats. L'engagement exprès avait été répété mille fois ; il était temps de le tenir.

Mais M. Waldeck-Rousseau offrit, ou l'État-Major socialiste exigea, un autre salaire. Au lieu des réformes pour le peuple, on stipula des bénéfices pour MM. Jaurès, Millerand et leurs associés.

Les négociations remontaient d'ailleurs plus haut que le cabinet Waldeck. On a su dans la

suite que M. Alphonse Humbert, ancien membre de la Commune, assassin de Gustave Chaudéy, rédacteur du *Père Duchêne* en 1871 et de l'*Eclair* nationaliste pendant l'affaire Dreyfus, avait servi d'intermédiaire entre M. Félix Faure et la *Petite République* pour négocier l'acquisition de M. Jaurès. Au plus fort de la bataille antimilitariste, M. Millerand avait refusé de défendre devant le jury l'auteur de l'*Armée contre la Nation* : et cette attitude, inexplicable à la fin de 1898, fut expliquée soudain un an plus tard, après l'exécution des marchés.

Il fut convenu, d'abord, que MM. Millerand Jaurès et consorts feraient accueillir par la masse socialiste, comme un gouvernement de salut républicain, et même comme une sorte de gouvernement révolutionnaire, M. Loubet et ses nouveaux ministres.

La gageure était hardie. M. Loubet avait figuré parmi les protecteurs les plus actifs de la canaille panamiste ; le général marquis de Gal-

lifet, prince des Martigues et grand exterminateur des Communards, avait été la bête noire des partis avancés depuis trente ans : au point que jamais un ministère de réaction n'avait osé lui donner le portefeuille de la guerre ; M. Georges Leygues, membre du cabinet Dupuy, était dénoncé la veille encore dans les journaux socialistes comme un traître, comme l'agent des cléricaux et des césariens dans l'Université. M. Waldeck-Rousseau lui-même était connu comme l'ami du P. du Lac, Jésuite, du P. Maumus, Dominicain, comme l'avocat du Saint-Siège et d'Eiffel. La foule socialiste allait-elle accepter une si grosse mystification ?

Par les soins de MM. Millerand et Jaurès, elle l'accepta. Le ci-devant traître Leygues devint un pilier de Défense républicaine ; le pieux et panamiste Loubet passa pour un Robespierre ; M. Waldeck-Rousseau, pour un Danton ; et les fils des Communards égorgés crièrent : *Vive*

Gallifet! pour l'amour de M. Millerand... La stupidité du peuple n'était pas plus ignominieuse que celle des bourgeois qui avaient pris le trio Trarieux-Guyot-Reinach pour incarner la Justice et la Vérité.

M. Millerand — qui avait débuté dans la vie politique sous les auspices de Cornélius Herz et d'Edouard Portalis — et M. Jaurès — qui avait d'abord travaillé sur les bancs du centre avec MM. Burdeau, Rouvier, Jules Roche et Baihaut (1885-1889) — n'étaient pas inférieurs aux difficultés de la tâche. M. Waldeck-Rousseau jouissait avec intensité de la sottise de ses dupes et de l'abaissement de ses complices. Il ne leur épargna pas la besogne.

MM. Jaurès et Millerand s'engageaient à faire tomber l'agitation révolutionnaire; ils devaient arrêter net les campagnes de presse et de réunions publiques, la campagne anticléricale, la campagne antimilitariste; ils devaient ratifier l'amnistie des faussaires, l'entrée du général

Mercier au Sénat avec Georges Clémenceau, l'impunité des nonnes du Bon-Pasteur et des moines Assomptionnistes, la revanche des officiers momentanément disgraciés à cause de l'Affaire, l'abandon des poursuites contre l'assassin de Labori et contre l'assassin du petit Foveau ; ils devaient combattre au Parlement tout ce qu'ils avaient voté naguère, et faire voter par leurs associés tout ce qu'ils avaient combattu : budget des cultes, concordat, ambassade du Vatican, fonds secrets, maintien des lois scélérates, service militaire à long terme, maintien du code militaire et des conseils de guerre, expéditions lointaines, massacres et pillages coloniaux, répression des grèves par la force armée. Ils devaient endormir le peuple par des contes de la Mère l'Oie, répudier la Révolution immédiate pour la Révolution-en-trois-mille-ans, renier l'*Internationale* et servir la police russe.

En échange, M. Waldeck-Rousseau octroyait à M. Millerand un portefeuille d'affaires, une

part considérable dans les émissions d'emprunts russes et dans les conventions avec les grandes compagnies, un traitement royal pour l'année de l'Exposition, un stock de subsides monnayés, des places, bureaux de tabac, décorations, exemptions et congés militaires pour les électeurs du XII^e arrondissement. A M. Jaurès, il garantissait l'impunité entière pour tous vols, chantages, escroqueries et trafics d'influence commis ou à commettre dans son journal, *la Petite République*, et dans son magasin, *Les Cent mille Paletots*.

A la louange des hautes parties contractantes, on notera que jamais pacte ne fut mieux observé.

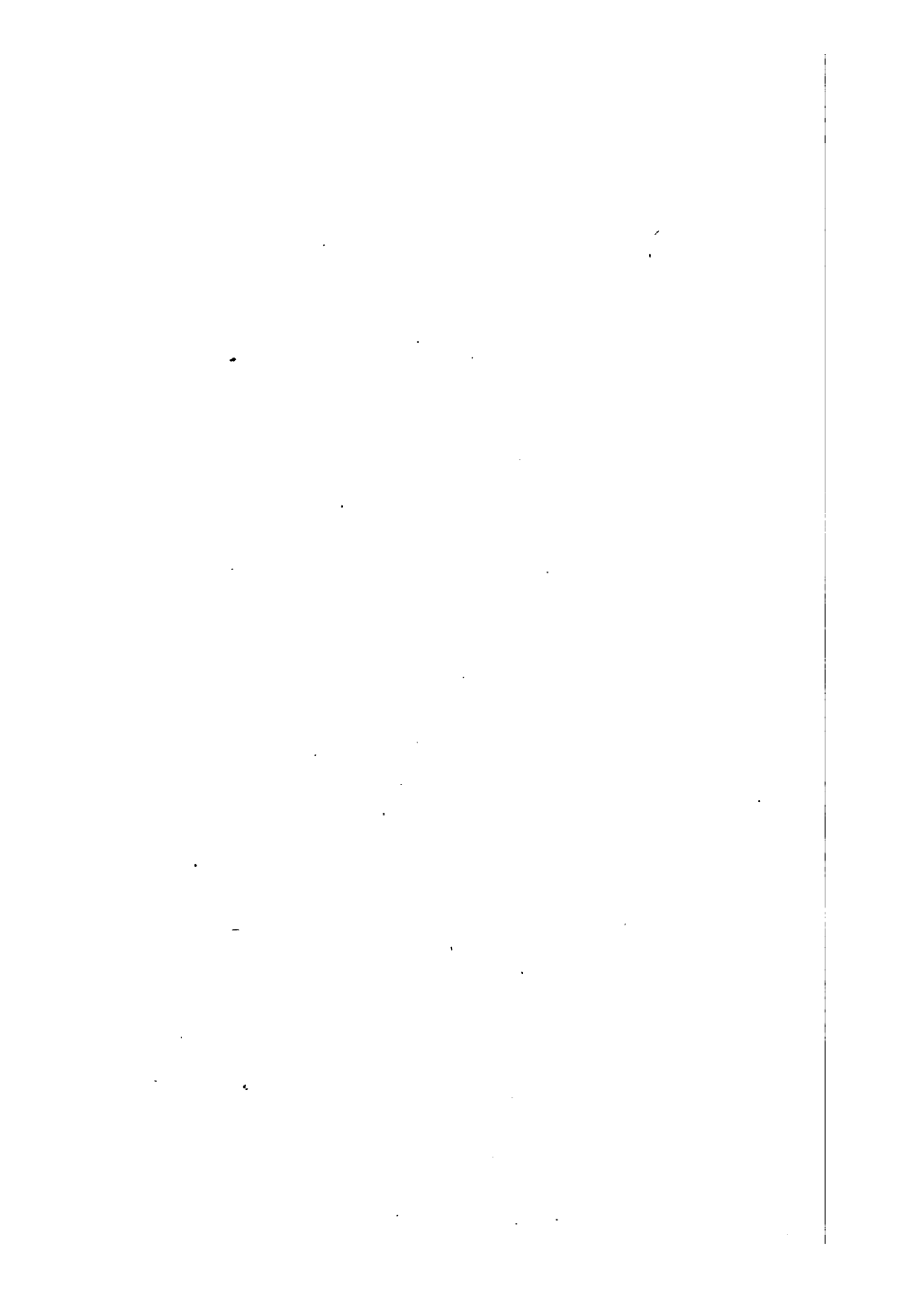
M. Millerand, froid calculateur, d'une intelligence et d'une volonté singulières, s'acquitta de sa mission magistralement. Il eut vite achevé de corrompre les meneurs subalternes du parti socialiste, et d'en faire les auxiliaires dociles du ministre de l'intérieur. Le dilettantisme dé-

concertant de son ancien chef, M. Clémenceau, lui avait coûté dix ans d'attente : en quelques mois, il rattrapa le temps perdu. Son passage au ministère du Commerce mérite une place à part dans l'histoire de la curée républicaine. L'historien la lui fera.

M. Jaurès était le charlatan le plus verbeux, le plus inconsistant, le plus effronté que le Midi eût depuis longtemps lâché sur la capitale. Couard, ondoyant et menteur comme une fille, il inondait les assemblées et les meetings de son intarissable éloquence. Il s'était montré capable de parler trois jours de suite sur les questions agricoles, sans savoir distinguer le seigle de la betterave. Il trouvait des métaphores étonnantes ; il déclamait six heures ou noircissait quatre colonnes de journal sans qu'un homme au monde pût démêler ses conclusions. Il était le grand ténor du socialisme français, qu'il se figurait avoir inventé, vers 1897.

Toujours enflammé dans l'action oratoire,

toujours cauteleux et poltron dans l'action sans épithète, il unissait des appétits vulgaires à l'orgueil le plus démesuré. Il fit de l'état-major socialiste une sorte de Tammany-Hall dont les saturnales, les trafics et les crimes pèseront lourdement sur les destinées de la démocratie française.



IV

Conversion religieuse

Pour M. Waldeck-Rousseau, mandataire du Souverain Pontife Léon XIII, du P. du Lac et du P. Maumus, la palinodie la plus urgente portait sur la question cléricale.

M. Jaurès y répugnait d'autant moins qu'il tenait au parti cléricale par des attaches personnelles et par les attaches de ses collaborateurs. A la *Petite République*, MM. Henri Turot et Henri Pellier comptaient parmi les élèves les plus pieux du collège Stanislas ; — M. Maurice Charnay venait de se marier très dévotement à l'église, après une excellente confession géné-

rale ; — M. Gustave Rouanet prenait énergiquement la défense du Sacré-Cœur et des pèlerinages contre les propagandistes irrévérencieux ; — M. Gustave Téry professait qu'il importe de baptiser les enfants avec des eaux miraculeuses ; — M. Eugène Fournière assurait que le premier devoir d'un père socialiste est d'arracher sa progéniture aux flammes de la damnation ; — le rédacteur en chef du journal, ancien élève des bons prêtres au séminaire du Mans, faisait instruire ses neveux à l'Institution Notre-Dame de Saint-Calais, par les abbés A. Bourmault, A. Emery, etc. et par les Sœurs de la Charité de Sainte-Marie d'Angers.

M. Jaurès lui-même appartenait à une famille d'amiraux, c'est-à-dire de cléricaux déterminés. En 1885, il s'était fait élire député comme républicain centre-gauche, à tendance libérales. Mais, en 1889, rejeté par le suffrage universel, il rentra dans le giron de l'Eglise avec éclat.

Il fit venir de Palestine, en grand appareil, une fiole d'eau du Jourdain, pour baptiser sa petite fille, parce que le baptême des catholiques vulgaires, avec la première eau venue, ne contentait pas l'ardeur de sa piété.

En 1891 (séance du 3 novembre), au conseil municipal de Toulouse, il s'opposa de toutes ses forces à la laïcisation des hôpitaux. Un conseiller, M. Sarraute, pour équilibrer le budget de l'assistance publique, avait demandé le renvoi des sœurs et des aumôniers. M. Jaurès s'écria :

Je ne crois pas bon, à l'heure présente ; quand le problème social est posé de toutes parts, de venir soulever cette discussion sous la forme la plus aiguë.

... Devant le triomphe de l'égoïsme qui fait échouer tous les projets préparés pour l'amélioration du sort du peuple, vous ne pouvez pas soulever cette question !...

Je ne veux pas faire le jeu d'adversaires perfides, et voilà pourquoi, tant que le problème social ne sera pas résolu, je m'opposerai à l'adoption de vœux comme celui présenté par M. Sarraute,

(*Bulletin municipal officiel*, p.1433,1451...,1470...)

A la même époque, M. Jaurès ouvrait son cours de philosophie, à la faculté des lettres de Toulouse, par cette déclaration-programme : « Je crois en Dieu. »

Enfin, dans la même année 1894, M. Jean Jaurès, docteur en lettres publiait à Paris, chez Félix Alcan, un gros volume à 7 fr. 50, intitulé *De la réalité du monde sensible*. On y trouve les propos suivants :

Page 33 :

La conscience humaine a besoin de *Dieu*, et elle saura le saisir, malgré les sophistes qui n'en parlent que pour le dérober.

Page 41 :

Ainsi, à propos de tous les problèmes que se pose l'homme aujourd'hui, éclate le conflit de la conscience et de la science. Résoudre ce conflit à propos du monde extérieur, c'est en préparer la solution pour l'âme, la liberté, le devoir et *Dieu*.

Page 57 :

Parce que *le monde est la puissance infinie de Dieu*, il manifestera *Dieu* comme substance, comme force, comme unité et comme conscience.

Page 58 :

Il est aussi impossible à la pensée de séparer le monde et *Dieu* que de les confondre. L'acte infini qui est *Dieu* fonde cette puissance infinie qui est le monde... *Dieu* intimement mêlé au monde qui est sa puissance, est à la fois être et devenir, réalité et aspiration, possession et combat. Par là cesse le seul scandale que la conscience humaine rencontrait dans l'affirmation de *Dieu*... *Dieu* ne se contente pas d'être la perfection toute faite; il veut encore, et en vertu même de cette perfection, la conquérir... Ce serait une erreur d'exclure de *Dieu* le désir, l'effort et même, en un sens, la souffrance; car ce serait au fond exclure le monde de *Dieu*. *Dieu* n'est pas une idole de perfection impossible...

Évidemment, ce charabia « philosophique » ne signifie pas grand'chose. Le seul but de l'auteur est de répéter le mot *Dieu* dix fois dans la page.

Le livre est dédié à M. Paul Janet, membre de l'Institut, qui fut, à la Sorbonne et dans l'Université, le grand chef de l'enseignement clérical. L'arriviste forcené qu'est M. Jaurès jouait

alors du mot *Dieu* auprès des cléricaux, comme il a joué depuis du mot *Socialisme* auprès des travailleurs.

Page 76 :

Dieu même, en se comprenant comme être et en comprenant tout par soi, s'étonne d'être (! !):

Page 77 :

Dieu, intelligible et mystérieux, répand partout, avec le mouvement où retentit son acte, l'infini mystère avec l'infinie clarté !...

Page 87 :

La somme des mouvements qui sont dans le monde n'est pas une somme, ou si l'on veut, c'est la somme des moyens de *Dieu*, c'est-à-dire en un sens *Dieu* lui-même, qui n'est pas un total, mais un infini agissant où la mathématique n'a rien à voir.

Page 90 :

La vérité est que tout être, par son centre même, est en *Dieu*, c'est-à-dire au point même où douleur et joie se concilient. *Dieu* est l'activité infinie, l'harmonie et la joie suprême... mais aussi *Dieu*, par cela même qu'il est la vie, fonde la contradiction et la lutte... Et les êtres peuvent passer sans scandale de la

joie à la douleur, de la douleur à la joie, puisque c'est *Dieu* même qui crée ce passage.

Page 94 :

Dieu est étroitement uni au monde, et en même temps, il en est distinct... Quand le monde se dérobe à *Dieu*, il sent, à je ne sais quel trouble profond, qu'il se dérobe à lui-même : *Dieu*, accueilli ou écludé, est donc ainsi toujours présent à l'univers... qui n'est qu'une fraction infinitésimale de *Dieu*. *Dieu* est ainsi dans la durée, puisqu'il se mêle incessamment au monde qui dure ; il est aussi hors de la durée, puisque chaque moment de l'univers se tourne, anxieux, pour y chercher sa raison et son aliment, vers le *Dieu* éternel. Ce double rapport d'immanence et de transcendance, par lequel *Dieu* est toujours et tout à la fois présent et supérieur au monde, etc.

Page 96 :

La joie et la douleur ont leur principe en *Dieu*... De même que l'action infinie de *Dieu* suscite tous les moments de la durée et les dépasse, de même que la vie infinie de *Dieu* suscite toutes les manifestations de la vie et les déborde, la joie infinie de *Dieu* renouvelle sans cesse les joies de l'univers... Toutes les fois que les êtres sont d'accord avec eux-mêmes et avec le tout, ils

tons tout bas et que nous entendons dans la silencieuse parole des nuits.

De ces hautes spéculations aux réalités des *Cent Mille Paletots*, quelle dégringolade !...

Page 349 :

C'est parce que *Dieu en faisant l'univers*, s'est livré à lui ; c'est parce qu'il a dispersé son unité en des centres multiples, pour retrouver cette unité par l'effort et pour se mériter lui-même, que la pensée même la plus vaste, même la plus voisine de *Dieu*, par l'idée du parfait et le sentiment de l'infini, est liée à un corps et à un sentiment organique... Si un acte quelconque absorbait toute la puissance d'être que sa forme enveloppe, ce serait un acte absolu, un acte divin, et l'univers, par cette trouée divine (!!) s'englou-tirait en *Dieu*.

Page 370 :

Dieu, en se mêlant au monde, n'y répand pas seulement la vie et la joie, mais aussi la modestie et le bon sens. *Dieu*, précisément parce qu'il est présent partout, ne fausse pas, ne détruit pas les simples et tranquilles relations qu'ont entre eux les objets et les êtres

Ayant publié, en 1891, trois cent soixante-

dix pages sur ce ton, ayant baptisé ses enfants à l'eau du Jourdain, repoussé la laïcisation des hôpitaux de Toulouse, envoyé sa femme au confessionnal et conduit sa fille à la Sainte Table, M. Jaurès écrivait tranquillement (*Petite République*, 12 octobre 1901, 1^{re} col., 48^e ligne) :

« *Je suis, depuis l'adolescence, affranchi de toute religion et de tout dogme.* »

Voilà l'homme. (1)

(1) De *La réalité du monde sensible*, par Jean Jaurès, il faut rapprocher la *Vie du Cardinal Manning*, par Fr. du Hault de Pressensé. Le Cardinal Manning était un dignitaire de l'Église anglicane, qui se convertit au catholicisme romain pour recevoir une haute récompense de son apostasie. M. de Pressensé, fils d'un célèbre pasteur protestant, fut sur le point d'en faire autant. Il publia, en 1896, un volume à la gloire du renégat.

Dans la préface, M. de Pressensé déplore « la contagion mortelle du rationalisme moderne » ; il condamne « le rêve incohérent et malsain » des individus qui prêchent la solidarité humaine « sans l'appuyer à la paternité de Dieu, révélée par la fraternité du Christ » ; il réclame,

En 1893, l'ancien député centre-gauche, l'ancien professeur clérical, le père de famille aux manifestations pieuses rentra au Parlement comme champion de la Révolution sociale. Il accablait de prévenances les rédacteurs royalistes du *Soleil*, pour le cas improbable où les d'Orléans lui eussent consenti quelques subsides ; mais, au Palais-Bourbon, il était furieusement subversif et collectiviste. Il courait toute la France pour prêcher le renversement de l'Ordre de choses ; il faisait dénoncer tous les

« pour le salut de la société malade, le remède du christianisme surnaturel ».

Il s'écrie : « Sans un mandat divin, sans le secours de son Maître, sans l'Évangile pour réveiller les consciences, sans les sacrements pour nourrir les âmes, que serait, que ferait, que pourrait même espérer l'Église en matière sociale ? ».

Ceci en 1896. En 1897, M. de Pressensé se jetait dans la campagne anti-catholique, anti-cléricale, pour devenir député. Mais, en 1904, il refusait tout de même de s'expliquer sur la première communion Jaurès : car l'apôtre du Jourdain connaissait la *Vie du cardinal Manning*, encore toute fraîche.

jours dans sa feuille les fonctionnaires coupables de fréquenter à l'église ou d'envoyer leurs enfants à l'école congréganiste ; à la fin des banquets, il sautait sur la table, hurlant *la Carmagnole* d'une voix formidable :

Le Christ à la voirie !
La Vierge à l'écurie !
Et le saint Père au diable,
Vive le son, vive le son
Et le saint Père au diable !
Vive le son du canon !

La *Petite République* du 23 octobre 1894, ayant pour rédacteur en chef M. Millerand, précisait énergiquement la politique du parti socialiste en matière religieuse, par la plume de M. Viviani :

Demain, le budget sera là, grossi de toutes les dépenses inutiles, de tous les prêts faits aux Compagnies, de tout ce qui sert à entretenir les sinécures et à renter les privilèges.

Ce sera notre œuvre de le disséquer jour par jour, heure par heure, et nous n'y manquerons pas,

Ce sera notre œuvre de faire entendre les réclamations du peuple chargé d'impôts... Et surtout, de mettre face à face avec les revendications du vieux parti républicain, ce jeune parti inconnu, fait de tous les débris de réaction.

Et l'ambassade auprès du pape ?

Et le budget des cultes ?

A l'heure où l'Élysée est une annexe du Vatican, il sera particulièrement curieux de savoir ce que diront ceux qui ont réclamé cette suppression, il y a peu de temps encore...

Le 23 septembre 1900, encore, M. Jaurès écrivait lui-même :

Nous avons donc la formule claire de la politique du Parti ouvrier ou, tout au moins, de la politique que Jules Guesde, par une série de coups d'autorité, impose au Parti ouvrier français.

La doctrine peut se résumer d'un mot : l'Église et la monarchie ne sont point par elles-mêmes des forces de réaction ; c'est le capitalisme seul qui les rend dangereuses. Tant que nous n'aurons pas aboli le capitalisme, il est absolument inutile de combattre l'influence de l'Église et de la monarchie.

Le peuple s'épuise en vain à substituer la libre pensée bourgeoise à la domination de l'Église.

Que demain les lois qui créent un commencement d'éducation laïque soient abolies, que le prêtre rede-vienne le maître absolu de l'école, *cela est indifférent au socialisme !*

Voilà la doctrine *monstrueuse* que Guesde essaie d'inoculer à la France ouvrière...

Oui, *monstrueuse* doctrine qui est la *négation même* du socialisme.

Car si celui-ci veut émanciper économiquement les hommes, ce n'est pas seulement pour accroître leur bien-être ; c'est pour accroître *leur dignité morale*, leur autonomie, *leur puissance* de pensée et de volonté.

Or, l'éducation rationnelle et laïque du peuple, si imparfaite, si timide qu'elle soit en régime bourgeois, est un premier éveil de la pensée.

C'est-à-dire que l'auteur *De la réalité du monde sensible* n'admettait ni la neutralité ni la tiédeur en fait d'anticléricalisme. Il trouvait *monstrueux* qu'on osât dire : « Cela est indifférent au socialisme ».

Tout à coup, M. Waldeck-Rousseau le mit en demeure de paralyser la campagne anti-cléricale. M. Jaurès trouva sur-le-champ le moyen décisif. Il retira du lycée Molière (Paris-Passy), où il l'avait inscrite, l'enfant du Jourdain, et l'envoya étudier le catéchisme chez les Sœurs de Villefranche d'Albigeois. Quelques mois plus tard, il la conduisait solennellement à la Sainte Table.

M. Waldeck-Rousseau, malgré son mépris de l'espèce humaine, refusait de croire à tant de bassesse. Il fallut, pour le convaincre, un certificat délivré par le curé de la paroisse, en cette forme :

Notre-Dame
de
Bon-Secours
Villefranche d'Albigeois

Villefranche, le 22 juillet 1901,

Monsieur,

Il est parfaitement exact que, le dimanche 7 courant. M^{lle} Jaurès a fait sa première communion chez nous avec beaucoup de piété et d'édification.

Villefranche est la paroisse de la résidence de sa famille en province.

Veillez agréer, monsieur, etc.

A. ANDRIEU,
chanoine honoraire, curé.

Par ce seul fait la campagne anti-cléricale était arrêtée net : il ne restait pas, dans le parti socialiste, dix hommes assez convaincus pour tirer encore sur l'ennemi au risque d'atteindre leur propre pontife.

Quelques casuistes audacieux, comme M. Gustave Téry, essayèrent bien de soutenir que le cas des chefs n'était pas le cas des simples mortels, qu'il fallait distinguer, que la fille du citoyen Jaurès ne saurait être confondue avec les filles des ouvriers. La logique simpliste du peuple répondait que les soldats doivent se régler sur leurs généraux. Puisque le citoyen Jaurès, riche, indépendant, faisant profession (intermittente) d'antieléralisme, livrait son enfant à l'Église, on ne saurait exiger des pauvres gens

qu'ils compromettent le pain de leur famille pour faire pièce au curé.

Aux instances de son mari, sortant du club socialiste et proposant d'envoyer les petits à l'école laïque — dût-il en coûter quelques privations ou vexations — l'ouvrière pouvait désormais répliquer : « Et ton Jaurès, n'est-il pas socialiste ? chef et pontife du socialisme ? tu peux donc livrer nos enfants aux chers Frères, aux bonnes Sœurs et à Monsieur le curé, tout en restant aussi socialiste que Jaurès. Ma fille vaut bien la fille de Jaurès. Je vaudrais bien madame Jaurès. Pourquoi donc nous défendrais-tu ce que Jaurès leur permet ? »

Pour apaiser l'irritation, d'ailleurs éphémère, de quelques subalternes, l'apôtre du Jourdain prétendit qu'il n'était pas le maître dans son ménage. Et cet argument le couvrit de ridicule. Quoi ! disaient les bonnes gens : voilà un homme qui prétend mener derrière lui dix millions d'hommes, ou même un peuple, ou même l'hu-

manité ; il parle magnifiquement aux foules, il commande à des partis politiques, il valdicine du haut des tribunes, il discute, il tranche, il décide, il menace de l'excommunication et même de « la trique » — oh ! oh ! — les hérétiques ou les schismatiques, il apostrophe les rois, les empereurs, le pape, les nations... Et, rentré chez lui, petit garçon, dégonflé, docile, il répond docilement *Amen* aux stupidités qu'il déclarait tout à l'heure « monstrueuses » !

Il ne voit pas d'inconvénient, ce pasteur des multitudes, cet agitateur des flots populaires, à laisser son propre foyer sous la domination du prêtre.

Il ne voit pas d'inconvénient, cet apôtre de lumière et de vérité, à ce que l'enfant de sa chair devienne l'enfant de l'esprit ennemi, fasse publiquement profession de l'erreur et du mensonge, s'imprègne de toutes les sottises, de toutes les folies du catholicisme.

Il ne voit pas d'inconvénient, ce directeur de

la conscience humaine, à ce que sa femme et sa fille livrent leurs consciences et leurs cœurs à la direction de l'homme noir, dans les ténèbres du confessionnal.

Ah ! confesser la femme et la fille d'un grand adversaire de l'Église : quelle joie, quelle victoire, quelle admirable tâche pour un prêtre ! Qui saura nous analyser ses jouissances et nous montrer par quelles voies savantes, avec quel art triomphant, avec quelle suprême autorité l'homme qui parle au nom de Dieu à deux femmes croyantes leur inspire la pitié, l'horreur, le mépris de leur mari et de leur père ?

Et dans l'âme de ces deux femmes, *c'est le prêtre qui a raison*. Car, si elles ne lui donnaient pas raison, elles ne seraient pas à son confessionnal.

L'autre, en quinze ans de vie commune, n'a pu ni convaincre sa femme — *quel mari !* — si gagner la confiance de son enfant — *quel*

père! — Et le voilà qui se donne pour un pasteur de peuples !...

Quelques libres penseurs risquèrent des blâmes, isolés, sans écho. A Charleroi, sur la proposition de l'ancien sénateur Des Essarts, le congrès de la Libre-Pensée prononça l'exclusion « de tous les membres des groupes qui ne mettraient pas leurs actes familiaux en conformité avec leurs paroles et leur écrits ». Au conseil municipal de Paris (25 novembre), M. Labusquière qualifia « de déserteurs et de traîtres » les socialistes qui livraient leurs enfants à l'Eglise.

Mais tout l'état-major socialiste se déclara solidaire de son chef, dans la trahison qui résultait du pacte commun, et dont les profits devaient être partagés. Le Comité général socialiste, composé en majorité des salariés de M. Jaurès, délibérant sous la surveillance de M. Jaurès lui-même, fut saisi du cas Jaurès. Il rendit ainsi ses oracles (6 septembre 1901) ;

Considérant que le contrôle du Comité général a été nettement limité à la sauvegarde des principes socialistes tels que les ont formulés tous les congrès nationaux et internationaux ;

Qu'aucune règle concernant la question religieuse n'a encore été établie par ces congrès ;

Que le Comité général ne pourrait donc se saisir du cas qui lui est soumis par le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire sans sortir de ses attributions...

Le Comité général,

Passé à l'ordre du jour et décide de proposer au Congrès de Tours de définir dans le programme du Parti l'attitude du socialisme à l'égard des religions et des Eglises.

Ainsi le Comité général socialiste, les grands chefs du socialisme français, n'avaient pas d'opinion sur la question cléricale.

Ils ne se faisaient aucune idée des rapports que la question cléricale peut avoir avec la question sociale.

Il ne leur était même jamais venu à l'esprit

qu'il pût exister des rapports entre la question cléricale et la question sociale.

Des luttes terribles qui ont secoué l'humanité pendant des siècles, qui ont déchiré l'Europe depuis quatre cents ans surtout, de l'éternelle et formidable bataille entre l'autorité religieuse et la raison humaine, de l'Inquisition, de la Réforme, des Dragonnades, de la Révolution française, de la Restauration, de la Congrégation, du rôle de l'Église dans l'Histoire du peuple, le Comité général socialiste n'avait jamais entendu parler.

La question religieuse ? Connait pas !

Il attendra jusqu'au Congrès ou Concile œcuménique de Tours. Alors, les socialistes français « définiront l'attitude du socialisme à l'égard des religions et des Églises ». Mais jusque-là, liberté complète pour chaque socialiste d'unir les théories de la Sociale aux dogmes du catholicisme, Karl Marx et saint Thomas, Liebknecht et Marguerite-Marie Alacoque.

Le Congrès de Tours arrive enfin. Il est muet. Il ignore le cas Jaurès. Il ignore la question cléricale. On lui a bouché l'œil et mis un bœuf sur la langue. Il garde obstinément l'attitude que le Jaurès de 1900 déclarait « monstrueuse » chez Jules Guesde.

Mais dans la presse, les associés de M. Jaurès le justifient, le glorifient. M. Gustave Téry, époux modèle, affirme que, dans le Code civil socialiste, le mari doit obéissance à sa femme. M. Eugène Fournière, déjà fameux pour avoir sauvé la Congrégation du Bon Pasteur et pour avoir excusé les fusillades d'ouvriers par Gallifet-Millerand, proclame (*France* de Bordeaux, août 1904, et *Lanterne*, sept.) que « le droit de l'enfant est une invention des Jésuites ; qu'il n'y aura pas de droit de l'enfant, tant que les Congrès socialistes n'y auront pas avisé ; jusque là, le devoir du père socialiste est d'empêcher catholiquement la damnation de son enfant. »

D'un seul bloc, tout le parti socialiste à la remorque de M. Jaurès vote le budget des cultes, le maintien du Concordat et de l'ambassade du Vatican. Lorsque, dans le grand débat sur les Congrégations, M. Zévaès propose les deux seules solutions efficaces (suppression des ordres religieux, nationalisation des biens de mainmorte), il réunit 34 voix. « Voter contre la mainmorte et contre les Congrégations, expliquent les caudataires de M. Jaurès, c'eût été compromettre le portefeuille de M. Millerand. » Rien de plus clair.

Au mois de janvier 1903, discutant dans *la Petite République* un article de Kautsky, le père de la Communiantie condamne en ces termes, une fois pour toutes, toute attaque des socialistes contre l'Eglise :

Si tout Kulturkampf, en France comme en Allemagne, ne peut aboutir qu'à renforcer la puissance politique du cléricalisme, si ses effets rétrogrades sont d'autant plus profonds qu'il est plus hardi, pourquoi

le socialisme français s'engagerait-il dans cette lutte même avec ses formules propres? Il entraînera bien le libéralisme bourgeois au-delà des limites que celui-ci s'était marquées d'abord; mais il n'est pas assuré d'avance d'aboutir à la destruction et à l'expropriation totale des ordres monastiques. *Pourquoi donc se compromettre* dans un combat dont il n'a pas seul la direction et dont il ne peut développer à son gré les conséquences?

De plus en plus clair!

Conversion Militariste

Le second article du pacte stipulait l'abandon de la Campagne antimilitariste, et spécialement l'abandon de la campagne contre les états-majors; par surcroît, l'adhésion à l'amnistie générale, le maintien des conseils de guerre et des juridictions militaires, l'approbation de toutes les fusillades de soldats ou d'ouvriers, la renonciation au système des milices et même au service d'un an.

Sur ce point, comme en matière cléricale, M Jaurès était éclectique. Avant l'affaire Dreyfus, étant neveu d'amiral, frère d'un lieutenant

de vaisseau, exempté du service militaire, il n'avait qu'admiration pour la caserne. Pendant l'affaire Dreyfus, il dépassa tous les antimilitaristes en violence contre l'armée; il parcourut la France pour amener le peuple contre les états-majors et contre les officiers; il fit retentir les prétoires de ses imprécations et de ses accusations contre les généraux; il les couvrit et les fit couvrir de boue chaque matin dans sa feuille. Il réclama sans relâche la suppression des armées permanentes; il engagea spécialement M. Moch, apôtre du système des milices, pour traiter d'imbéciles et de traîtres les réformateurs qui se contenteraient du service d'un an.

Dans la *Petite République* du 27 octobre 1899, à propos d'un nouveau procès intenté à l'auteur de *l'Armée contre la Nation*, M. Jaurès écrivait encore :

Nous ne saurions, sans abdication et sans crime, livrer aux fantaisies du général de Galliffet les écrivains courageux qui dénoncent le péril.

Il ne s'agit pas ici d'un de ces détails d'administration qui n'engagent que fictivement la solidarité ministérielle. C'est toute une question de politique générale qui est posée. Et nous sommes obligés de rendre le ministère tout entier responsable d'aussi funestes mesures.

Il faut savoir si *les incapacités, les crimes et les hontes de la haute armée nationaliste et cléricale* pourront être dénoncés. Il faut savoir si, à l'heure même où *l'impunité des grands criminels comme Mercier révolte la conscience publique*, la loi républicaine nous fera un crime, à nous, de nos indignations véhémentes.

Nous entendons, nous lisons tous les jours la glorification militaire du faux et de l'assassinat. Henry est un héros et les couronnes de laurier couvrent son tombeau. Voulet et Chanoine sont des héros, révoltés justement contre une bureaucratie tracassière et antipatriote.

Et quand notre cœur se soulève de dégoût, quand notre conscience et notre raison protestent, c'est nous qui sommes livrés aux juges ! *Car c'est bien nous tous, et si Gohier est coupable, nous le sommes ; si Gohier peut être poursuivi, nous pouvons et nous de-*

vons l'être. Nous avons exercé comme lui notre droit de contrôle et de discussion.

On l'accuse d'avoir excité les soldats à la désobéissance. Et pourquoi? Parce qu'il leur a rappelé qu'ils avaient le droit et le devoir de désobéir aux chefs factieux qui les entraîneraient contre la République même et contre la loi. Mais nous devons le leur crier tous les jours. Mais il faut qu'il n'y ait pas une caserne où notre appel à la légalité républicaine ne soit entendu des soldats, de tous.

Oui, vous tous qui êtes sous les drapeaux, si quelques généraux à la Chanoine essayaient de vous engager dans une expédition scélérate contre la République et la liberté, *votre premier devoir serait de frapper les chefs rebelles.*

Quoi? on nous demande donc de blâmer les subordonnés de Chanoine et de Voulet qui ont refusé de les suivre? Et si le général Roget n'avait pas défailli, s'il avait suivi Déroulède, la discipline militaire obligeait les soldats à suivre son exemple et à piétiner la République comme un imbécile troupeau? Par quelle incohérence le même gouvernement qui dénonce et poursuit les complots dirigés contre la République, s'offense-t-il que nous mettions les soldats en garde contre

les complots militaires où les grands chefs leur destinent un rôle criminel et humilié?

Et M. Jaurès concluait par un serment d'Annibal :

Pour nous, quelles que soient les fautes ou les folies des dirigeants, *nous ne cesserons* de dénoncer l'institution militaire d'aujourd'hui. *Nous ne cesserons* de réclamer une grande et profonde réforme qui protège la République *contre l'oligarchie réactionnaire des généraux conspirateurs*, et qui protège les soldats *contre la barbarie d'un code suranné, contre le poison de la caserne*, contre un système d'éducation militaire abêtissant et absurde.

Il jurait de ne pas cesser. Juste à ce moment, M. Waldeck-Rousseau lui enjoignit de cesser. Il cessa.

Pour quel prix?

Celui qu'il toucha de la main à la main ne peut être établi. Celui qu'il reçut publiquement ressort de deux séries de mesures.

Par une circulaire confidentielle du 26 juillet 1900, commentée plus tard en diverses notes

ministérielles ou préfectorales, le général André, ministre de la guerre, invita les généraux et chefs de services militaires à faire, dans *la Petite République*, des « annonces rémunérées ». Les comptes du ministère de la guerre ne portent pas crûment : « Salaire des politiciens corrompus » ; ils portent déceimment : « Publicité ». On peut payer mille francs la ligne ou le millimètre carré.

Avec de l'argent pour lui-même, M. Jaurès exigea des galons pour son frère. Cet individu, quoique fils d'archevêque et protégé des cléricaux, était si décrié que ses chefs l'avaient relégué parmi les « dix-huit ans de grade ». Coup sur coup, il reçut trois avancements.

Le 1^{er} janvier 1900, il fut inscrit *d'office* au tableau : c'était pour payer l'adhésion du citoyen Jaurès à l'amnistie en faveur de Mercier, Chaumon, Roget et consorts.

Le 3 septembre 1900, il fut nommé capitaine de frégate : c'était pour payer le maintien des

conseils de guerre et des bagnes militaires, les supplices et la mort de quelques milliers de jeunes hommes.

Le 12 novembre 1900, il fut désigné pour commander en second le cuirassé *Carnot*, c'est-à-dire pour une prochaine promotion au grade supérieur: c'était le prix de la campagne « socialiste » pour la caserne et le service de deux ans.

Or, des engagements formels avaient été pris envers le peuple, tout le long de l'affaire Dreyfus, par les agitateurs socialistes. Réduits à leurs propres forces, les dreyfusards bourgeois, les politiciens opportunistes ou radicaux à la recherche d'une virginité nouvelle, les membres de l'Institut à la recherche d'une dernière sensation, les champions de la personne même de Dreyfus, auraient échoué dans leur entreprise de justice, si la masse socialiste, après hésitation, n'était venue à la rescousse. Et l'hésitation de la masse socialiste avait cédé à des promesses

explicites. On avait annoncé que le salut de la victime privilégiée aboutirait au salut de tous les martyrs obscurs.

On avait dit aux ouvriers : « La société bourgeoise a forgé le militarisme, et spécialement les conseils de guerre, comme une arme contre vous et contre les vôtres. Aujourd'hui que cette arme égorge un bourgeois, beaucoup de bourgeois sont disposés à la briser. Ne perdez pas cette occasion. Sauvez Dreyfus ! vengez Dreyfus ! du même coup, vous vengerez et vous sauverez tous vos frères qui sont tombés ou qui tomberaient sous les coups du tribunal infâme. A bas les conseils de guerre ! sus à la justice militaire ! détruisons le Code militaire et les bagnes militaires ! »

Les ouvriers avaient marché ; avec leur appui, on avait sauvé le capitaine millionnaire. Ils attendaient le prix convenu : et rien n'était plus aisé que de leur tenir parole. Dans les mois qui suivirent la grâce du condamné de Rennes,

M. de Galliffet même était résigné à sacrifier les conseils de guerre et le code militaire ; il en avait déposé le projet ; les autres réformes eussent été enlevées sans résistance sérieuse.

Mais la félonie des chefs socialistes perdit tout. Des milliers de victimes furent abandonnées au monstre : victimes du peloton, victimes de Biri-bi, victimes de la caserne. Leur martyre et leur sang procuraient de l'argent à Jaurès le démagogue, des galons à Jaurès le soudard (1)... Il est heureux pour cette dynastie amirale que

(1) Lorsque la honte de cet officier de vaisseau fut étalée pour la première fois dans un journal, on vit un bel exemple de lâcheté militaire. L'homme aux cinq galons déclina d'abord, contre l'écrivain qui le flétrissait, une meute de champions embauchés dans les bas-fonds toulonnais : puis, il mit en branle un sénateur considérable, un de ceux qui ont casé le plus grand nombre de rats de leur famille dans le fromage budgétaire, et qui coûtent à la France autant qu'une Polignac ou que trois Marguerite Bellanger. Des « socialistes », qui venaient de vilipender tout l'état-major, invoquaient le respect dû aux galons sacrés du commandant Jaurès. Mais l'individu lui-même fit le mort.

les misérables ne laissent jamais derrière eux de vengeurs.

Pour saisir sur le vif le chantage qui rapportait tant de galons au commandant Jaurès, il suffira de méditer cet incident. Le 22 mars 1900, la *Petite République* publiait le filet suivant :

*Prochaines décisions du ministre de la marine
Les jésuites se remuent.*

Depuis que l'amiral Caillard occupe les importantes fonctions de chef d'État-Major, tous les officiers qu'il a fait venir à Paris sont élèves des jésuites : nous citerons au hasard les lieutenants de vaisseau Marcotte et Thomas, M. Didelot, beau-fils de l'amiral de Cuverville, M. Nogues, dont le père s'est fait moine !

L'amiral Caillard, pour obéir au père Du Lac, dont il est, rue Royale, le dévoué et aveugle serviteur, est en train de manœuvrer afin de pourvoir à la place d'amiral qui va devenir prochainement vacante par suite

En même temps que l'avancement militaire du second Jaurès payait la trahison de son frère, M. du Haut de Pressensé négociait son ralliement au ministère pour l'avancement de son frère dans l'Administration des Finances.

de la mise à la retraite de M. Brown de Colstoun. L'officier que les jésuites veulent caser est M. le capitaine de vaisseau Le Dos, *ancien aide de camp de l'amiral de Cuverville*, appelé à servir à Paris par l'amiral Caillard lui-même.

On le voit, c'est toujours, comme nous l'avons montré, la coterie cléricale et réactionnaire qui pousse les siens à l'exclusion des autres. *Le devoir de M. de Lannessan est de se mettre carrément en travers de ces menées, et de se refuser à nommer M. Le Dos* contre-amiral. *Ce serait un défi intolérable à la démocratie.* Il y a assez d'officiers capables de remplir le poste laissé libre par l'amiral de Colstoun, et qui ont appris leur métier ailleurs que dans les antichambres.

Au mois d'août, le promotion de M. Le Dos était un fait accompli. Mais la *Petite République* ne fulminait plus : les deux Jaurès avaient touché.

M. Millerand avait publié naguère de curieux dossiers de police sur le général marquis de Galliffet (V. *A bas la caserne!* p. 237-243). Dans le cabinet Waldeck-Rousseau, ce fut un régal

de voir fraterniser ces deux honnêtes gens et d'entendre le baron collectiviste appeler le marquis fusilleur « Mon cher général ! ». Ils tombèrent d'accord pour l'amnésie, et le citoyen Jaurès applaudit.

Le général Mercier fut sénateur ; les généraux Roget, de Luxer, de Pellieux, Hardtschmidt, les officiers du Paty de Clam, Lauth, Gribelin, Ducassé, de Coubertin, de Saxcé, des Michels, furent décorés, promus. Et le citoyen Jaurès, qui les avait entraînés deux ans sur la claie, applaudit.

Le général Geslin de Bourgogne, ayant conseillé à sa brigade d'imiter les émigrés de Quiberon et de mourir pour le Roy en combattant la Gueuse, avait été mis en pénitence ; le général André lui rendit un commandement : et M. Jaurès applaudit.

M. Gustave Rouanet écrivit même, dans *la Lanterne* (18 janvier 1902), que la réintégration du général kaiserlick était pleinement jus-

tifiée. Quand on découvrit que le général kaiserlick de Boisdeffre, étant chef d'état-major général de l'armée, avait livré les secrets de la mobilisation au gouvernement prussien par l'intermédiaire de son confesseur jésuite, le terrible Jaurès demeura muet.

Une voix s'élevait contre l'amnistie : la voix de l'homme qui avait le droit de parler haut, car il était la véritable victime de l'affaire Dreyfus. En décembre 1899, le colonel Picquart, à qui l'on offrait le même salaire qu'aux frères Jaurès en échange de sa capitulation, exprima son dégoût dans une lettre publique. Souffleté par ce mouvement d'un honnête homme, le citoyen Jaurès fit bafouer Picquart par un valet, (*Petite République*, 30 déc. 1899).

Avec une vigueur inusitée, M. Waldeck-Rousseau, à la tribune, avait qualifié de *félonie* l'acte du capitaine Fritsch, livrant aux journaux nationalistes les documents dont il avait la garde. La séance fut orageuse. M. Waldeck-Rousseau

s'excusa ; la Chambre vota un ordre du jour où elle se déclarait « sûre du dévouement de l'armée ». Le lendemain, dans sa feuille, M. Jaurès se félicitait de cette excellente journée.

S'il était un sujet qui eût excité souvent l'indignation des orateurs et des écrivains socialistes, c'était bien la question des expéditions lointaines. La conquête du Tonkin, celle de Madagascar, les guerres éternelles du Soudan, leur avaient fourni matière à de violentes récriminations. Après le pacte Waldeck-Millerand-Galliffet-Jaurès eut lieu la guerre de Chine. Elle fut engagée au mépris des règles constitutionnelles ; elle dépassa en horreur tout ce qu'on avait jamais vu ; elle se termina par le vote d'une énorme indemnité au profit des missionnaires, qui étaient les auteurs de la catastrophe et qui s'étaient déjà payés de leurs mains. M. Jaurès et sa bande gardèrent d'abord le silence ; ensuite ils s'associèrent ouvertement à l'enthousiasme militariste

Un peu plus tôt, M. Jaurès avait déjà tendu les bras, « d'un cœur joyeux », au commandant nationaliste Marchand, revenant de brûler les villages nègres. Cette fois, ce furent les députés « socialistes » de Lyon, Krauss et Colliard, qui acclamèrent le drapeau « civilisateur » et les soldats incendiaires. Le citoyen Krauss formula même une théorie du viol patriotique à l'usage des jeunes guerriers en pays ennemi. Au Congrès socialiste de Tours, l'état-major socialiste approuva tout d'une voix cette attitude. Le parti socialiste organisé faisait sienne la politique de violence et de massacres contre laquelle il avait déclamé trente ans. Et le citoyen Jaurès, qui avait ignoré l'expédition de Chine aussi longtemps qu'elle avait duré, prit enfin la plume pour expliquer (*Petite République*, 26 novembre 1901) que la politique extérieure du Parti socialiste ne différerait en rien de la politique des partis bourgeois.

Il fallait en outre arrêter l'action des propa-

gandistes qui, mal instruits ou peu respectueux des marchés conclus, continuaient d'attaquer dans les *meetings* les abus de la caserne. D'une part, les ministres Millerand-Galliffet multiplièrent les poursuites contre les délits de presse ou de parole ; d'autre part, M. Jaurès fit publier la consigne du silence en ces termes impayables (*Petite Rép.*, déc. 1904) :

Nous ne saurions trop exhorter les militants à la plus grande circonspection.

Il est *tor fait inutile* que les meilleurs d'entre eux s'exposent à des poursuites judiciaires, pour des phrases dont l'efficacité de propagande anti-militariste nous paraît douteuse.

Restons donc conséquents à nos principes (*sic*), et gardons-nous de fournir à la réaction (*Millerand-Galliffet*) des prétextes pour couvrir son œuvre mauvaise et pour décimer nos rangs.

Deux années auparavant, le citoyen Jaurès a'lait de ville en ville, braillant *l'Internationale* à la fin des réunions, des banquets, de

vins d'honneur, enseignant aux jeunes gens le couplet prohibé :

Les rois nous saoulaient de fumée ;
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air ! et rompons les rangs !
S'ils s'obstiennent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Jamais le citoyen Jaurès n'avait été inquiété, dans cette prédication, par le ministère Dupuy. Mais tous les malheureux jeunes gens qui répétaient maintenant les harangues et les chants du citoyen Jaurès étaient traqués par le ministère Millerand ; des condamnations correctionnelles les désignaient, dès leur incorporation, pour le conseil de discipline et Biribi.

Le propagandiste Dubois-Desaulle, ayant entrepris une série de conférences dans le Pas-de-Calais sur la question militaire, fut éconduit par tous les groupes socialistes affiliés à la bande

Jaurès. Le maire-député socialiste de Lens fit arracher ses affiches et défendit aux imprimeurs d'imprimer ses prospectus.

Convertis au militarisme, les socialistes de la bande Jaurès devaient logiquement approuver l'emploi de l'armée à l'intérieur, comme gardienne du capital. Ils n'y manquèrent pas. On peut reprendre l'histoire de la République depuis l'Assemblée Nationale : à aucune époque on ne relèvera des interventions de la troupe contre les ouvriers en aussi grand nombre que sous le ministère Millerand. Dans vingt grèves, les soldats furent mis par les ministres Galliffet-Millerand à la disposition des patrons, soit pour travailler à la place des grévistes (Havre, Cherbourg, Lorient, Marseille, Bastia) soit pour mater les grévistes à coups de crosse et de bayonnette.

C'est le ministère Galliffet-Millerand qui donna la croix de la Légion d'honneur au fusilleur de Fourmies, commandant Chapus. A la

Martinique et à Chalon, le ministère Galliffet-Millerand fit tomber sous les balles plus d'ouvriers qu'aucun gouvernement depuis le Président Thiers. Et les socialistes domestiqués se turent ; ou bien ils admirèrent ; à Guise, le député (depuis rejeté) Eugène Fournière célébra la justice du Conseil de guerre de Bourges, qui allait acquitter par ordre les gendarmes de Chalon. Le citoyen Jaurès, qui avait versé tant de pleurs sur les victimes de Constans à Fourmies, insulta au malheur des victimes de Millerand ; il écrivit que ces mitraillades étaient de négligeables « incohérences », et qu'il fallait être animé du pire « esprit démagogique » pour y faire attention.

Les ouvriers socialistes clamaient avec conviction : « Vive Millerand ! » Si le prince Louis Bonaparte avait eu seulement l'idée de prendre un socialiste dans sa combinaison, le Deux-Décembre serait commémoré par les travailleurs comme une date glorieuse.

En même temps qu'ils fusillaient les grévistes, les soldats fusillaient aussi quelques-uns de leurs camarades. Le poteau d'exécution, le silo, la crapaudine, le tombeau, la barre de justice fonctionnaient toujours, en l'honneur du cinquième galon de Jaurès l'Aquatique. Le général André, novateur hardi, consacrait officiellement l'usage des poucettes, qu'il baptisait « humanitaires ». Et le citoyen Jaurès, convaincu par de solides arguments, abandonnait le système des milices, condamnait le service d'un an, se ralliait à la caserne et au service de deux ans (*Petite Rép.*, 8 février 1904) :

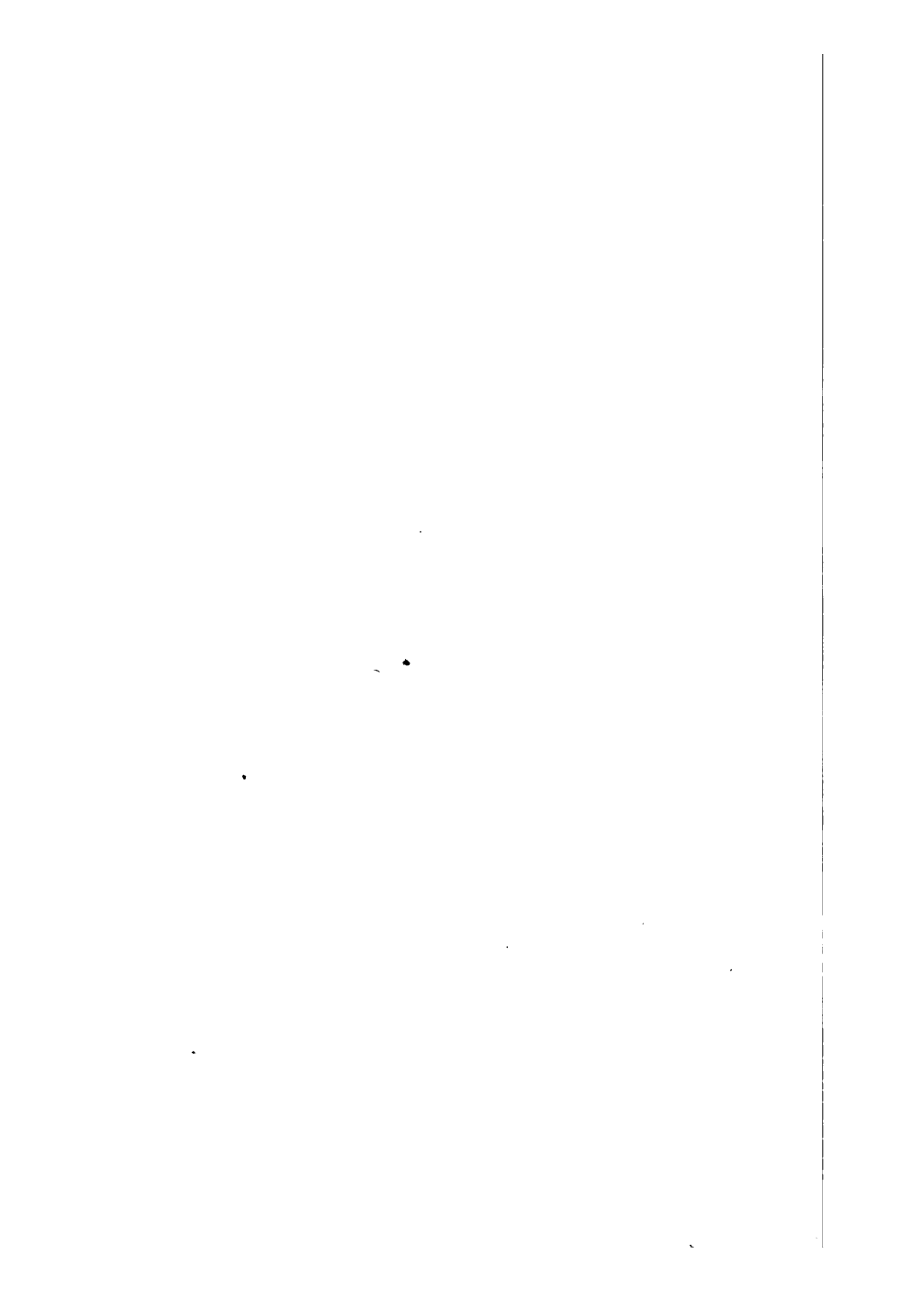
Puisqu'une grande commission, *dans son désir fébrile d'écarter le service de deux ans*, accepte l'idée du service d'un an, pourquoi le ministre de la guerre, sortant d'une réserve fâcheuse que ses ennemis viennent de lui rendre intenable, *ne proposerait-il pas le service de deux ans ?*

En le proposant après la motion beaucoup plus éblouissante et hardie de la commission, le ministre de

la guerre aurait un petit air modeste, *modéré et conservateur qui ne serait pas pour déplaire.*

Il est si rare de surprendre M. Krantz en flagrant délit de « révolution », que les ministres seraient bien candides et bien mal avisés de n' pas profiter de cette heureuse circonstance *pour introduire une réforme (service de deux ans)* attendue depuis longtemps par le parti républicain.

Car ce n'est pas tout que de procurer aux gens de la dynastie amirale des galons pour orner leurs casquettes ; il faut aussi leur fournir des ordonnances pour cirer leurs bottes. Les jeunes socialistes, assurément, ne voudraient pas se dérober à cet honneur.



VI

La Révolution est faite

L'Illustration du 31 octobre 1896 raconte ainsi le festin qui suivit l'inauguration de la Verrerie ouvrière d'Albi par ces deux grands socialistes, alors intimes, les citoyens Jaurès et marquis de Rochefort :

D'un bond, Jaurès est sur la table et, au milieu du silence qui s'est fait instantanément, il s'écrie :

« Citoyens, vous réclamez la *Carmagnole*, l'hymne vengeur aux accents duquel a été soutenue la grande grève de Carmaux. C'est moi qui vais vous la chanter ! »

Et, à pleins poumons, M. Jean Jaurès, ancien élève

de l'École normale supérieure, ancien professeur de philosophie à la Faculté de Toulouse, député d'Albi, entonne le chant farouche et forcené de la guerre civile :

Que faut-il au républicain ?
Du fer, du plomb et puis du pain.
Du fer pour travailler,
Du plomb pour nous venger,
Et du pain pour nos frères !

Il est debout, sur la table du banquet, le poing gauche fermé, la main droite levée et ouverte comme pour lancer chaque mot avec plus de force.

Au-dessous de lui, dans une grande clameur, le refrain lui répond :

Dansons la *Carmagnole* !
Vive le son ! vive le son du canon !

A la *Carmagnole*, voici que M. Jaurès mêle le *Ça ira*, et dans sa bouche, les paroles en sont plus surprenantes :

Ça ira, ça ira !
Tous les bourgeois à la lanterne,
Ça ira, ça ira !
Tous les bourgeois on les pendra !

« Tous les bourgeois, on les pendra ! » Plus de méprise : M. Jaurès, dans la marche de ses idées, en est à la *Carmagnole* Peut-être ira-t-il bientôt jusqu'à la *Ravachole*.

A la page voisine, une émouvante photographie montre le citoyen Jaurès au milieu des plats et des bouteilles, rugissant avec fureur :

Tous les bourgeois à la lanterne !
Tous les bourgeois on les pendra !

En exécution du pacte, M. Waldeck-Rousseau pria l'apôtre du Jourdain d'en finir avec ses démonstrations subversives, et de prêcher « l'évolution. »

Pour sauver du bagne le riche capitaine Dreyfus, on pouvait aller jusqu'à la Révolution. Pour le bonheur du peuple, l'évolution « en trois mille ans » suffirait.

La consigne fut promptement exécutée. D'abord, les comparses de la bande Jaurès continuèrent de déclamer dans les *meetings*, tandis

que leurs chefs restaient muets au Parlement. Puis, graduellement, le silence s'établit partout.

Les ministres Waldeck-Millerand-Galliffet se livrèrent alors à des bravades et à des violences dont MM. Casimir Périer, Méline ou Charles Dupuy n'avaient jamais eu l'idée. Le 27 mai 1900, par exemple, sous les yeux des délégués socialistes de l'Europe entière, les socialistes français furent vigoureusement rossés par la police de *leur* gouvernement ; ils virent massacrer un enfant, le petit Gortais, reçurent eux-mêmes une copieuse distribution de coups de bottes et de coups de poing, aux cris de « Vive Millerand ! » Ils rentrèrent en toute hâte au Palais-Bourbon, pour donner leurs votes au ministère.

Le lendemain paraissait un grand article du citoyen Jaurès sur les coopératives. Le lendemain des élections municipales nationalistes à Paris (6-13 mai), le citoyen Jaurès parlait éga-

lement des coopératives. Le lendemain du massacre de la Martinique, le citoyen Jaurès parlait de la pluie et de beau temps. Mais sa bande célébra comme un triomphe la condamnation à 16 francs d'amende des Assomptionnistes, qui recevaient d'autre part quelques cent mille francs de la République pour leurs écoles d'Orient et d'Extrême-Orient.

A Châlon, les gendarmes tuaient trois ouvriers à coups de revolver ; ils en traînaient cinquante en prison, menottes aux mains. A la Martinique, le lieutenant Kahn et l'infanterie coloniale tuaient vingt ouvriers à coups de fusils. Le député socialiste italien Morgari était expulsé de France pour avoir prêché aux ouvriers la fraternité ; l'évêque italien Colomiati et le nonce pontifical Lorenzelli étaient entourés d'honneurs, pendant qu'ils prêchaient aux mêmes ouvriers la haine et la trahison ; Sipido était livré à la police belge. Les ouvriers criaient toujours : « Vive Millerand ! »

Les députés socialistes se taisaient ; ils votaient des ordres du jour de confiance. Deux ans plus tard, quelques heures après la fin de la législature, le seul député Viviani devait épancher, dans un article du *Français*, l'indignation qu'il avait si longtemps contenue. Il s'était tu d'abord pour faire plaisir aux ministres : car les ministres sont utiles. Ensuite, il s'épancha pour faire plaisir aux électeurs : car les électeurs sont indispensables

Quelques feuilles subversives s'obstinaient à comparer le massacre de Châlon à celui de La Ricamarie (sous l'Empire), et la fusillade de la Martinique à celle de Fourmies (sous Constans). Le citoyen Jaurès intervint avec autorité (*Petite Républ.*, 20 avril 1900) : « Nous avons laissé à d'autres, s'écria-t-il, le facile plaisir d'exagérer la faute du gouvernement, de souligner ses faiblesses. Nous avons horreur de cet esprit de déclamation démagogique qui ne fait aucune différence entre la réaction systé-

matique, organisée, voulue, d'un Méline et *les incohérences* d'un gouvernement qui n'a contre la réaction qu'une intermittente vigueur. »

Les morts de la Ricamarie ou de Fourmies étaient de tristes victimes ; ceux de la Martinique et de Chalon n'étaient que des gêneurs. *Distinguo*. Les tueries exécutées par Galliffet sous Thiers étaient des crimes ; exécutées par Galliffet sous Millerand, des incohérences. *Distinguo*. On avait obsédé deux générations avec l'enfant qui reçut « deux balles dans la tête » sous Louis Bonaparte ; il ne fallait pas parler de l'enfant qui eut le crâne fendu sous Millerand. *Distinguo*.

Après avoir décoré de la Légion d'honneur le commandant Chapus, de Fourmies, et promu en France le lieutenant Kahn, de la Martinique, MM. Millerand-Galliffet donnèrent la croix au lieutenant de gendarmerie Ecarotte, qui avait sabré les grévistes de Marseille ; puis de médailles d'honneur aux agents de police Hen-

dricq et Ducorroy, qui avaient bâtonné les grévistes de Calais.

Le Congrès ouvrier révolutionnaire international fut interdit, par décision prise en conseil des ministres ; MM. Waldeck-Millerand firent menacer de l'application des « lois scélérates » les organisateurs qui tenteraient d'éluder l'interdiction.

A Châlon-sur-Saône, les ouvriers catalogués « libertaires » avaient été empoignés un matin au saut du lit et mis en prison, sans autre forme de procès.

MM. Waldeck-Millerand poussèrent même le dilettantisme jusqu'à traquer les ouvriers de Paris dans leur sanctuaire : la Bourse du Travail, que M. Charles Dupuy s'était contenté de fermer, fut prise d'assaut, occupée, fouillée de la cave au grenier par la police. Les ouvriers criaient toujours : « Vive Millerand ! »

Les socialistes mal dressés qui laissaient entendre quelques murmures étaient rappelés du-

rement au sens de la discipline. M. Vaillandet, maire socialiste de Bourges, professeur au lycée, était suspendu, déféré au conseil académique ; M. Laudier, secrétaire de la mairie de Vierzon, était révoqué ; M. Romani, receveur des douanes à San-Tropez, jeté sur le pavé ; jusqu'en Belgique, les socialistes que le multimillionnaire Vandervelde nourrit dans son office réclamaient la tête des socialistes français indépendants ; par toute la France, M. Millerand exécutait les fonctionnaires socialistes qui n'acceptaient pas l'estampille policière ; il rémunérait les autres en argent ou en places ; il ne souffrait pas de réticences, imposait la servitude ou la famine. Belle perspective du régime futur !

Le despotisme des deux chefs socialistes croisait avec leur fortune, avec les honneurs dont les comblaient tous les monarques d'Europe. M. Millerand, recevait du tsar de Russie et de Sibérie la grand-croix de Sainte-Anne et celle

de l'Aigle blanc ; il était sacré grand-croix de la Couronne de fer et baron par l'empereur d'Autriche : il devenait enfin grand-croix de l'ordre des SS. Maurice et Lazare par la reconnaissance du roi d'Italie. En cette qualité, conformément aux statuts du pape Grégoire XIII, le ministre collectiviste révolutionnaire avait dû prêter serment : « 1° de combattre pour la défense de la foi catholique et de s'opposer au progrès des erreurs de Calvin ; 2° de se marier une seule fois et de n'épouser qu'une vierge ; 3° de s'humilier dans l'obéissance ; 4° de garder la chasteté conjugale. »

Il était dès lors autorisé à paraître devant les électeurs du XII^e arrondissement dans le costume d'apparat de son Ordre, ainsi réglé : « chaperon gris, soutane grise à manches rouges, ceinture dorée, manteau décoré d'une croix de taffetas blanc. » Les citoyens socialistes en général, et ceux de Bercy en particulier, ne se sentaient pas de joie ; il se croyaient tous ba-

rons et chevaliers des Ordres dans la personne de leur idole ; il portaient des boutons métalliques aux armes des Millerand, et les citoyennes leur brodaient des bretelles héraldiques.

Ils savouraient aussi des réalités. Dans sa seule circonscription, M. Millerand répandait de sept à huit cents croix de la Légion d'honneur, palmes académiques et médailles honorifiques, la plupart à titre gratuit. A Firminy, de sa propre main, il fixait l'Étoile des braves sur la poitrine du maire socialiste Souhêt. La sociale entière se pavoisait des « hochets de la vanité. »

A l'Exposition, la foule socialiste se pressait avec fierté devant la vitrine réservée aux bijoux de la baronne Millerand qui feront encore, en 1904, avec ceux de la comtesse de Bessoulet, l'ornement de la section française à la World's Fair de Saint-Louis. Dans la seule année 1900, les appointements et frais de représentation du ministre collectiviste atteignaient 240.000 francs. Quand il parcourait les pro-

vinces, les généraux et les évêques le recevaient selon le cérémonial de l'An VIII, comme un envoyé de l'Empereur.

Il allait porter des encouragements aux vieux ouvriers, « vieux serviteurs », après trente ans d'usine ; il déjeunait chez Schneider, le maître du Creusot, dînait chez Menier, soupait chez Dufayel. Il rendait somptueusement ces festins, prodiguait les « spooms au vin de Samos » et les « turbans de homard à la Lucullus », d'où la bande Jaurès prit le nom fameux de *Sociale-Lucullus*. En visitant les grévistes affamés, il se faisait servir ces menus :

Croustades *Lucullus*
Filet de sole Joinville
Suprême de poulardes Régence
Cuissot de chevreuil sauce Grand Veneur
Mousse au Champagne
Truffes et champignons crème
Faisans de Bohême truffés
Pâté de foie gras
Salade Parisienne
Glace Présidence

Dessert

Vins :

Beaujolais et Graves en carafes

Haut Sauternes 1893 — Saint-Emilion 1892

Pommard

Moët et Chandon

De loin, les ouvriers socialistes s'en léchaient les babines. Ils criaient toujours : « Vive Millerand ! vive son Excellence ! vive Monsieur le baron ! » Quand le grand ministre était annoncé dans une ville, la Bourse du Travail envoyait parfois aux riches marchands une circulaire de ce genre :

Bordeaux, le 15 février 1902.

Monsieur,

Offrant, le dimanche 23 courant un vin d'honneur à M. le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, à M. le ministre des travaux publics et à M. le sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, assistés de M. le préfet de la Gironde, de M. le président de la Chambre de commerce, de M. le maire de Bordeaux et des corps élus, l'administration de la Bourse du travail, *désireuse d'offrir à la table d'hon-*

neur des vins dignes d'y figurer et ne le pouvant avec ses seules ressources, a l'honneur de solliciter de votre bienveillance quelques bouteilles de vin de cru pouvant être servi aux personnages officiels qui assisteront à ce vin d'honneur.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre respectueuse considération.

Pour la commission d'organisation

Le secrétaire : N. CLERC.

N. B. — Prière d'adresser les dons à la Bourse du travail, rue de Lalande, 42.

Jusqu'au ministère Millerand-Galliffet, à chaque grève de mineurs, le citoyen Jaurès et ses compagnons avaient soutenu que les lois de 1810 et de 1830, sur l'exploitation des mines, fournissaient des armes suffisantes pour vaincre la résistance des compagnies. Une fois au pouvoir, le ministre socialiste, subventionné par la haute banque et par la haute industrie, mit M. de Galliffet au service des patrons contre les ouvriers.

A la *Petite République*, un capitaine et un colonel authentiques furent chargés des rubriques militaires, que la sottise proverbiale du commandant Jaurès interdisait de lui confier. La justice fut mise en mouvement tous les jours pour traquer les journaux antimilitaristes. Tour à tour le *Flambeau* (Vienne), le *Drapeau Rouge* (Saint-Etienne), le *Droit du Peuple* (Grenoble), la *Dépêche* (Lyon), la *Jeunesse socialiste* et le *Libertaire* (Paris), furent poursuivis, condamnés. Le *Piouiou* de l'Yonne fut traduit deux fois de suite en cour d'assises et le professeur Hervé, acquitté par le jury, fut frappé par voie administrative, chassé de l'Université; Laurent Tailhade, atteint par les Lois scélérates que ni Dupuy ni Méline n'avaient osé appliquer à la presse, fut enfermé dans la prison de la Santé.

Pendant que le baron Millerand se harnachait de grands cordons et de plaques en diamants, pendant que le futur comte Jaurès rêvait à la

baignoire d'argent de Gambetta, les jeunes socialistes qu'ils avaient enflammés naguère s'acheminaient vers la crapaudine et le silo.

Au Parlement, des compères bien stylés interceptaient les questions dangereuses, étouffaient les incidents inopportuns. La grande question des libertés universitaires était escamotée par le socialiste Pastre ; le redoutable débat sur la congrégation du Bon Pasteur était éludé par la trahison du socialiste Fournière, qu'un signe des ministres faisait voter contre ses propres motions, qui vantait l'équité des conseils de guerre, et qui devait plus tard (nov. 1902) assimiler la Commune à l'Inquisition. Dans l'Église Saint-Germain des Prés, au mariage de M. Deschanel, toute la sociale-Jaurès tombait à genoux sous le goupillon du curé de La Guibourgère.

Tel était le mépris affiché par le baron socialiste Millerand pour le suffrage universel qu'il votait, à la Chambre, une proposition de loi-

pour établir le mandat législatif de six ans. Quand vinrent les élections de 1902, il suscita et défraya des candidatures officielles contre tous les socialistes restés fidèles à leur mandat ; il empêcha la réélection du socialiste Zévaès, qui avait proposé les seules mesures efficaces contre les moines ; il combattit odieusement, de concert avec la presse nationaliste et l'évêque de Fréjus, le socialiste Allard qui n'avait pas voulu se déshonorer ; il décida le ministre de l'Intérieur à soutenir, par une intervention personnelle et par les poings de trois cents agents de police, la candidature compromise du socialiste Rouanet, qui plaidait à Montmartre la cause des pèlerinages et du Sacré-Cœur.

Le 6 avril 1902, à Oloron, M. Louis Barthou, député opportuniste, ancien ministre des travaux publics et de l'intérieur dans les cabinets Méline et Dupuy, se justifiait devant les électeurs de n'avoir pas traité en ennemi le ministre Millerand. Il n'avait pas de peine à dé-

montrer que le baron collectiviste avait atteint du premier coup à la perfection de l'opportunisme. Il disait :

M. Millerand n'a pas tardé à rajeunir le mot de Mirabeau et à démontrer qu'un collectiviste ministre n'est pas et ne peut pas être un ministre collectiviste.

Sans doute, M. le ministre du commerce, lié par les nécessités de la tactique, par la fidélité à des amitiés puissantes et nécessaires, ou par la soumission à des patronages ombrageux, n'a cessé d'affirmer son attachement au programme de Saint-Mandé.

Mais, en même temps, il se pénétrait si bien des nécessités du gouvernement et des exigences du pouvoir que, peu à peu, son action, au début plus ardente, plus impérieuse, plus désordonnée, subissait l'influence, à laquelle elle cédait, des doctrines, de la méthode, de la politique même de M. Waldeck-Rousseau.

Je ne songe certes pas à faire un grief à M. le ministre du commerce d'une *évolution* qui témoigne plutôt de la rectitude de son esprit, si largement ouvert, mais je m'en empare pour expliquer comment, en dissipant leurs méfiances, cette évolution a facilité, pour certains

républicains, dont je suis, leur adhésion à l'œuvre de défense et d'action entreprise par M. Waldeck-Rousseau.

Je pourrais, s'il me plaisait, accumuler toute une série de preuves décisives, recueillies jour par jour, au cours même des événements. Il me suffira d'en noter quelques-unes.

C'est quelque chose d'avoir associé *le vote de M. Millerand, à trois reprises, au maintien de l'ambassade auprès du Vatican, du budget des cultes, et des fonds secrets, au rejet de l'impôt sur le revenu.*

Mais n'est-il pas plus significatif encore *qu'il ait participé, dans toute la mesure de sa responsabilité et de sa solidarité, à l'attitude si fière, si courageuse, si patriotique de M. le président du conseil, revendiquant au prix de la question de confiance, l'extension à tous les missionnaires de l'indemnité avancée, sur les promesses de la Chine, aux victimes des Boxeurs ?*

Et M. Leygues, j'imagine, a bien dû se réjouir, quelques jours après, de *l'adhésion donnée par son collègue collectiviste au discours dans lequel il déniait aux professeurs de l'Université, contre l'avis menaçant de M. Jaurès, le droit, leur classe finie, de tout faire et de tout dire avec la liberté des citoyens non fonctionnaires.*

Mais je me souviens, dans l'ordre social, *de faits encore plus précieux à retenir*, puisqu'il s'agit d'un socialiste.

Sans parler de *l'abandon infligé, malgré promesses retentissantes, aux ouvriers tullistes* de Calais, M. le ministre du commerce *s'est bien gardé* d'adresser à son collègue M. Baudin, à l'occasion des grèves de Carmaux et de Montceau-les-Mines, l'interpellation comminatoire que, par une interprétation d'ailleurs erronée de la loi de 1810, il adressait en 1894 à un ministre des travaux publics de ma connaissance.

De même, quand M. Waldeck-Rousseau, au moment des troubles de Marseille, a expulsé un député et des agitateurs italiens, *M. Millerand ne paraît guère s'être souvenu de ses objurgations véhémentes* contre un autre ministre de l'intérieur, encore de ma connaissance, qui, dans une situation analogue, avait pris, pour assurer la sécurité des ports, des mesures semblables.

Enfin, au moment de la grève menaçante des mineurs, *je ne sache pas qu'il ait essayé* d'imposer à M. le président du conseil sa doctrine, si souvent affirmée dans l'opposition, contre l'emploi préventif de la force.

Je pourrais emprunter à *la politique extérieure, dont M. Millerand a compris et subi les nécessités*, des exemples non moins topiques. Mais je craindrais, si je prolongeais cette énumération, d'ouvrir *un cours d'opportunisme pratique* qui n'est pas dans mon rôle et qui pourrait n'être pas de votre goût.

Du moins cela suffit-il pour me justifier à vos yeux de n'avoir pas suivi certains républicains dans une opposition assez systématique pour condamner chez les autres des doctrines, des déclarations et des actes qu'ils avaient eux-mêmes pratiqués hier et qu'ils pratiqueraient demain au pouvoir. Pour tout dire, j'ai cru mieux servir la République en restant fidèle à *mes idées, même acceptées et pratiquées par M. Millerand*, qu'en les reniant, au risque de favoriser, par haine ou par peur de M. Millerand, les pires entreprises de la coalition nationaliste et cléricale.

Toute l'œuvre du baron Millerand n'est pas rappelée dans ce passage. Il y manque notamment au moins une allusion au wilsonisme, au trafic des décorations, à l'achat des journaux, des consciences et des votes, aux lois d'affaires machinées pour le prodigieux bénéfice des gran-

des compagnies — (300 millions, rien que pour les constructeurs et armateurs de navires) — etc.

Mais l'essentiel s'y trouve :

Vote trois fois renouvelé, par le socialiste révolutionnaire Millerand, du budget des cultes, du Concordat, de l'ambassade au Vatican.

Vote trois fois renouvelé des Fonds secrets.

Vote de l'emprunt de 265 millions, dont 30 millions pour les missionnaires.

Trahison délibérée et cynique de tous les ouvriers en grève, « malgré des promesses retentissantes ».

Solidarité dans la responsabilité des fusillades de grévistes, et des mesures qui *devaient* provoquer des fusillades.

Solidarité dans la responsabilité et dans les profits personnels de l'alliance policière, militaire et financière avec l'autocrate de Pétersbourg.

Solidarité dans la responsabilité de toutes les opérations louches et de tous les crimes san-

glants du ministère Waldeck-Galliffet-Du Lac.

L'hommage de M. Barthou était sincère. Il était mérité. M. Charles Dupuy, M. Méline ou M. Casimir Périer le rendraient au baron Mille-
rand avec le même éclat.

Au mois d'août 1900, à Caudry, le Congrès de la Fédération socialiste du Nord votait les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Considérant que le ministère dit de Défense républicaine a été marqué, depuis sa constitution jusqu'à ce jour, par les événements les plus contraires aux intérêts du prolétariat et de la République ;

Considérant que, sous aucun ministère, jamais les conflits entre patrons et ouvriers n'avaient été aussi nombreux ; que jamais les travailleurs n'avaient été aussi trompés, condamnés, sabrés, fusillés et massacrés ; que jamais le sang ouvrier n'avait coulé aussi abondamment sur le pavé des rues ; que jamais la force armée, soldats, gendarmes et policiers, n'avait été aussi cyniquement mise au service du patronat ;

que jamais la guerre à la classe ouvrière n'avait été aussi implacable que sous le ministère Waldeck-Rousseau-Millerand ;

Déclare que tous ses membres, sans exception, depuis l'ancien socialiste Millerand jusqu'à l'avocat des panamistes, Waldeck-Rousseau, ont droit aux malédictions du prolétariat tout entier.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Le congrès de Caudry décide à l'unanimité :

De combattre et de condamner, comme contraire à la lutte de classe et aux intérêts du prolétariat, la *politique ministérielle suivie par les socialistes dits indépendants*, politique qui, au cours de ces temps derniers, est devenue surtout complice de l'emprisonnement, de la condamnation et de l'assassinat des travailleurs ;

De flétrir et de condamner les députés socialistes dits indépendants qui, lors de l'interpellation sur le crime de Châlon-sur-Saône, se sont rangés du côté des massacreurs du prolétariat et ont réprouvé, c'est-à-dire renié, les doctrines collectivistes qu'ils ont considérées comme un piège tendu aux travailleurs.

VII

Pour le Tsar

Lorsque les envoyés du tsar vinrent à Paris consacrer, pour la première fois, l'alliance franco-russe aux yeux de l'Europe, la *Petite République* du député socialiste Millerand publia l'article que voici :

Nous ne saurions souscrire à ce spectacle lâche de Français faisant la fête avec des gens qui ne nous sont rien, pendant qu'à quelques heures de ce Paris, pavoisé à en faire rougir un bonapartiste, des hommes armés chargent sauvagement des ouvriers désarmés, n'ont pas honte de frapper des femmes, de fouler aux pieds des enfants.

Et, à l'heure où ces abominations se commettent, les travailleurs de Paris se massent sur les boulevards, hurlent des acclamations d'esclaves, font cortège aux maîtres, dépensent leurs derniers sous dans un avilissement qui nous vaut d'être la risée de l'univers.

Eh quoi ! c'est la ville première, la cité d'où partit tant de fois le signal de délivrance, la poussée terrible dont les trônes se souviennent encore, c'est Paris révolutionnaire qui s'oublie à ce point ?

Des femmes que le rut semble affoler se disputent les lèvres d'inconnus que ce transport abrutit ; en une bestiale presse nous voyons celles que nous avons appris à respecter, à défendre, se précipiter vers les voitures qui portent les délégués de l'homme implacable, de l'Asiatique farouche qui sourit aux potences où se tordent, en un dernier soubresaut, les ardents défenseurs de la dignité humaine...

Allons, les travailleurs de Paris, les gens de cœur de toute la France, reprenez-vous, morbleu ! et, avec nous, que le pays du travail, de l'honneur, clame à l'ignoble bande des fêtards et des oppresseurs : Hypocrites gredins, halte-là !

Le citoyen Millerand alors, était le confi-

dent et l'avocat des nihilistes réfugiés en France, traqués par la police franco-russe.

Quand le citoyen Millerand fut ministre, le tsar vint lui-même visiter la République vassale. Vingt-et-un régiments d'infanterie et de cavalerie furent échelonnés le long des voies où le wagon de Sa Majesté devait rouler. Des revues militaires de cent mille hommes et des mascarades inouïes étalèrent la bassesse de nos parvenus, âmes de laquais sous des habits de maîtres. Toute la France étant à genoux, le ministre socialiste Millerand se mit à plat ventre.

Le tsar, dont les troupes massacraient ou s'apprêtaient à massacrer les Chinois de Mandchourie, les patriotes finlandais, les néo-chrétiens du Caucase, les étudiants et les ouvriers de Pétersbourg, de Moscou, de Kiew, d'Odessa, exprima au chef collectiviste révolutionnaire son approbation pour les victoires de l'ordre à la Martinique et à Chalon. Il lui octroya les grand-

croix de Sainte-Anne de Russie et de l'Aigle blanc, que son père décernait aux policiers, juges et bourreaux dans la chasse aux nihilistes. Les hommes capables de réflexion se demanderont comment l'ex-confident des réfugiés nihilistes put mériter de l'autocrate ces gages de reconnaissance.

Mais le grand parti socialiste français fut enivré d'orgueil. Il se regarda comme partie intégrante de la police russe. On renouvela chez les Russes de Paris les perquisitions dont M. Ribot avait jadis donné l'exemple. Le ministère fit condamner Waldemar Alkinof, Michel Mazarief, Alexandre Gabounia, Tzeretzelli, Elmonikoff, ouvriers ou étudiants russes, coupables d'avoir assisté à une conférence houleuse dans la Bourse du travail. M. Millerand recevait plusieurs fois à sa table M. Rachkowsky, chef de la police secrète de Nicolas II.

Au Comité général socialiste, Amilcare Cipriani, au nom de la Fédération socialiste révo-

lutionnaire de Loir-et-Cher, proposa d'exclure du parti « l'élu socialiste qui avait pris part d'une façon éclatante aux manifestations en l'honneur du tsar, et accepté des décorations des massacreurs de tous les pays. » L'ordre du jour pur et simple fut voté par 27 voix contre 16 et 11 abstentions c'est-à-dire que, sur 54 chefs socialistes, il y en avait 38 qui approuvaient ou ne désapprouvaient pas l'annexion de leur parti à la Troisième Section de Pétersbourg. A peu près dans le même temps, le maire de Chicago, comme républicain, refusait la croix de la Légion d'honneur.

Par un phénomène étrange, on voyait à Paris un certain nombre de « révolutionnaires » russes intimement liés avec les « socialistes » français que le tsar couvrait de ses faveurs. La revue russe *Gizn*, publiée à Londres, avait pour censeur français un affidé du baron Millebrand. Les prétendus camarades des étudiants et des ouvriers pendus, fouettés, emprisonnés

par le tsar, frayaient avec les « précieux alliés » du pendeur.

Entre 1815 et 1830, les révolutionnaires traqués n'auraient pas facilement admis que les ordres impériaux russes fussent le salaire des services rendus à la révolution. Ils auraient soupçonné autre chose ; Charles Frédéric Sand l'avait fait comprendre à Kotzebue en 1819. Mais au Congrès Socialiste de Tours, pendant que le sang coulait dans toutes les grandes villes de Russie, pendant que les étudiants se balançaient aux potences ou pourrissaient dans les casemates, et que de longues files d'ouvriers s'acheminaient vers les bagnes sibériens, le citoyen Jaurès célébrait d'un ton lyrique les vertus « de ce jeune et grand souverain pacificateur, Sa Majesté Nicolas II ». Les délégués du socialisme français applaudissaient.

VIII

Œuvre de police

Les députés, les journalistes parlementaires, les spectateurs qui assistèrent, le 9 décembre 1893, à l'inoffensif attentat de Vaillant n'oublieront jamais le spectacle qu'offrit la représentation nationale. Quelques personnes avaient reçu des égratignures : tous les élus du peuple se sauvèrent dans les couloirs en levant les mains au ciel, avec des cris de terreur. Il fallut vingt minutes aux huissiers pour les ramener à leurs places, afin que M. Dupuy pût prononcer son mot historique.

Le lendemain, M. Jaurès écrivait en tête de la *Petite République* :

L'Attentat

L'attentat commis hier à la Chambre soulèvera partout une douloureuse réprobation.

Ces attentats sont doublement criminels parce qu'ils sont *meurtriers et lâches*.

Ils sont stupides, parce qu'ils risquent de déchaîner les plus déplorable réactions.

La Chambre a gardé hier, sous l'explosion, une *noble et calme attitude* dont il convient de la féliciter.

Les blessés aussitôt emportés (!) ou emmenés, elle a repris sa délibération et ses votes.

Elle gardera, nous en sommes sûrs, après l'événement, le *sang-froid* qu'elle a montré dans l'événement même (*sic*).

Tous les partis ont été confondus *dans le même péril*; qu'ils restent unis, au moins, dans la même dignité.

Pour nous, socialistes, ces *tristes et criminelles agressions* nous animent plus encore, s'il est possible, à continuer l'organisation du prolétariat militant.

Nous ignorons, à l'heure présente, *ce qu'est le crime d'hier*, et si quelque atome de révolte s'y mêle *à la scélérateuse ou à la folie*.

Mais nous savons bien que c'est en groupant les souffrants et les déshérités de l'ordre social actuel que nous les arracherons le plus sûrement aux impulsions du crime ou au délire des vengeances individuelles.

Toute conscience qui s'ouvre se rassérène. Depuis longtemps les socialistes s'appliquent à déraciner l'anarchisme. Ils y parviendront en ne retranchant rien de leur haut idéal (*sic*).

Ces lignes suaient la peur.

Il fallait les rappeler, après l'interdiction brutale du Congrès des ouvriers libertaires à Paris, après l'arrestation « à la russe » des ouvriers libertaires de Châlon, pour éclairer le métier des « compagnons anarchistes » qui sont en commerce amical avec la bande Jaurès.

Sur le rôle du citoyen Jaurès comme agent provocateur, au service du ministère Waldeck-Rousseau et des intérêts représentés par ce gouvernement, tous les socialistes qui ont subi la

persécution, tous les jeunes hommes qui languissent dans les bagnes militaires sont fixés. Les autres méditeront avec fruit le fait suivant.

Le 8 mars 1888, le Syndicat de la Presse républicaine se réunit pour juger le cas d'un journaliste politique accusé d'être un agent de la police secrète. Le dossier ne permettait aucun doute. Ancien membre de la Commune, déporté en Nouvelle-Calédonie, rapatrié après l'amnistie, le sieur X... s'étais mis à la solde de la Sûreté générale pour espionner ses anciens compagnons ; il recevait, sur les Fonds secrets, une mensualité fixe et des gratifications considérables. A diverses reprises, il posa sa candidature dans des circonscriptions où l'envoyait le ministère pour faire le jeu du candidat officiel. Enfin, M. Constans le chargea de créer un journal qui s'appellerait *le Ralliement* et qui s'efforcerait d'amener à l'opportunisme une grosse fraction des partis avancés. Les Fonds secrets en feraient les frais.

Les preuves, correspondances, chèques, reçus, livrés par un autre policier en disgrâce, furent soumis au Syndicat de la Presse républicaine. Le président, qui s'appelait Raoul Canivet, et qui en avait bien d'autres sur la conscience, refusa de sévir. Alors M. Millerand, appuyé de quelques journalistes radicaux, demanda catégoriquement l'expulsion du confrère indigne, sous menace d'un esclandre qui bouleverserait l'association. Il fallut céder. Le mouchard X... fut exécuté.

En 1899, M. Waldeck-Rousseau résolut d'attribuer à la *Petite République* le rôle que M. Constans avait destiné naguère au *Ralliement*. Pour diriger M. Jaurès dans son nouveau métier, il lui donna comme collaborateur précisément le mouchard X..., que M. Millerand avait fait exécuter avec tant de fracas.

Les signatures du mouchard X... et du citoyen Jaurès fraternisèrent dans la *Petite République* jusqu'au jour où M. Waldeck-Rous-

seau jugea le citoyen Jaurès capable d'opérer seul.

Ces besognes ne sont jamais gratuites. On ne les accomplit pas « pour l'honneur ». Il reste à voir comment M. Jaurès fut payé.

IX

Les Affaires

A la mémoire de Bathaut
qui fut aussi
vice-président de la chambre.

M. Jaurès ayant scrupuleusement rempli les obligations que lui imposait le pacte de 1899, M. Waldeck-Rousseau tint ses promesses. Il avait garanti l'impunité pour les divers chantages, vols, escroqueries, trafics d'influence, de places ou de décorations auxquels pourrait se livrer le célèbre tribun. L'impunité fut absolue. Pour énumérer tous les faits, il faudrait explorer

les dossiers de la Justice et de l'Intérieur. On se contentera des exemples typiques.

Un grand nombre de journaux reçoivent des mensualités régulières de la maison de jeu de Monte-Carlo, pour n'être pas tentés d'en signaler les drames et les scandales. Aucune preuve, bien entendu, ne peut être produite. M. Jaurès a été souvent accusé de figurer, pour sa feuille, sur la liste d'émargements du tripot. Il n'a jamais nié.

Le Directeur de la *Petite République* fut un jour interrogé fort aigrement par certains collaborateurs sur la raison qui faisait payer un critique théâtral quatre fois plus cher que les rédacteurs politiques ; il répondit que ce salaire rémunérait l'apport d'un traité avec Monte-Carlo... Les « socialistes révolutionnaires » n'ont pas lu sans édification l'apologie de S.A.R. le prince de Monaco dans la *Petite République* du 49 janvier 1903.

Le journal *l'Éclair* fut le plus acharné, le plus

perfide, le plus féroce de la presse militariste, au cours de l'affaire Dreyfus. D'autre part, il est dans la dépendance immédiate des grandes compagnies minières de France. On a vu plus haut que M. Jaurès avait été en négociations avec l'Elysée, au plus fort de la bataille, par l'intermédiaire de M. Alphonse Humbert, rédacteur en chef de *l'Éclair*. Et l'un des collaborateurs quotidiens les plus dévoués de M. Jaurès, à la *Petite République*, ne cessa pas de collaborer quotidiennement aussi au journal de l'État-major, avec le commandant marquis du Paty de Clam et le garde-chiourme Deniel. Les ouvriers mineurs qui, dans une succession de grèves, furent trahis et joués par MM. Jaurès-Millerand dégageront sans doute la moralité de ces faits trop peu connus.

Il convient d'en rapprocher la collaboration quotidienne, pendant et après l'affaire Dreyfus, de M. de Pressensé au *Temps* opportuno-panamiste. On travaille dans la révolution pour des

mandats, et dans les officines réactionnaires pour la monnaie. Honnêtes accommodements!

Dans *la Petite République* des 6 janvier, 7 février, 15 février, 28 février 1900 le citoyen Jaurès publia une série d'articles pour lesquels il reçut une somme considérable d'une compagnie américaine d'Assurances sur la vie.

De ces boniments effrontés, il faut retenir l'argument principal que donnait le journal «socialiste » pour capter la confiance de ses pauvres lecteurs au profit des financiers d'outremer :

Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention du public sur la composition tout à fait exceptionnelle du conseil d'administration de cette grande Compagnie.

En effet les plus éminentes personnalités dans le monde de la Finance, de l'Industrie, des Arts, dans *l'Armée et dans la Magistrature* sont représentées dans ce Conseil d'Administration modèle.

La fortune privée de ses cinquante-deux membres représente environ *dix milliards de francs*. Les capitaux d'affaires réunis des grands établissements qu'ils administrent sont estimés à *cent milliards de francs*.

On imagine quels pourboires dut prélever sur ces milliardaires l'Apôtre collectiviste.

Du coup, les *Retraites ouvrières* furent enterrées...

Voici un exemple de vol pur et simple.

En 1899, les grévistes du Creusot s'étant mis en grève, le journal de M. Jaurès ouvrit une souscription qui produisit 25.793 francs ; la caisse de la grève ne reçut que 23.500 francs ; la différence, soit 2.293 francs, était restée en route. A la suite d'une enquête conduite en 1901 par quelques militants socialistes, le vol fut prouvé avec tant d'évidence que l'administrateur de M. Jaurès prit le parti de restituer la somme, sous les huées du public.

Les 2.293 francs volés dans *une seule* souscription par la bande Jaurès représentaient le pain des femmes et des enfants pendant le chômage des hommes. « Je ne suis pas un ascète, explique le citoyen Jaurès ; il me faut la vie large. »

↑ Durant la grève de Pensylvanie, en 1902,

près de 50 millions de francs ont été recueillis par souscription pour les mineurs américains : lorsque M. Jaurès y pense, il a des éblouissements.

Le système des chantages, dans la maison du célèbre tribun, fonctionne comme on en jugera par le trait suivant.

En 1897, on découvrit que les brasseurs de Paris commettaient d'énormes fraudes au préjudice des finances municipales ; ils dérobaient aux taxes des quantités de bière considérables ; ils faisaient nuitamment des brassins soustraits au contrôle ; ils forçaient en alcool leurs bières déclarées, pour les dédoubler ensuite, et frustrer ainsi le fisc de la moitié des droits (15 fr. pour deux Hl. au lieu de 15 fr. par Hl.).

Une enquête fut instituée par l'Administration et par le Conseil municipal. Les brasseurs incriminés durent avouer leurs agissements ; *ils confessèrent qu'ils faisaient tort à la Ville de 1,500,000 fr. par an.* Mais on prouva que,

en réalité, c'était **quatre à cinq millions par an, depuis dix ans**, que les fraudes de la brasserie parisienne avaient coûtés aux contribuables.

Les brasseurs se rabattirent alors sur l'*argument patriotique*, refuge ordinaire des coquins. Ils prétendirent qu'ils voulaient, en fraudant, défendre le marché national et le consommateur national contre l'invasion des bières allemandes. Ils volaient pour la Patrie!

Ils volaient aussi *par philanthropie* : afin de fournir aux travailleurs une bière inférieure appelée *bibine*, faite « avec des glucoses mal rectifiées où subsistaient des traces d'acide sulfurique ». (Rapport Paul Brousse.)

Ou bien ils volaient *par zèle pour la Défense nationale*; ils fabriquaient de la glace, afin de refroidir hâtivement les bassins frauduleux et de déjouer ainsi les recherches de l'octroi : et cette fabrication de glace « pouvait rendre de grands services à Paris en cas de siège »...

Les débats, enquêtes, rapports et tripotages variés sur cette grosse affaire ont duré plusieurs années. L'affaire Dreyfus absorbait malheureusement l'attention publique. Les fraudeurs ne restituèrent pas un sou de leur énorme butin (près de 50 millions; *ils avouaient 15 millions*).

Quand on voulut empêcher les fraudes pour l'avenir, ils trouvèrent encore moyen d'é luder les mesures qu'ils redoutaient. Au lieu d'une taxation sur les quantités de bière sortant des brasseries, les intéressés firent accepter au Conseil municipal un système d'abonnement très préjudiciable aux finances parisiennes.

En dépit des luttes passionnées qui occupèrent la fin de 1897, un journal politique avait suivi de près l'affaire des brasseries, abandonnée jusque-là aux journaux corporatifs : c'était la feuille de l'apôtre Jaurès.

On pouvait lire dans *la Petite République*

du 15 septembre 1897, en première page, tête de colonne, cet article :

LES FRAUDEURS A L'OCTROI

Un vol de 100 millions

Les deux administrations des contributions indirectes et de l'octroi exercent parallèlement les fabricants de bière...

... Deux précautions valent mieux qu'une, dit la sagesse des nations. C'est aussi l'avis de l'octroi parisien. Il s'était aperçu de fraudes nombreuses avant que les gabelous ne visitassent pour leur compte les produits des brasseries.

Notre excellent confrère *le Gabelou* estime que la perte annuelle pour les finances communales n'est pas moins de *4 à 5 millions depuis vingt ans*.

Il est vrai qu'à ce régime les brasseurs trouvaient honneur et profit : on a vu de très grosses fortunes réalisées en quelques années, et de joyeux coquins rouler carrosse avec l'argent gagné au détriment de tout le monde...

... Les brasseurs ont des amis très haut placés, et ils sont parvenus à reprendre le bon bout. La direction

générale des contributions indirectes, dont M. Cochery est le grand chef, mise en présence de nombreux procès-verbaux de fraudes, a tout simplement refusé de les instruire. Elle est allée plus loin ; elle vient de prescrire de nouvelles formalités, qui mettent l'octroi de Paris dans la presque impossibilité de constater les contraventions.

Et voilà comment le vilain coco du ministère des finances *s'entend avec les fraudeurs pour voler* la Ville de Paris.

Le Conseil municipal s'occupera certainement de cette affaire, sur laquelle nous reviendrons bientôt, car elle est intéressante et met une fois de plus à jour les ordures de la société capitaliste.

Les brasseurs ne comprirent pas du premier coup.

La Petite République revint à la charge le 30 septembre :

La Puce à l'oreille

LES FRAUDES DES BRASSEURS. — UNE CIRCULAIRE AUX
GABELOUS.

L'Administration avoue

Notre article sur les fabrications clandestines de

bières, qui échappent aux perceptions de l'octroi de Paris, était fait à l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources.

La preuve c'est que, presque immédiatement après, le directeur de l'octroi, inquiet de nos révélations et redoutant des questions indiscrètes au Conseil municipal, a fait adresser à tous les inspecteurs la circulaire suivante :

.

Le directeur de l'octroi joue une petite comédie en prévision des débats où il sera prochainement mis en cause. Mais, singulièrement maladroit, il reconnaît avec une grande naïveté que ses prédécesseurs et lui, aidés par la Régie, ont, *par négligence ou bénévolement*, garanti la plus complète impunité aux *voleurs*.

Cette fois, les brasseurs eurent l'intuition qu'on ne leur signalait pas sans une arrière-pensée l'approche des débats au Conseil municipal.

Un journal corporatif, *le Gabelou*, qui avait mené la campagne avec beaucoup de vigueur

reçut la visite de quelques messieurs qui lui offrirent de payer la publicité de sa quatrième page au prix qu'il exigerait.

Le Gabelou refusa les présents d'Artaxerxès.

A la *Petite République*, on put voir s'étaler, dès le 22 novembre — l'instant psychologique approchait — une large annonce de la principale brasserie intéressée (22 et 28 novembre, 4, 12, 17 décembre).

On la trouve flanquée d'une annonce quotidienne pour la

SOLUTION DE BI-PHOSPHATE DE CHAUX

DES

FRÈRES MARISTES.

Mais l'annonce des brasseries était payée plus cher le millimètre carré. Car les articles fulminants contre les brasseurs-fraudeurs firent place à des apologies qui paraissaient généralement la veille ou le lendemain de la réclame, et dont voici un échantillon :

... Les adversaires des brasseurs parisiens les accu-

sent de fraudes annuelles supérieures à cinq millions.

C'est inepte !

(*Petite République*, 10 décembre.)

Suprême argument

LE PATRIOTISME EN BIÈRE. — UN DÉFI

Si l'on demandait à ceux qui s'efforcent d'empêcher tout arrangement entre les brasseurs parisiens et la Ville quel but ils poursuivent, ils seraient bien empêchés de répondre, car pour être francs, ils devraient avouer que leur unique objectif est la ruine de cette industrie, dont ils rêvent de se partager les dépouilles.

Ils ont commencé par accuser leurs victimes de fraudes énormes : cinq à six millions.

Or, il est prouvé, et l'Administration peut le vérifier, que ce chiffre représente le bilan total des brasseurs de Paris.

Ou, *Petite République* du 24 décembre :

La Brasserie parisienne

UNE MESURE DE JUSTICE. — LE SYSTÈME DE L'ABONNEMENT

ADOPTÉ PAR LA 1^{re} COMMISSION AU CONSEIL MUNICIPAL.

— SOTTISE ET MAUVAISE FOI.

Ainsi que nous étions en droit de l'attendre de l'es-

prit démocratique du Conseil municipal de Paris, sa première commission vient enfin de se prononcer dans la question si délicate de la « Brasserie parisienne » pour le système de l'abonnement.

La Ville gagnera six cent mille francs (*sur quatre à cinq millions qu'on lui vole*) et les quelques milliers de travailleurs que cette industrie fait vivre à Paris, ne se verront pas retirer le pain de la bouche pour le plus gros bénéfice de quelques brasseurs extérieurs (*banlieue*), voire de brasseurs allemands (!)...

Nous n'entreprendrons pas de répondre à *toutes ces sottises* (ce sont les précédents articles de *la Petite République*) qui ont été débitées sur ce sujet, pas plus qu'à la mauvaise foi intéressée dont ont fait preuve dans cette discussion *les adversaires de Paris*.

Ou, *Petite République* du 31 décembre :

Les Bières

ENCORE UNE HISTOIRE. — LE MONOPOLE. — PAS D'EXPLICATION. — BILAN

... Il faut dire la vérité. (!)

La campagne menée *en exagérant jusqu'à l'absurde les fraudes imputées* aux brasseurs de Paris ne peut profiter qu'à leurs concurrents de province.

... *Ce serait du gâtisme absolu, si ce n'était pas autre chose !*

En tout cas, il sera curieux de voir ceux de nos édiles qui auront pris parti pour les intérêts non parisiens contre des intérêts parisiens...

C'était clair.

Au mois de janvier 1898, un groupe d'employés de l'octroi publia, dans le journal de cette corporation (*Gabelou*, 2^e janvier), la lettre que voici :

A M. Gérault-Richard, député, rédacteur en chef de *la Petite République* :

Monsieur et honoré Député,

Au nom d'un grand nombre de mes collègues et au mien, j'ai l'honneur de tenter une démarche auprès de vous.

La grande majorité des employés de l'octroi de Paris est socialiste ; nous sommes, en chiffres ronds, 3,000 qui avons toujours voté et voterons toujours pour les candidats socialistes. Votre journal *la Petite République* est l'écho du socialisme par excellence.

Ceci posé, arrivons aux faits. Tout récemment votre

estimable journal publiait un article chargeant à fond sur les brasseurs-francsurs.

Cette affaire est trop connue pour que je me permette de la rappeler.

Quelques jours après paraissent une série d'articles en tous points élogieux pour ces mêmes brasseurs-francsurs.

Nous avons cru voir, dans ce changement subit d'attitude, une affaire de publicité. (*sic.*)

Pendant, nous concevons l'espérance de nous être trompés, et nous venons vous demander, monsieur le député, de bien vouloir dissiper nos doutes.

Nous avons toujours cru que *la Petite République* avait son franc parler. Nous ne pouvons nous résoudre (!) à croire qu'elle soit achetable.

Comme électeurs et comme contribuables, nous nous adressons à votre loyauté connue pour éclairer notre religion sur ces faits qui nous ont fermement peiné.

Dans l'espoir que cet humble appel sera entendu, recevez, monsieur le député, l'assurance de notre parfaite considération.

« L'humble appel » ne fut pas entendu ; et

l'Administration de la *Petite République* se garda bien de répondre aux employés de l'octroi.

Dans les chantages de cette sorte, le citoyen Jaurès opère au moyen d'hommes de paille, qui assurent ainsi la recette fructueuse, pendant que lui-même chante son grand air sur le devant de la baraque.

Mais, dans les circonstances importantes, le chef donne de sa personne. C'est ainsi que trois mille socialistes, réunis au Théâtre de la Porte-Saint-Martin sous la présidence de M. Anatole France, suivirent des yeux le citoyen Jaurès, rendant visite au multi-millionnaire Edwards, dans son avant-scène. Le citoyen Jaurès saluait, souriait, pliait sa courte échine, faisait des grâces. Quelques mois plus tard, le journal du citoyen Jaurès apprenait tous les jours à l'univers que « le sieur Edwards » était un bandit, et que « son or fangeux, son or boueux, son or infâme » avait été puisé aux sources les plus

honteuses ; le sieur Edwards « forban, faussaire pot-de-vinier, maître-chanteur, panamiste, jésuite, » devait être « dépiauté des pieds à la tête. »

Le citoyen Jaurès faisait signer par son acolyte des colonnes entières de ce style (22 mars 1901, et tout le mois):

Edwards est gai. Mais, sapristi, où met-il donc sa gaieté? Celle-ci, comme la violette, se dissimule et cherche de préférence les endroits d'où les ordures ménagères éloignent les passants.

Edwards rit peut-être, mais les excréments qui fermentent dans sa bouche et s'échappent à gros bouillons font que le public ne s'en aperçoit pas.

Que s'était-il donc passé, depuis la cérémonieuse visite de la Porte-Saint-Martin ?

Un détail. Le citoyen Jaurès avait sollicité l'or du multi-millionnaire, qui avait préféré en faire un autre usage. L'or de M. Edwards, qui eût été pur et sacré s'il avait arrosé la maison Jaurès, devint *infâme et fangeux* parce qu'il

soutenait le journal concurrent. Le plus drôle ; c'est que les députés Rouanet, Viviani, Fournière et M. Paul Brousse, tous rédacteurs à *la Petite République* du citoyen Jaurès, continuaient d'empocher, au *Petit Sou*, « l'or infâme et boueux du bandit Edwards. »

Instruits par la mésaventure de M. Edwards, d'autres capitalistes furent moins récalcitrants ; ils venaient même apporter leurs fonds volontiers dans l'escarcelle de l'apôtre en échange de décorations. Le ministère Wadeck-Millerand alimentait le stock. Les croix, comme bien on pense, ne se vendaient pas... La maison Jaurès faisait seulement les démarches nécessaires pour que le gouvernement récompensât le républicanisme de ses amis ; couturiers, marchands de casquettes, fabricants de corsets, financiers, accouraient à la distribution.

Le citoyen Jaurès connaissait la méthode, l'ayant lui-même expliquée à la chambre le 17 mars 1894. Il s'agissait du cas Edmond Blanc.

Le 23 octobre 1886, M. Edmond Blanc avait souscrit pour cent mille francs d'actions de *la Petite France*, journal de M. Wilson; et le 28 décembre 1886, M. Grévy, beau-père de M. Wilson, avait octroyé l'Etoile des Braves à M. Edmond Blanc, de Monte-Carlo.

En relatant cette histoire, M. Jaurès avait manifesté à la tribune une violente indignation. Elle était sincère, mais on ne la comprit pas d'abord. On avait cru que M. Jaurès était scandalisé par l'immoralité de MM. Blanc, Wilson et Grévy. M. Jaurès était simplement outré de ce que M. Edmond Blanc eût traité avec la maison Grévy, au lieu d'attendre le ministre Millerand. C'était cent mille francs de perdus pour *la Petite République*.

Les 700 décorations ou promotions dans la Légion d'honneur que le ministre socialiste-collectiviste-révolutionnaire du Commerce distribua au cours de l'année 1900 ne furent sans doute pas payées toutes à ce taux. Même à meil-

leur marché, elles durent constituer un solide profit.

A la même époque, il se fonda une Compagnie pour fabriquer des pavés avec les tessons de bouteille et les débris de vaisselle. Un brevet fut pris par les inventeurs du système. Il fallait des intermédiaires pour placer le produit auprès des municipalités. La maison Jaurès offrit ses services ; l'un des hommes de paille du citoyen Jaurès se vanta de réaliser promptement un million en courtages ; des essais furent faits, aux frais des contribuables, dans toutes les grandes villes qui possédaient des conseillers municipaux affiliés à la bande Jaurès, notamment à Paris (rue Tronchet) et à Marseille. Interpellé par un collègue à ce sujet, le rapporteur de l'affaire au conseil municipal de Marseille confessa qu'il avait présenté des conclusions favorables pour obéir aux injonctions de *la Petite République*.

Pendant quinze ans, la France avait retenti

dés dénonciations socialistes contre les grandes compagnies de chemins de fer, contre les « Conventions scélérates » qui leur ont livré une forte partie de la fortune nationale, et contre le ministre opportuniste Raynal, auteur et signataire de ces traités. L'histoire des « Conventions scélérates » était l'un des thèmes favoris du parti Millerand-Jaurès.

Une fois au pouvoir, leur premier souci fut d'en conclure de nouvelles. Il n'y avait plus rien à faire avec les compagnies de chemins de fer ; on se rabattit sur les compagnies de navigation. Elles sont moins puissantes, moins riches ; mais elles offrent cet avantage que leur comptabilité ne tombe pas sous le contrôle de l'État ; elles disposent de leurs fonds de corruption sans risque pour les corrompus.

La Compagnie générale Transatlantique avait déjà éprouvé que les réformateurs de la maison Jaurès se laissent convaincre par de bons arguments. A l'expiration d'une conven-

tion pour les services maritimes postaux de la Méditerranée, en 1895, la Compagnie Transatlantique avait demandé le renouvellement; sous les attaques furieuses de MM. Jaurès, Rouanet et consorts, le projet avait échoué. Alors M. Pereire, directeur de la Compagnie, se rendit propriétaire du journal la *Lanterne*; on y vit entrer comme rédacteurs (février 1897) MM. Millerand, Viviani, l'ex-antisémite Rouanet (subitement converti), et quelques-uns de leurs camarades. Immédiatement, sans projet de loi, en traitant de gré à gré, la Compagnie Transatlantique obtint la concession qu'elle souhaitait. Bien mieux : elle en obtint une autre, plus importante, pour le service du Havre à New-York.

Ce n'était qu'un prélude. Toutes les compagnies de navigation savaient désormais ce qu'elles avaient besoin de savoir. Dès que M. Millerand fut ministre du commerce, il présenta et soutint pour leur compte, au Parle-

grès socialistes où « le Parti » devait ratifier et endosser toute l'ignominie de ses pontifes — les fusillades d'ouvriers, les vols, les sales trafics, les complicités cosaques et les trahisons de toutes sortes — la manne pleuvait sur les comités. Les moindres laquais de M. Jaurès, de M. Millerand et de leurs affidés obtenaient des recettes buralistes, des perceptions, des postes d'inspecteurs ou chefs de bureau dans les administrations, sans préjudice des croix, palmes, espèces sonnantes. Quiconque entendait rester propre était brisé; quiconque acceptait de se vendre était payé largement.

Le principal dispensateur de ces bienfaits était l'ancien député Lavy, maître des cérémonies au ministère du baron Millerand. Il regagnait chaque soir son domicile en équipage; les voisins, qui avaient connu la situation précaire du personnage avant l'Exposition, commencèrent à jaser. « Maintenant, expliquait M. Lavy *junior*, papa laisse le carrosse au coin de la rue Marcadet. »

L'honorable M. Lavy comptait, après avoir enrichi tant de camarades en trois ans, sur une trésorerie générale. Il fut « seulement » nommé : secrétaire général de la Société de navigation asiatique, à 12.000 fr. ; commissaire du gouvernement près la Société des chemins de fer éthiopiens à 12.000 fr ; commissaire du gouvernement près la Société des câbles sous-marins à 6.000 fr.

Au milieu de ces appétits déchaînés, de ce concours de concussions et de friponneries, le citoyen Jaurès prépare déjà sa plaidoirie, pour le jour où le dégoût des honnêtes gens le traduirait devant un tribunal ou devant l'opinion. Dans la *Petite République* du 29 mai 1902, il écrit :

Jamais la Convention ne fut plus grande qu'en 1792 et en 1793, quand elle abattait la royauté, brisait la Contre-Révolution, suscitait et armait des millions d'hommes, déliait où libérait l'Europe esclavée et s'immolait elle-même pour assurer la nécessaire unité d'action

Or, il n'y eut jamais plus de gaspillages, plus de voleries, plus de spéculations coupables.

... Si nous entrons dans la sociologie profonde de M. Drumont, nous devrions conclure que, dès 1792, la bourgeoisie était condamnée. Mais cette large tare de corruption n'a pas empêché la bourgeoisie révolutionnaire d'accomplir son œuvre historique...

Conclusion : les filouteries, les chantages, la curée de la fortune publique, l'orgie crapuleuse aux frais des pauvres dupes, sont l'indice qu'une grande œuvre s'accomplit.

D'abord timide, le citoyen Jaurès insinuait : « Ecoutez les belles phrases que je déclame ; ne vous occupez pas des actions basses que je commets. » Emporté par son génie de sophiste, il arrive à déclarer sincèrement : « Les actions dégradantes qu'on me reproche annoncent la grandeur de mon rôle historique : voyez les coquins de la Convention ! »

X

Les cent mille paletots

Les socialistes déracineront l'anarchisme
en ne retranchant rien de leur haut idéal

JEAN JAURÈS.

Il nous faut la vie large. Nous ne sommes pas des ascètes !

JEAN JAURÈS.

Concurremment avec son entreprise de politique et de presse, M. Jaurès abrite sous son nom une vaste entreprise commerciale. Il a ouvert, au rez-de-chaussée de sa maison, des magasins où il rivalise d'ingéniosité avec la maison Du-fayel.

Il y vend :

Un magnifique costume complet, cheviote indéchirable, pour 16 fr.

Un superbe chapeau de feutre souple, forme Van Dyck, pour 2 fr.

Les porteurs de Bons pour le costume complet auront droit également à des primes-couverts :

6 cuillères, 6 fourchettes, 6 cuillères à café pour 3 fr. 25 les 18 pièces ;

Avec une louche, dans un élégant écrin pour 3 fr. 50 ;

En façon Louis XV pour 6 fr. 25.

Une demi-page du journal est consacrée aux indications pour prendre les mesures, envoyer les commandes.

M. Jaurès constate « l'accueil enthousiaste » fait à sa *Prime-réveil* et à son *Paletot-prime*. Il en annonce de nouvelles :

Des chemises flanelle, coton ou tennis.

Des draps de lit

Des services d'Yable

Des toiles à matelas.

Qu'on massacre les ouvriers à la Martinique, à Châlon, ou les enfants au Père-Lachaise —

M. Jaurès est muet. Pas un mot sur l'extradition de Sipido, sur les applications de lois scélérates, sur les atrocités de Chine. M. Jaurès combine des primes pour ses lectrices, jalouses des avantages accordés aux citoyens :

Élegant collet, drap cuir, garanti pure laine, avec application drap.	8 50
Boîtes de parfumerie, 6 flacons en charmant écrin.	3 95
Couvre-pied satinette	14 50

Et des costumes de cyclistes, et des costumes d'automobilistes, et des chaussures : *le Gracieux*, à 6 francs, *le Chéri* à 8 fr. 50, *le Coquet*, *l'Amazone*, *l'Idéal*, etc., etc.

Les rayons s'ajoutent aux rayons. C'est un Grand Magasin ; et M. Jaurès se trouve doublement le confrère de M. Jaluzot.

Voilà trois ans que dure ce commerce.

Où est le mal ? dira-t-on.

Où est le mal ? demande M. Jaurès lui-même.

Le journal devient ainsi le centre d'une coopé-

native. La boutique aux marchandises fournit des ressources pour la boutique au papier imprimé, qui ne saurait vivre par la vente de son papier.

Sophisme. Il y aurait *coopérative* si l'opération était pratiquée comme au Vooruit de Gand, où les lecteurs du journal *sont les associés en même temps que les clients* du magasin. Mais ici c'est une affaire du type capitaliste. Les profits ne se répartissent pas entre les clients ; ils tombent dans la caisse patronale.

Et nulle part la férocité capitaliste ne s'était affirmée plus impudemment.

Des ouvriers tailleurs ont démontré que les costumes vendus par M. Jaurès au prix de 16 francs lui coûtaient 8 fr. 50. Un costume complet pour 8 fr. 50, cela met, paraît-il, le salaire des confectionneurs à *0,14 centimes l'heure*.

Le scandale est encore plus grand pour la fabrication du *Chapeau Citoyen*, que M. Jaurès paie 10 francs la douzaine rendue en magasin,

et revend 2 francs pièce. Dans la manufacture qui le produit, le salaire des ouvrières est de *1 franc par jour* pour douze à treize heures de travail.

Si les profits d'un tel commerce étaient répartis entre les associés d'une coopérative socialiste, il faudrait dire que les coopérateurs socialistes sont des chacals, vivant sur la misère de leurs frères.

Mais, encore une fois, l'entreprise est du type patronal, et la maison Jaurès en absorbe les bénéfices.

Les produits du *Décrochez-moi ça* socialiste se fabriquent soit en France, soit en Belgique. Dans une ville belge, un vaste bain industriel occupe une quantité de femmes qui confectionnent, pour le compte du grand tribun :

Un pardessus moyennant 1 fr. 50

Un veston » 1 fr.

Un pantalon » 0. 25 centimes.

Un gilet » 0. 25 centimes.

Enfoncé le Bon-Pasteur!... Inutile de dire que les ouvrières en question ne préparent pas leurs enfants à la première communion « sur les domaines de leurs familles », et qu'elles n'envoient pas leurs pierreries aux Expositions universelles.

La propagande socialiste, comme la propagande anticléricale, va sans doute devenir difficile auprès des femmes de la classe ouvrière. Leur influence est pourtant décisive dans le ménage. C'est les femmes des ouvriers qui font d'eux des *Jaunes*, quand elles ont peur, pour elles-mêmes et pour leur petits, de la grève et du chômage. Elles seraient d'héroïques socialistes, si on les persuadait que le socialisme rendra meilleur le sort de la mère et de l'enfant. Elles seront d'intraitables ennemies du socialisme, si elles y entrevoient une duperie.

Allez donc leur parler d'anticléricisme après la première communion Jaurès !

Allez donc leur parler de ce que fera le socia-

lisme pour relever la condition de la femme, quand elles connaissent la situation de leurs sœurs aux Cent Mille Paletots !

L'industriel nationaliste, qui affame des ouvriers en Pologne pour faire baisser les salaires en France, ne semble pas différer beaucoup de l'industriel socialiste qui avilit les salaires en Belgique pour affamer les ouvriers de France.

Pas plus dans l'ordre religieux que dans l'ordre économique, on n'arrive à distinguer M. Jaurès de M. Motte.

Ils se rencontrent dans la pratique des grandes affaires comme leurs enfants se rencontrent à la Sainte Table.

Est-ce la peine de changer d'exploiteurs pour subir la même exploitation ?

Est-ce la peine de changer de jésuites pour rester dans le jésuitisme ?

La théorie de M. Jaurès est que « les socialistes pratiqueront le socialisme quand le régime socialiste sera fondé ; mais qu'ils

peuvent, jusque-là, profiter des vices du régime capitaliste, et en répéter les crimes ».

Or, de cette façon, le régime socialiste ne sera jamais fondé. Jamais les premiers chrétiens n'auraient christianisé le monde, s'ils avaient continué de vivre comme des païens tout en prêchant le christianisme.

A la fin de 1901, M. Jaurès résolut d'ajouter une branche nouvelle à son commerce. Il publia plusieurs fois de suite l'article suivant (*Petite République*, novembre et décembre) où l'on retrouve sa haute culture philosophique, théologique, sociologique et morale :

Nos primes de vins

Depuis longtemps, nombre de nos amis nous engageaient à établir des primes de vins pour les lecteurs et les abonnés de *la Petite République*.

La récolte ayant eu, cette année, un rendement exceptionnel, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, pourquoi n'essayeriez-vous pas, nous disait-on, de traiter directement avec les vigneronns ?

Vous pourriez mettre ainsi à la disposition de ceux qui vous lisent, du vin naturel, à des prix très minimes.

L'idée nous souriait. Cependant, avant de la mettre à exécution, nous voulions nous entourer de toutes les garanties nécessaires, nous voulions être certains d'offrir des vins dont le bon marché n'exclurait point la qualité.

Nous avons aujourd'hui pleinement réussi.

Les vins, rouges ou blancs, que nous donnons en prime, sont des vins *naturels*, garantis tels par leur certificat d'origine ; ils sont donc absolument purs et ils arriveront à domicile tels qu'ils ont été soutirés des cuves du vigneron.

Pour bénéficier de nos primes de vins, nos LECTEURS n'auront qu'à présenter dans nos bureaux, ou à nous faire parvenir, en même temps que leurs commandes, *cinq bons-primes* détachés du journal, à la troisième page.

La simple présentation de la BANDE d'envoi suffira pour nos ABONNÉS.

Les vins sont livrés en pièces de 220 litres ou en demi-pièces de 110 litres, aux conditions suivantes :

Vins Rouges

1° *Aramon*, alcool de 8° à 8° 1/2 :

La demi-pièce. 18 francs,

La pièce 35 francs.

2° *Corbières* alcool de 9° 1/2 à 10° :

La demi-pièce. 24 francs.

La pièce 47 francs.

Vins Blancs

1° *Vin blanc ordinaire*, alcool 8° 1/2 à 9° :

La demi-pièce. 24 fr. 50

La pièce 48 francs.

2° *Vin blanc de choix*, alcool 8° 1/2 à 10° :

La demi-pièce. 32 francs.

La pièce 63 francs.

Les vins sont livrés aux prix ci-dessus, *franco de port et de droits* à la porte des *acheteurs habitant Paris*. Les *futailles* sont consignées au prix de 7 fr. 50 la pièce et 5 francs la demi-pièce. La reprise est à notre charge à la condition que les *futailles* soient rendues en bon état et dans un délai qui ne pourra dépasser 45 jours à dater de la livraison.

Le prix consigné des *futailles* sera remboursé par le camionneur.

Les acheteurs habitant le département de la Seine jouissent des mêmes avantages ; toutefois les *frais de transport hors Paris* et les *droits d'octroi des communes* sont à leur charge.

Pour les acheteurs habitant hors du département de la Seine, les expéditions seront faites par chemin de fer aux prix établis pour Paris. Les marchandises seront livrées franco en gare de Bercy-Conflans ou Le Chevaleret-Ivry, et les acheteurs supporteront les frais de transport et les droits afférents aux localités qu'ils habitent.

Ils devront renvoyer leurs fûts franco de port en gare d'expédition, dans un délai qui ne pourra dépasser quarante-cinq jours à dater de la livraison. Le montant leur en sera aussitôt remboursé par mandat-poste.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se rendre compte de la qualité des Vins-Primes, pourront les déguster dans nos magasins, 111, rue Réaumur, à partir de demain lundi. Rappelons que nos magasins sont ouverts tous les jours de semaine, de 9 heures du matin à 7 heures soir ; les samedis, de 9 heures du matin à 9 heures du soir et les dimanches et fêtes, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Pour nos lecteurs de province, des échantillons seront envoyés sur leur demande, contre la somme de quarante centimes par échantillon, pour frais d'expédition.

Avis Importants

Il est entendu que si des *droits nouveaux* venaient à frapper les vins, ces droits s'ajouteraient aux prix actuels.

Nous avertissons nos lecteurs que les marchés que nous avons passés avec les producteurs de vins ne mettent à notre disposition qu'un stock limité. *Nous ne saurions donc trop engager nos amis à nous faire parvenir leurs commandes dans les délais les plus brefs.*

L'administration de *la Petite République* n'est responsable que des commandes qui lui sont adressées *directement dans ses bureaux, 111, rue Réaumur, Paris, 2^e arr.*

Nos lecteurs devront donc se mettre en garde contre toute personne qui se présenterait chez eux, sous prétexte de prendre leurs ordres.

Commerce des vins en gros. Dégustation au détail.

Qui fut inquiet ?

D'abord les débitants, menacés par le *Bar des Cent Mille Paletots.*

Ensuite les négociants de Bercy, menacés par l'*Entrepôt Lucullus*.

Ils ont réclamé. Le siège législatif du baron Millerand était en jeu. Les larmes aux yeux, M. Jaurès a fermé sa nouvelle boutique. Déplorons-le.

Le théologien de *la Réalité du Monde sensible*, tenancier d'un *Décrochez-moi ça*, pouvait bien exploiter un *bar* et des caves. Le commerce de *'chand de vins* complétait fort à propos le commerce de *'chand d'habits*.

Tandis que la pieuse famille plaçait des barriques de *Clos du Jourdain* dans les presbytères, le grand tribun plaçait des fenillettes de *Château Bessoulet* (1^{re} marque) dans les Maisons du peuple... « Monsieur le curé, notre vin de messe est garanti pur et canonique... Citoyens, vive la Révolution ! je vous inscris pour une demi-pièce de choix, alcool 9°, collé, futaille remboursable. »

C'est beau, une belle âme d'apôtre.

Le petit commerce parisien, naturellement, souffrait de la concurrence que M. Jaurès lui faisait dans de telles conditions, et sans patente. Des protestations s'élevaient. Les ouvriers, victimes de l'avilissement des salaires, tinrent des réunions pour formuler leurs plaintes. Témoin ce document :

Ordre du jour

voté le 21 septembre 1901, à la Bourse du Travail à l'unanimité, par la Fédération des chapeliers de France ; — la Chambre syndicale de la cordonnerie parisienne ; — la Chambre syndicale des tailleurs et couturières de la Seine ; — la Chambre syndicale des coupeurs, chemisiers, faux-cols et lingerie :

Les travailleurs syndiqués, répondant à l'appel des organisations protestataires, réunis le 21 septembre, à la Bourse du Travail, protestent énergiquement contre l'exploitation éhontée que fait le journal *la Petite République*, en vendant au public des produits dits « primes », alors qu'elle ne fait qu'exploiter la consommation publique ;

Déclarent la mettre en demeure de cesser cette vile

exploitation et de ne vendre que des produits revêtus de la marque de connaissance ;

En outre, ils invitent le prolétariat conscient à mettre cet organe à l'index et se prononcent affirmativement pour le flétrir avec sévérité.

Le présent ordre du jour sera porté à la connaissance du Congrès corporatif de Lyon.

M. Jaurès avait d'ailleurs conscience de ce qu'il faisait aux *Cent Mille Paletots*. Les boniments impayables qui ont rempli son journal depuis trois ans tous les jours n'ont disparu qu'une fois : le 22 janvier 1900. *La Petite République* insérait ce jour-là une lettre d'Anseele, député belge, administrateur du Vooruit, qui déclarait « payer des salaires plus élevés que dans n'importe quelle maison de confection de Gand. »

A côté de cette lettre, les annonces ordinaires eussent paru trop cyniques. On les ajourna. C'était éloquent.

Devant les révélations et les attaques de quel-

ques publicistes indépendants, le tenancier des *Cent Mille Paletots* eut un moment d'inquiétude. En octobre 1901, il écrivait dans son journal :

... Ce qu'on reproche le plus à l'administration actuelle de *la Petite République*, c'est le système des primes, qui est devenu peu à peu un véritable service commercial annexé au journal. Cette opération a prêté à tant de critiques et à tant de malentendus que *j'ai conseillé fortement* au journal d'y mettre un terme, avec tous les ménagements et toutes les transitions qui conviennent.

Mais bientôt, le négrier reprit courage. Les voix qui l'accusaient furent étouffées. Et *l'Aurore*, annexée au ministère de l'Intérieur (1),

(1) Lorsque je quittai *l'Aurore* pour cette raison même, et que je l'indiquai discrètement dans ma lettre de démission, le directeur du journal, président du conseil d'administration de la société, crut devoir exprimer une noble indignation.

Un fait, cependant, autorisait mes conjectures. Quelques jours avant les incidents qui provoquèrent mon dé-

couvrit d'injures les petits commerçants qui payaient patente pour faire concurrence au magasin de M. Jaurès (29 avril 1902) :

Les entendez-vous exulter ?

Tous les vendeurs à faux poids et à fausses mesures, tous les falsificateurs de denrées, tous les filous tir

part, il n'y avait pas 500 fr. dans la caisse du journal. Aussitôt ma démission obtenue, le directeur s'offrit à régler une dette de plusieurs milliers de francs. La manne était tombée.

Pure libéralité, d'ailleurs, du ministère. Pour transformer, à la veille des élections, *l'Aurore* anti-ministérielle en journal officieux, par l'expulsion du rédacteur indépendant, M. Waldeck-Rousseau n'avait pas besoin d'employer la corruption. L'intimidation suffisait.

Au mois de décembre 1899, lorsque la fin de l'affaire Dreyfus avait fait baisser considérablement le tirage du journal, et que le brusque départ de M. Georges Clémenceau lui avait porté un nouveau coup, la rédaction avait été sur le point de se disperser. Le directeur de *l'Aurore* avait retenu quelques collaborateurs dévoués en les apitoyant sur son sort. Il venait de lancer une émission d'obligations. A mesure qu'il avait recueilli

chant sur la monnaie à rendre, tous les logeurs proxénètes se disputant la clientèle des filles publiques, tous les laitiers empoisonneurs de nouveaux-nés, toute la bande des épiciers, boulangers, bouchers,

les souscriptions, il les avait appliquées à ses besoins personnels, qui étaient vastes. Il se trouvait dans un cas de banqueroute frauduleuse bien caractérisé.

Pour le sauver du bagne, un petit groupe de camarades entreprirent de soutenir le journal de leur travail et même de leurs épargnes. Ils imposèrent seulement au directeur la promesse de ne pas prélever pour lui-même plus de 500 fr. par mois sur les recettes. Il s'y engagea solennellement... et continua de s'octroyer 2.500 à 3.000 par mois, commettant ainsi un abus de confiance et un détournement annuel de 25,000 à 30,000 francs.

Au mois de mars 1901, le directeur de *l'Aurore* doubla les prix de l'abonnement et de la vente au numéro. Pour retenir sa clientèle, il lui promit formellement (*Aurore*, 27 février 1901) des primes, sous forme de volumes qui seraient distribués chaque mois. La clientèle accepta. Jamais il ne fut question des primes. De ce chef, au mois de mars 1903, le directeur de *l'Aurore* se trouve avoir escroqué à ses abonnés ou lecteurs au numéro 18 fr. par an, pendant 2 ans, Si les abonnés ou

mastroquets, charcutiers, merciers, traiteurs, tripiers, fruitiers, charbonniers, marchands de chaussures à semelles de carton : toute la boutiquaille voleuse embusquée pour détrousser le passant est dans la joie...

lecteurs sont au nombre de 20.000, l'escroquerie s'élève actuellement à 720.000 francs.

Pour annexer *l'Aurore* au ministère de l'intérieur, le gouvernement n'avait donc qu'à menacer le directeur d'une plainte d'actionnaire, de lecteur ou d'abonné en escroquerie, détournement, abus de confiance, etc.

Au commencement de 1902, une lettre rectificative que *l'Aurore* ne pouvait se dispenser d'insérer fut adressée au gérant du journal par ministère d'huissier. Elle devait inspirer quelques inquiétudes aux actionnaires et aux abonnés sur l'administration financière du directeur.

M. du Hault de Pressensé se chargea de prévenir l'accident. Il alla trouver l'auteur de la lettre ; il lui promit, devant témoins, toutes les satisfactions auxquelles cet homme avait droit : il le berna jusqu'à ce que la prescription de trois mois fût acquise. Ensuite, M. du Hault de Pressensé renia ses engagements. Son honneur de « gentilhomme » et son honneur de « socialiste » se valent.

Le parjure de M. de Pressensé avait eu pour but de

Il ne restait plus d'honnête à Paris que le boutiquier Jaurès.

En conséquence, l'homme qui avait donné, au mois d'octobre 1901, *sa parole d'en finir* avec une exploitation monstrueuse, publiée toujours, en 1903, les mêmes annonces :

1903.

1903

NOUVELLES

PRIMES POPULAIRES

Pardessus PRÉSIDENT, croisé, noir et bleu, col velours, doublé tartan : 10 francs.

Chapeaux CITOYEN, feutre souple, nouv. modèle, noir, gris, marron : 2 francs :

Complets Veston, droit, cheviotte garantie, noir, bleu, gris, beige, marengo, façon soignée, épaulettes américaines : 18 francs.

rendre possible, en 1903, une nouvelle émission de titres, c'est-à-dire une nouvelle escroquerie. L'incident semble établir que M. de Pressensé n'est pas la dupe, mais le complice de M. Vaughan : point qu'il importe de préciser pour éclairer certains documents où M. Vaughan se couvrit du nom de M. de Pressensé...

Corsage, croisé noir et bleu, grand teint, qualité supérieure : 2 fr. 75.

Cotte toile et croisé bleu, grand teint, garantie à l'usage : 1 fr. 95.

COMPLETS ENFANTS, *costumes* blouse et quartier-maitre, culotte courte, molleton fort, bleu, gris, beige : 2 fr. 75.

Et des bracelets, des montres, des pendules, des couverts, du savon, de l'eau de mélisse, de l'eau dentifrice, des chaînes gourmettes, des mouchoirs, serviettes, couvertures, draps de lit, toiles à matelas, tapis de table artistiques (*sic*), chemises de flanelle à 2 francs, chemises blanches à 2 fr. 25...

Pour les ouvrières libres, ces pardessus, chapeaux, corsages, ces chemises à 2 francs, ces costumes complets à 2 fr. 75, représentent des salaires de 6 à 8 centimes l'heure en certains cas, 12 à 15 centimes dans les cas les plus favorables.

Mais une grande partie des produits sont évi-

demment fabriqués dans les ouvroirs congréganistes (Bon Pasteur, Ursulines de la rue Saint-Jacques) et dans les ouvroirs des prisons (Saint-Lazare, à Paris).

On n'a pas oublié le terrible scandale soulevé par les révélations de M. Turinaz, évêque de Nancy, sur l'exploitation des orphelines dans les 200 maisons du Bon Pasteur, qui occupent en France 45.000 ouvrières sans salaire. Si l'affaire n'avait pas été étouffée, elle pouvait aboutir à la mise hors la loi de nombreuses congrégations. M. Jaurès voulut parer le coup : les *Cent Mille Paletots* allaient perdre l'un de leurs principaux fournisseurs.

En conséquence, le député-domestique Fournière, le même qui votait contre ses propres motions sur un froncement de sourcil ministériel, fut chargé d'une interpellation de complaisance ; il écarta le danger d'une enquête publique et sérieuse ; il fit accepter par la majorité complice une enquête administrative, confiée

aux créatures mêmes de la Congrégation. Le baron Millerand, ministre du commerce, ne voulut jamais envoyer ses inspecteurs du travail dans les 200 bagnes où 45.000 ouvrières attendent la protection légale. Bien mieux : par bravade, il décerna une médaille d'or à la maison-mère du Bon Pasteur, pour honorer l'œuvre philanthropique...

Les *Cent Mille Paletots* étaient sauvés ; M. Jaurès pouvait continuer « la vie large » des grands patrons.

Aux États-Unis, les travailleurs qui font partie des Unions ouvrières ne doivent acheter pour leur usage que des marchandises portant l'étiquette (*label*) d'une autre Union ; c'est-à-dire qu'ils s'interdisent de profiter de l'exploitation de leurs frères. Réclamant pour eux-mêmes un juste salaire, ils entendent que les ouvriers qui ont fabriqué leurs souliers ou leurs vêtements aient reçu un juste salaire.

En France, les ouvriers socialistes de l'école

Jaurès courent aux *Cent Mille Peletots*, avec leurs femmes et leurs enfants, pour bénéficier de l'atroce exploitation de leurs camarades.

Quand une ouvrière gagne 15 à 22 sous par jour pour douze à quatorze heures de travail, comment pourrait-elle subsister ? M. Jaurès lui suggère une ressource complémentaire : la prostitution. Il la jette fatalement au trottoir. Double profit : lorsqu'elle tombera dans les filets de la police des mœurs, elle ira travailler à Saint Lazare, à plus bas prix encore.

Chaque fois que le citoyen Jaurès a besoin d'approvisionner un rayon de son magasin, la police parisienne fait une râfle. Après chaque râfle sur les trottoirs parisiens, l'apôtre de la *Petite République* annonce « des occasions exceptionnelles » aux *Cent Mille Paletots*.

À tout instant, les journaux partent en guerre contre la *traite des blanches* ; les tribunaux condamnent les intermédiaires de cet épouvantable trafic. Où donc est la source du mal,

sinon dans l'industrie du citoyen Jaurès ? Voilà le relèvement que le socialisme promet à la femme, pour payer les châteaux des tribuns et les bijoux de leurs baronnes.

Cette première communion solennelle, qu'atteste le curé de Villefranche et que l'Eglise a enregistrée comme un triomphe, n'est pas édifiante à tous les points de vue. Pour offrir à la fille du citoyen Jaurès sa robe de pureté, combien les *Cent Mille Paletots* ont-ils poussé de filles d'ouvriers au trottoir, à Saint-Lazare, à l'égout ?

Heureusement pour le négrier, ces enfants-là n'ont jamais de frères.

XI

Les Polémiques de M. Jaurès

Tout a été dit sur la prodigieuse versatilité du citoyen Jaurès, qui rend impossible un examen suivi de ses idées. Parlant à jet continu durant des journées, écrivant à jet continu durant des colonnes de journal, il est incapable de se rappeler aujourd'hui ce qu'il a pu déclarer le mois dernier. Il adapte sa pensée aux intérêts du moment ; il conforme ses conclusions aux tendances de l'auditoire. D'où ses contradictions et son perpétuel *distinguo*.

Entre les morts de La Ricamarie et ceux de la Martinique, entre les morts de Fourmies et

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100

c'était pour le capitaine millionnaire. Pour le peuple, l'évolution suffit.

En 1898, MM. Millerand et Jaurès expliquaient aux travailleurs que le système de retraites ouvrières de M. Constans, basé sur la capitalisation, était une duperie, une escroquerie, un immense Panama. En 1900, ils le présentaient et le défendaient eux-mêmes avec aplomb.

En 1898, (*Cosmopolis*, janvier), M. Jaurès repoussait avec horreur l'idée d'une participation socialiste au gouvernement capitaliste. Il écrivait :

Je retiens cette conclusion : c'est que le socialisme *ne peut accepter une parcelle du pouvoir* : il faut qu'il attende *le pouvoir tout entier*.

Nous pouvons collaborer à des réformes partielles, et nous y collaborons en effet. Mais un parti qui se propose la réforme totale de la société, la substitution d'un principe de propriété et de vie à un autre principe, ne peut accepter *que l'intégrité du pouvoir*.

S'il en a seulement une part, il n'a rien : car cette influence partielle est neutralisée par les principes dominants de la société présente.

Les grands intérêts ennemis prennent peur, sans qu'on puisse les frapper ; *l'idéal nouveau n'est point réalisé, mais compromis* ; et il y a une crise capitaliste dont le socialisme ne sort pas.

Dans la *Petite République* du 28 janvier 1899, on lisait encore :

Sous peine de faillir à leur mission, les socialistes ne doivent s'approcher du pouvoir que pour en chasser la bourgeoisie.

Un socialiste qui accepterait de participer, dans quelque mesure que ce soit, au gouvernement capitaliste, signerait du même coup son apostasie.

Quelques mois plus tard, les socialistes qui n'approuvaient pas le ministère Millerand, ses baronies, ses tripotages, et qui prétendaient conserver en 1900 les idées soutenues en 1898 par M. Jaurès, étaient persécutés, traqués, chassés de leurs emplois, diffamés, traités en parias.

S'étant faulxé dans le socialisme, au sortir du groupe Burdeau-Baïhaut-Rouvier, M. Jaurès eut l'idée de s'en réserver l'exclusive exploitation. Il est, dès à présent, l'inventeur du so-

cialisme français. Il a biffé de l'histoire les noms des penseurs, des écrivains, des combattants. Il a éliminé, en les outrageant, ses premiers parrains, Guesde et Vaillant. Selon sa propre métaphore, « s'étant perché sur l'arbre, il s' imagine l'avoir planté ». Pour écarter les contempteurs et pour terroriser les adversaires, il affectionne deux procédés : la calomnie ordurière et la menace.

Il y débuta dans l'affaire Casimir Périer. Le 5 octobre 1894, devant la cour d'assises de la Seine, attaquant le Président de la République, il donnait l'exemple que M. Judet devait suivre plus tard contre Zola. Il déterrait les Casimir Périer de la génération précédente et les accusait formellement *de concussion, d'usure et de vol*; il leur reprochait d'avoir ramassé leur or dans le sang des ouvriers et dans les catastrophes de la patrie :

Je vous l'avoue, s'écriait-il, j'aimais mieux pour no-

tre pays les maisons de débauche où agonisait la vieille monarchie de l'ancien régime que la maison louche de banque et d'usure où agonise l'honneur de la République bourgeoise.

M. le Président. — Monsieur Jaurès, vous allez trop loin. Vous avez fait jusqu'à présent le procès de la famille Périet, et vos dernières comparaisons dépassent toutes les bornes : vous comparez la maison du Président de la République à une maison de débauche...

M. Jaurès. — Je ne la compare pas, je la mets au-dessous.

Mais, après l'affaire Paulmier, où M. Millebrand fut obligé de recevoir trois balles dans le ventre d'un de ses salariés, pour avoir fait insulter la femme d'un autre député, le citoyen Jaurès eut peur.

La caractéristique de ce gros homme, tonitruant, suant, soufflant, est la lâcheté ; toujours il lui faut, pour se hasarder parmi « le peuple », une escorte de solides estafiers ; jamais il n'accepte la responsabilité de ses

actes ou de ses paroles ; il équivoque, il glisse, il se dérobe.

On l'avait vu, souffleté en pleine tribune de la Chambre par le comte de Bernis, essuyer d'une main tremblante sa face marquée de cinq doigts et bégayer de vagues injures. Plus tard, au moment où la première communion et le baptême du Jourdain suscitèrent des discussions passionnées, sa femme et sa fille furent mises en cause. Il se tut.

Un nationaliste du *Drapeau*, un ruffian de la *Petite République* se déclarèrent les chevaliers de M^{me} Jaurès ; tout le monde marchait pour la châtelaine de Bessoulet. Le mari seul ne marchait pas. Drôle de monde... Et des pères étranges surgissaient, de divers cloaques, pour prendre la jeune communiante sous leur aile. Le père légal seul était muet. Le co-directeur des *Cent Mille Paletots* provoqua en duel M. Léon Daudet en l'honneur de la citoyenne Jaurès. Le citoyen Jaurès se cachait dans ses terres. Ce

fut extrêmement drôle et suggestif. Il sembla que les apôtres du monde nouveau avaient abordé le communisme par son côté le plus scabreux.

Comment régner par la terreur, quand on redoute si fort les coups ?

Le prudent Jaurès trouva la solution. Il avait sous ses ordres des hommes de paille pour le vol. Il en eut pour l'outrage et pour la provocation. Il recruta spécialement, dans les bouges de Montmartre, un *bravo* professionnel. Il en fit son associé, le protecteur de sa femme et de sa fille, le souteneur de son frère.

Depuis Vautrin et Rubempré, on n'avait pas vu de couple plus étrange que cet attelage d'un professeur de philosophie en Faculté avec un écumeur de cabarets. Le nouveau Barnum prit d'ailleurs son rôle au sérieux, et veilla sur le ténor de la sociale-Lucullus avec autant de sollicitude que sur ses protégées antérieures.

Critiqué, attaqué, jamais le citoyen Jaurès

ne répondit un mot à ses adversaires. Il les ignorait. Il planait. Mais invariablement, deux ou trois jours après l'attaque, l'adversaire était couvert de fange, dans le vocabulaire des lupanars et des bagnes, par l'acolyte du tribun. Quelques échantillons de ces polémiques sont nécessaires.

Le choix littéraire du professeur Jaurès avait été déterminé par l'article suivant, publié dans le *Chambard* du 10 mars 1894, au temps où MM. Jaurès et Millerand exigeaient la suppression du Concordat et du budget des cultes :

LA GARCE !

Il ne manquait plus à leur République bourgeoise que de se prostituer aux gens d'Église pour être la *Garce*.

Aujourd'hui, c'est un sacrifice accompli. La R. F. prend le voile et se fait baptiser par le pape. (*A l'eau du Jourdain ?*)

Elle n'aura pas même attendu l'âge équivoque où la décrépitude et la désertion des clients imposent aux

vieilles gardes la continence et les regrets ; où, condamnée à la solitude vertueuse, la fille de joie expie sa lucrative luxure et demande au Dieu d'amour pardon d'avoir brûlé la chandelle par les deux bouts en brûlant des cierges à N.-D. de Lorette.

Leur République n'a que vingt-trois ans ! et la voilà vieillie déjà, essouffée, flétrie, bonne pour la pénitence, les œuvres pieuses, le tronc de Saint-Pierre ! Après les soupirs alanguis dans l'alcôve où défilèrent les soudards éperonnés, les chevaliers d'industrie, les rastaquouères politiques, les faiseurs de la finance, les gueulars de cabinets particuliers, souteneurs de toutes écailles, écumeurs de cuvettes, qu'elle entretint avec l'argent du Bonhomme Populo, l'horrible mégère s'en va soupirer au fond des ténèbres louches du confessionnal et étouffer ses dernières ardeurs sous la soutane du prêtre.

Qu'elle aille au tabernacle, qu'elle lave ses ulcères dans l'eau bénite, qu'elle se saoule d'encens, qu'après avoir bu toutes les hontes et digéré toutes les ignominies, elle se bourre d'hosties et s'emplisse du vin des burettes ; pourvu qu'elle disparaisse vite, pourvu que nous ne la voyons plus !

Oh ! oui, qu'elle déménage au plus tôt, pour que

nous puissions nettoyer la maison. Qu'elle emmène à sa suite tous ses mangeurs. Cette bande marécageuse faisait grossir outre mesure le numéro du logis et dépolissait nos carreaux.

Va-t-en, fille perdue ! Sors d'ici, paillasse à malfaiteurs, chair à curés !

Ta cadette grandit et il ne faut pas qu'elle connaisse tes débauches et tes saloperies.

Ayant savouré ce morceau, le professeur de philosophie — ou de théologie ? — de la Faculté de Toulouse comprit que l'auteur était son âme-sœur. Désormais il le lâchera sur ses détracteurs, avec ordre d'entasser l'ordure.

Ainsi sur M. Edwards, qui n'avait pas voulu chanter. Le citoyen Jaurès fait répéter pendant un mois que « les excréments fermentent dans la bouche du maître-chanteur Edwards ».

Or sur les collaborateurs du même journaliste, dont « l'or fangeux » garnissait encore les

poches de plusieurs rédacteurs de *la Petite République* :

Celui qu'on a chargé de me servir est un affreux bougre, qui accomplirait ici le même office dégradant, qui injurierait pour mon compte ceux pour le compte de qui il injurie aujourd'hui, si j'avais cédé à ses mendicités.

Je l'ai, par mesure prophylactique, écarté de notre maison où il aurait apporté la gangrène syphilitique, et je l'ai envoyé pourrir ailleurs.

C'est alors qu'il passa à la casserole d'Edwards.

Celui-ci lui refile ses chemises embrenées et ses chaussettes juteuses dont il couvre triomphalement ses ulcères.

On pense bien que je suis assez soucieux de mon hygiène pour ne pas engager de dispute avec cet avalueur de baromètres, que le musée Dupuytren envie au P. O. F.

La Petite République, 1^{er} octobre 1901.

... Fleur-de-Mercure, qui l'accompagnait, en mouillait de rage les dernières chaussettes sales qu'Edwards lui avait données. En arrivant au Petit-Port, il en a avalé six baromètres à la file.

La Petite République, 15 octobre 1901.

Edwards fait donner sa réserve, et cette réserve, c'est Fleur-de-Mercure.

Là, nous nous récusons.

Nous n'avons ni ulcère à notre portée, ni pus dans nos écritaires.

L'avaleur de baromètres pourra donc gagner tout à son aise les linges sales que le millionnaire camarade lui jette en guise de gratification.

Il suppurera tout seul.

La Petite République, 16 octobre 1901.

Même répertoire au service d'un malheureux journaliste de la Guadeloupe, qui avait manqué de respect dans la *Vérité* au tenancier des *Cent Mille Paletots* :

Je voulais, après avoir lu *la Vérité*, administrer une correction à son bancroche. On m'a appris qu'il synthétisait à lui seul toute la cour des miracles. Je renonçai au coup de botte que je lui destinais, celui qu'il a reçu de Vénus l'ayant réduit à un tel état de pourriture que j'eusse risqué d'y perdre ma chaussure.

• • • • •

On verra comment je crève une outre et la retourne
tel un vieux gant.

(*Émancipation*).

Dans les querelles avec M. de Rochefort —
naguère sollicité si basement pour la candida-
ture de l'acolyte — ce sont les métaphores sca-
tologiques qui dominent ; M. Jaurès dicte à son
scribe de splaisanteries sans nombre sur « les
vases, les lieux, l'aisance » et les conséquences
du gâtisme sénile. Exemple (janv. 1903) :

L'Intransigeant va nous servir une copieuse et malo-
dorante indignation du vieux héros de nos luttes intes-
tinales. M. Rochefort va évacuer d'un seul coup dans
son journal toute la colère patriotique de ses boyaux.

Quelles drôles de conversations doit avoir la
famille Jaurès, au manoir de Bessoulet ou dans
la somptueuse villa de Passy ! Le docteur Ri-
cord et la compagnie Richer en font tous les
frais.

Le Parti ouvrier français ayant l'audace de

présenter des candidats socialistes contre plusieurs laquais du baron Millerand, M. Jaurès (*Petite République*, 24 avril 1902) fait accuser MM. Guesde, Vaillant et leurs amis de recevoir des subventions déshonorantes : au moment précis où il touche lui-même de toutes mains, à la place Beauvau, à la police russe, à Monaco, à la caisse des compagnies de navigation !

M. Chauvin, ancien député socialiste, ayant osé poser sa candidature contre le baron Millerand lui-même, est immédiatement traité de voleur et d'escroc (*Petite République*, 30 avril 1902). M. Raymond Lavigne, candidat dans la propre circonscription du citoyen Jaurès, est accusé d'avoir touché l'argent du marquis de Solages (*Petite République*, id.).

Au mois d'octobre 1902, M. Schlomen Pollack, rédacteur au *Gaulois*, embrasse la religion catholique à Saint-Thomas d'Aquin. Seulement, au lieu de se laisser baptiser à l'eau du

Jourdain comme la famille Jaurès, il est baptisé à l'eau de la Vanne. M. Jaurès le fait accuser de se livrer à la sodomie avec le P. Domenech. (*Petite République*, 31 oct.).

Par ces procédés, le citoyen Jaurès a conquis une grande influence à la Chambre des députés. Il parle à ses collègues de la représentation nationale sur un ton qu'il ne se permettrait jamais de prendre devant le confesseur de sa famille. Et les députés courbent la tête. Ils savent que, s'ils résistaient au tribun, son acolyte les accuserait le lendemain de pratiquer la pédé-rastie, de voler les couverts dans les restaurants, d'être couverts d'ulcères ou rongés de syphilis.

Au procès d'assises qui suivit le meurtre du jeune israélite Bernard dans un régiment de dragons, les spectateurs virent apparaître un *gentleman* enveloppé d'astrakan, vernis, parfumé, muni d'un chapeau à seize reflets et qui levait, pour prêter serment devant le Christ,

une main chargée de diamants. On eût dit que c'était Mes-Bottes, de l'*Assommoir*, déguisé en Arthur Meyer.

C'était simplement le spadassin ordinaire du citoyen Jaurès. Les élégants officiers de dragons qui s'aligaient sur les bancs de la salle en furent éblouis, et les monocles leur tombèrent des yeux.

Quelques années auparavant, cet homme couchait sous les ponts et vivait de la charité d'une fille. Par quelles besognes s'est-il élevé à l'opulence, aux pelisses princières, aux orgies de millionnaire ? par le chantage, sans doute, par les trafics d'influence et de décorations ; mais d'abord en se louant comme assassin au citoyen Jaurès. Il entretient un prévôt d'armes pour son usage exclusif et s'exerce au meurtre sans relâche. Il se vante d'avoir provoqué en duel dix-sept détracteurs du tribun.

Dans ce nombre est compris M. Daudet, qui avait parlé de l'épouse. Il paraît que le citoyen

Jaurès rémunère bien ce genre de service. Il ne peut pas se formaliser qu'on le constate. Quand un individu se bat pour une femme mariée, ce qu'on peut supposer de moins scandaleux, c'est qu'il a été payé en argent, et par le mari.

Mais la famille socialiste, dans le socialisme à la mode Jaurès, aura joliment l'air d'un clapier de lapins.

XII

Le parti socialiste sera loyal et propre ou le Socialisme avortera.

Ce qui est triste, et décourageant, c'est l'attitude du peuple, en présence de la trahison et de la honte.

Avant les élections de 1902, on pouvait dire :
« Le peuple a été trompé une fois de plus ; les socialistes qu'il avait élus en 1898 étaient purs... sous l'opportunisme ; il n'est pas responsable de leurs félonies. »

Aux élections générales de 1902, le peuple a tout endossé. A Paris (XII^e), à Carmaux, à la Guadeloupe, les socialistes de la grande ville,

de la campagne, des colonies, les socialistes blancs et les noirs, les travailleurs de toute catégorie, ont ratifié sciemment les actes de leurs chefs ; ils s'y sont associés expressément par leurs votes. Même ceux de Carmaux n'avaient pas réélu le citoyen Jaurès encore propre ; ils l'ont réélu quand il l'ont vu dans la bourbe.

Ce sont des ouvriers qui vont aux *Cent Mille Paletots*, pour bénéficier de la misère de leurs sœurs. Ce sont des *Jaunes* de la plus basse espèce.

Il y a trop de Jaunes en France.

Il y en a toujours eu trop.

Sous la Révolution, quand les aristocrates émigrèrent, qu'ils revêtirent l'uniforme étranger, qu'ils se mirent à la solde de la coalition pour égorgier la France, ils n'étaient pas seuls. Ils traînaient avec eux une nombreuse séquelle de garde-chasse, laquais, piqueurs, valets de chiens, qui grossirent les rangs de

l'Armée de Condé. En 1815, toute la bande rentra dans les mêmes fourgons prussiens, et nous avons pour chefs aujourd'hui les fils des valets en même temps que les fils des seigneurs.

Pendant tout le Moyen-Age, une poignée de Féodaux n'aurait pas suffi à tenir sous le joug un peuple immense, si elle n'avait été entourée d'estafiers sortis du peuple. C'est toujours avec des esclaves armés qu'on a écrasé les esclaves sans armes.

Sous nos yeux, tous les jours, c'est avec des fils de grévistes, des ouvriers d'hier, ouvriers de demain, qu'on mate les ouvriers en grève.

C'est avec des nègres du Sénégal et de la Guinée qu'on égorge les nègres du Congo et du Soudan. Sous les ordres des officiers français, ce sont des tirailleurs noirs qui ont commis les pires atrocités à Madagascar ; ce sont des tirailleurs algériens qui ont été les plus féroces massacreurs en Indo-Chine.

A Marseille, en avril 1901, n'a-t-on pas vu les femmes employées au Téléphone, c'est-à-dire des ouvrières, régaler de gâteaux et de boisson, pour attirer l'attention des officiers, les ouvriers déguisés en soldats qui venaient sabrer les grévistes ? Le lendemain, elles ont reçu des fleurs ; un officier de cavalerie, chien de garde des capitalistes, est venu féliciter ces travailleuses de leur manifestation contre les travailleurs.

Et quels Jaunes sont plus jaunes que les parents des 1,600,000 enfants du peuple livrés aux écoles flamidiennes ? Les bourgeois et les aristocrates qui envoient leurs enfants chez les congréganistes sont logiques ; ils savent qu'ils ont partie liée avec l'Église et que la citadelle cléricale est la meilleure défense de leurs privilèges. Mais les opprimés qui font le jeu des oppresseurs et qui consolident le principal instrument d'oppression, les esclaves qui donnent leurs fils au prêtre et au moine pour les dres-

ser à l'esclavage, quel mépris ne méritent-ils pas ?

Jaunes encore, ces malheureux employés de commerce, ces innombrables commis de magasin, qui font le travail le plus dur et le plus mal payé, qui sont réellement les plus gueux des exploités, mais qui se solidarisent avec des exploités, par respect pour leur jaquette, pour leur faux-col et pour leur chapeau de soie.

Ce sont des Jaunes, les professeurs pauvres et les artistes encore plus pauvres qui renient le prolétariat, qui se prosternent devant les riches, qui s'embrigadent parmi les philistins pour vendre leurs répétitions, leurs leçons, leurs tableaux, leur musique.

Ce sont des Jaunes, les faméliques écrivains, politiciens, romanciers, journalistes, gonflés d'amertume et d'envie contre les riches, mais systématiquement dévoués au service des riches, pour capter un billet de banque, accrocher une pièce d'or, ou ramasser une invitation à dîner.

D'où sortent donc les agents de police, les garde-chasse qui tuent un braconnier pour un lapin colleté, les gendarmes, les *flics*, les *cognes*, les mouchards, les garde-chiourme, les adjudants et sous-officiers d'Oléron, de Biribi, des pénitenciers, des bagnes, les tortionnaires et les assassins de pauvres gens, ceux qui broient les membres des prisonniers dans des pinces d'acier, qui les tuent par la soif ou par la faim dans d'épouvantables oubliettes, qui leur brûlent la cervelle pour un geste ou pour un regard? d'où sortent-ils, tous ces bourreaux du peuple?

De l'aristocratie ? de la bourgeoisie ?

Et les assassins de Fourmies, de Châlon, de la Martinique ?

De l'aristocratie ? de la bourgeoisie ?

Non : *du peuple*.

Aussi, toutes les fois qu'on entend des dissertations sur la *Lutte de classes*, on ne peut pas s'empêcher de rire. Certes, il y a deux

classes ennemies, éternellement, inexorablement ennemies : la classe exploitante et la classe exploitée. Mais la lutte ne durerait pas longtemps, si la classe exploitée n'avait devant elle que la classe exploitante. La classe exploitante ne pèserait pas lourd !

Les pires ennemis des exploités sortent de leur propre classe ; ce sont les misérables renégats qui se font les valets et les sicaires du maître, pour avoir une petite part aux dépouilles des esclaves. Ce sont les pauvres qui deviennent les soldats du riche contre les autres pauvres.

On ne peut pas faire un crime au privilégié de tenir à ses privilèges et à ses jouissances. On doit faire un crime inexpiable aux Jaunes de leur trahison.

Haine aux Jaunes ! pas de pitié pour les Jaunes !

Il faut bien l'avouer : quand on s'approche des pauvres pour les aider à devenir des hom-

mes, on espère trouver chez eux la sombre résolution du désespoir ; on ne trouve guère que lâcheté, que cruauté. Ils torturent les êtres sans défense, et s'agenouillent devant les forts. Ce sont les pauvres qui se font les impitoyables bourreaux de leurs frères de souffrance, des chiens (en Belgique), des chevaux (en France), des ânes (en Algérie) ; les pauvres, qui se divertissent aux jeux barbares, aux combats de dogues et de rats, au dépècement du veau et de l'oie, aux concours de pinsons aveuglés ; les pauvres qui, sous l'uniforme, ont pillé, brûlé, violé, déchiqueté vivants les enfants et les femmes des Chinois.

L'un d'eux écrivait, au retour, ces phrases suggestives : « On est content de rentrer en France ; mais notre contentement n'est pas sans mélange. On sent qu'on laisse derrière soi un bon temps de jeunesse et d'abondance. En France, on va redevenir des prolétaires, tandis que là-bas, on a été des soldats victorieux et exigeants. »

Il y a quelques mois, étudiant l'évolution de la démocratie en Australasie, on signalait la tendance des ouvriers australiens ou néo-zélandais à prendre les tares et les ridicules des bourgeois à mesure qu'ils s'élèvent au bien-être. Depuis, le voyage du duc et de la duchesse d'York aux antipodes a fourni à la servilité latente de la foule une belle occasion de se manifester.

L'assemblée législative de Melbourne a exclu pour toujours un député qui avait laissé passer dans son journal un article désagréable à S. M. Edouard VII. Dans tout l'État de Victoria, la population travaillait plusieurs heures par jour à « répéter » des saluts et des révérences, pour manifester son respect aux Altesses royales. Et les journaux populaires publiaient des avis comme celui-ci :

Tout ce qu'on demande du public, soit à une réception, soit dans la rue, c'est une inclination de tête, ou cette légère genuflexion familière aux personnes pieu-

ses qui fréquentent les églises catholiques et certaines églises protestantes.

Bien peu de personnes, du reste, seront admises en présence de leurs Altesses royales. Mais elles sauront que le mélange suggéré plus haut peut suffire, c'est-à-dire une inclination respectueuse de la tête et du genou, avec quelques pas en arrière, de manière à ne pas tourner le dos à la Royauté.

Les « démocrates » d'Australie sont purement grotesques. Mais, enfin, le duc et la duchesse d'York ne leur ont jamais flanqué de coups de fusil, ni même de coups de pied dans l'arrière-train. Les « socialistes » français n'ont pas la même excuse, quand ils s'applatissent devant leurs idoles.

C'est drôle de voir un ministre collectiviste attablé avec Schneider, au lendemain de la sinistre grève du Creusot.

C'est drôle de voir un ministre socialiste agenouillé sur le prie-Dieu de Saint-Germain-des-Prés, sous le goupillon du curé de La Guisserie, au moment de la bataille anticléricale.

Ce n'est pas banal de voir un ministre socialiste-collectiviste lever son verre « au roi d'Italie! à la reine d'Italie! à la famille royale! » pour célébrer l'expulsion de Morgari et la mort de Bresci.

On peut sourire, quand le ministre de la Sociale fait une exposition publique de ses pierres, à la place des joyaux de la Couronne, ou dépense 6,000 francs de notre argent pour se transporter de Paris à Mézières en wagons-salons, avec ses chambellans. On peut s'indigner, quand le ministre socialiste collectiviste révolutionnaire accepte du tsar la grand-croix de Sainte-Anne de Russie, au moment où les étudiants et les ouvriers russes sont mitraillés, fouettés, déportés, pendus, alors que la police française traque, expulse ou livre les réfugiés russes de Paris.

Mais le spectacle le plus risible et le plus dégoûtant, c'est encore la bassesse du troupeau « socialiste », avalant toutes les hontes dans l'espoir d'un os à ronger.

Considérez deux épisodes du Congrès socialiste de Tours (mars 1902) : l'épisode des décorations et l'épisode de la guerre de Chine.

Au sujet des décorations, un délégué parisien proposait le vote de la motion suivante :

Attendu que, depuis quelque temps, il est notoire que certains membres du parti socialiste ont sollicité des décorations de divers ordres.

Attendu que de pareilles sollicitations sont contraires à tous les principes socialistes et ne peuvent que compromettre l'indépendance et la dignité du parti :

1° Il est interdit à tout membre du parti socialiste de solliciter, d'accepter ou de porter une décoration quelconque ;

2° Il est interdit aux élus du parti de recommander ou d'appuyer toute demande de cette nature.

C'était une belle pierre dans la mare aux grenouilles.

Presque toute l'assemblée se composait des agents, racoleurs, courtiers et commis du syndicat Jaurès-Millerand. Or, l'un des deux patrons, le baron Millerand, est chamarré de

décorations impériales et royales ; il a sollicité et reçu toute la ferblanterie des Aigles-Blancs, Eléphants, Saints et Saintes d'Italie, d'Autriche, de Russie et d'ailleurs. L'autre patron, l'intègre Jaurès, préside au plus florissant trafic de croix d'honneur qu'on ait vu dans la République de puis Caffarel et Wilson.

Comment faire, pour concilier les principes et le respect des maîtres ?

Un membre du Congrès se lève et déclare « qu'on mettrait les députés socialistes en état d'infériorité vis-à-vis de leurs collègues des autres partis, si on leur ôtait la liberté d'apostiller les demandes de décorations] présentées par leurs électeurs » !

Ainsi, les électeurs de députés socialistes sollicitent des décorations. Les députés socialistes apostillent les demandes de décorations. Si les députés socialistes s'y refusaient, on suppose que les électeurs socialistes s'adresseraient aux députés ennemis...

Quelle conception du socialisme et du peuple socialiste, dans cette réunion de politiciens socialistes !

Cinq députés socialistes avaient voté l'ordre du jour de *félicitations aux assassins et pillards de Chine* : les citoyens Ferrero, Krauss, Colliard, Palix et Légitimus.

M. Légitimus est un nègre des Antilles. Il appartient à une race qui a longtemps et cruellement souffert de la violence. Il est le frère des travailleurs que l'infanterie de marine mitraillait à la Martinique, au nom de la Défense républicaine. Il est socialiste. Il a décerné l'apothéose aux massacreurs de Chinois. Lui et ses électeurs mériteraient d'être blancs, et Français de France. Ils ont tout ce qu'il faut pour ça.

La défense des cinq socialo-nationalistes a été présentée par M. Krauss, qui est un récidiviste. En acclamant les bandits de Chine à leur retour, M. Krauss était logique : au début de l'expédition, il avait prononcé des adieux pathétiques

« au drapeau ! » dans une harangue qu'auraient pu contresigner M. Millevoye et M. Coppée.

Et qu'a décidé le Congrès ?

Il a voté « l'ordre du jour pur et simple ».

C'est-à-dire *qu'il n'avait pas d'opinion sur la guerre de Chine.*

Il est douteux que les Jésuites noirs aient jamais porté le jésuitisme au même degré d'impudence et d'inconscience que nos jésuites rouges. L'art des équivoques, des distinctions subtiles, des restrictions mentales et des directions d'intention n'a été, à aucune époque, par aucun casuiste, poussé à la même perfection que par les arrosés du Jourdain.

Le vol, l'escroquerie, le chantage ? *infamies*, quand ils ont pour auteurs Mandrin, Vidocq, ou les forbans opportunistes ; mais *actions méritoires*, quand on les commet au bénéfice de l'état-major Lucullus. Le pananisme, le wilsonisme ? *hontes* de Baihaut ou de Wilson ; *honneur* de Jaurès et de ses acolytes.

Le trafic des consciences d'enfants, l'abandon des intelligences et des cœurs aux souillures cléricales ? *lâcheté* chez les pauvres diables qui défendent leur pain quotidien ; preuves « d'incomparable *générosité* » chez les apôtres ventrus et gavés.

L'assassinat des ouvriers, la fusillade des grévistes, l'extradition des réfugiés politiques, la complicité quotidienne avec les policiers et les bourreaux des autocrates ? *crime* inexpiable chez Bonaparte, chez Gallifet, chez Dupuy, chez Ribot ; négligeable *incohérence* chez le baron Millerand et son associé Waldeck.

Et si, par hasard — par un hasard surprenant ! — dans les conseils du « Parti », quelque téméraire osait indiquer la contradiction des théories passées avec les actes présents, la réponse était invariable : « Mais puisque le camarade Millerand est en congé ! puisqu'il est momentanément soustrait au contrôle du Parti ! »

Quoi qu'il arrivât d'avouable dans le gouvernement, c'était au baron que les feuilles socialistes rémunérées en faisaient honneur. Quelque décision utile que prit un ministre, sans le moindre rapport avec les bureaux du Commerce, le baron en était l'inspirateur.

La rente montait ? c'était Millerand ! Le ministère obtenait une forte majorité ? c'était Millerand ! Le tsar venait en France ? hurra pour Millerand ! Les légations de Pékin étaient saines et sauvées ? bravo Millerand ! Il faisait beau ? merci, Millerand !... Ni Napoléon, ni Louis XIV, ni Philippe II, ni Sémiramis, n'ont connu le fond de la bassesse humaine. Leurs courtisans et leurs laquais auraient eu l'air de Catons à côté de la valetaille socialiste ministérielle.

Le monde était l'œuvre de Millerand, s'il s'agissait d'admiration, de louanges, de reconnaissance. Dès qu'un nuage de mécontentement ou d'inquiétude paraissait sur le front du bon électeur : « Millerand est en congé ! »

Quand on fusille les blancs de Chalon, les noirs de la Martinique, ou qu'on sabre le petit Gortais, ou qu'on livre Sipido, ou qu'on dénonce les révolutionnaires russes à la Troisième Section, que voulez-vous que dise à Millerand le parti socialiste? Millerand est « soustrait au contrôle. »

Quand on enterre les retraites ouvrières, qu'on sauve Flamidien, qu'on livre Hervé aux coups du F. Exupérien, qu'on met la Chine à feu et à sang, qu'on donne aux prêtres 40 millions de budget et aux frocards 30 millions d'indemnité, qu'on maintient le Concordat et les Congrégations, qu'est-ce que le parti socialiste pourrait reprocher à Millerand? le baron est « en congé. »

Mais il n'était pas en congé pour baiser la botte du tsar, la main de la tsarine, la mule du Nonce, pour faire ripaille avec Schneider ou Menier, pour s'embellir d'un tortil et de vingt crachats, pour habiter les palais nationaux avec

une armée de larbins, pour palper 240,000 francs de traitement et les accessoires, pour distribuer des pourboires à tous les « socialistes » mendiants, mouchards, auxiliaires de police, courtiers de décorations et tripoteurs d'élections.

Il est vrai que, de concert avec M. Waldeck-Rousseau et le général marquis de Galiffet, le baron Millerand a sauvé la République.

Eh! bien, si la République est sauvée, nous demandons qu'on nous la montre.

Voilà trente-deux ans qu'on nous la sauve périodiquement des plus noirs complots et des assauts les plus rudes; mais on n'a pas encore commencé de la réaliser. Combien de temps cette facétie doit-elle durer encore?

Les candidats et leurs partisans, ceux qui ont passé au pouvoir et ceux qui veulent y monter, les gouvernants d'hier, les gouvernants de demain, les gouvernants d'aujourd'hui, n'ont à la bouche que les mots *République* et *républicain*. Tous, ils sont républicains. M. Méline est

républicain ; M. Piou et M. de Mun sont républicains ; M. Leygues, M. Déroulède, M. Jaurès, Léon XIII, M. de Galliffet, le baron Millerand, l'évêque Turinaz, les aumôniers du général André, sont républicains. Dans les boniments électoraux, on a fait une consommation prodigieuse de républicanisme. Chacun des concurrents se proclamait plus républicain que les autres, plus anciennement républicain, plus véridiquement républicain.

A les en croire, ils sont républicains au moins depuis 1869.

Or, en 1869, sous l'Empire, le parti républicain publiait justement son programme. Il se croyait peut-être loin du triomphe. Dans la perspective incertaine de ce triomphe, il énumérait les premiers articles de son œuvre : les articles fondamentaux, essentiels, dont l'application ne pouvait être différée vingt-quatre heures par la République une fois constituée.

Par exemple, *la garantie de la liberté in-*

dividuelle et l'abrogation de la loi de sûreté générale.

Et la nomination des fonctionnaires publics par l'élection, et leur responsabilité directe.

Et encore la suppression des octrois.

Et puis la transformation du système d'impôts.

Et l'abolition des privilèges ou monopoles.

Et d'abord la suppression des armées permanentes.

Et surtout la suppression du budget des cultes, la séparation de l'Église et de l'État.

Où en sommes-nous, après trente-deux ans de République nominale, dix victoires « définitives » du parti républicain sur les débris de la réaction, trente ministères opportunistes, radicaux, opportuno-radicaux, opportuno-socialistes?

La liberté individuelle est-elle mieux garantie que sous les tyrans, parce que les lois scélérates de M. Charles Dupuy ont remplacé la loi de sûreté générale de M. Espinasse?

La nomination des fonctionnaires a-t-elle cessé d'être un instrument de règne et de démoralisation, le prix de la servilité, le gage des marchés inavouables? Les fonctionnaires sont-ils moins sûrs de l'impunité, moins audacieux dans l'arbitraire, moins inviolables sous la protection des lois césariennes?

Les octrois subsistent, aussi funestes que les douanes intérieures de l'ancien régime. Les impôts indirects se sont multipliés. L'impôt direct sur le revenu ne figure que dans les projets parlementaires, toujours caducs. Tous les monopoles et privilèges ont été prorogés, consolidés, par des conventions aussi ruineuses pour le pays que fructueuses pour leurs signataires.

Et la suppression des armées permanentes, parlons-en! Jamais le militarisme n'a sévi chez nous au même degré que depuis nos désastres. En d'autres temps, il avait infecté une partie de la nation. Depuis trente ans, il infecte la nation

entière. Jamais le fétiche militaire n'a dévoré un pareil nombre de milliards, empoisonné tant de milliers de jeunes Français, abrité des crimes aussi nombreux, aussi variés, aussi déshonorants.

Depuis trente ans, la caserne pourrit tout le peuple. Depuis trente ans, les chefs et les fournisseurs se partagent les dépouilles publiques. Depuis trente ans, le drapeau tricolore couvre de ses plis les tueries et les brigandages coloniaux sans interruption. Hors de France, et sur le sol même de la métropole, les généraux ont pu commettre tous les attentats, contre la Constitution, contre l'humanité, contre l'honneur : leurs trahisons et leurs lâchetés de 1870 les ont mis pour jamais, selon le mot de M. Méline, « au-dessus du jugement des citoyens ».

En 1903, après trente-deux ans de République, non seulement le programme républicain de 1869 n'est pas réalisé ; mais il est regardé comme subversif. Les chefs du parti républi-

cain actuel repoussent avec horreur ce que réclamaient leurs prédécesseurs sous l'Empire.

M. Bourgeois vote le budget des cultes, le maintien du Concordat, l'ambassade du Vatican, avec autant d'assurance que le baron Millerand. M. Henri Brisson, intrépidement, s'abstient. M. Loubet, entouré de chapelains et bardé de chapelets, vit dans la terreur de l'excommunication. Son auguste épouse rachète avec ostentation les impiétés de la Franc-Maçonnerie. Sa progéniture édifie les catéchismes de Saint-Philippe-du-Roule.

« Sus à l'Eglise ! clament les tribuns socialistes fraîchement élus ; brisons la puissance de l'Eglise politicienne et enseignante ! » Et ces charlatans, tout trempés d'eau du Jourdain, viennent de faire leur campagne électorale entre le confesseur de leur femme et les maîtres congréganistes de leurs enfants.

L'article le plus nécessaire et l'engagement le plus formel du programme républicain de

1869, c'était la guerre contre Rome. Après trente-deux ans de République, les moines romains ont doublé leur nombre et leur fortune ; l'Église romaine est maîtresse de l'armée, de la marine, de l'école, du lycée, de la diplomatie, de la finance, de l'industrie.

Alors ?

La comédie va continuer ?

Avec le mot de *République*, espère-t-on nous berner encore trente ans ?

On y ajoute maintenant le mot de *Socialisme* pour corser les attractions. Et de farouches socialistes collectivistes révolutionnaires se présentent au suffrage universel avec l'appui du Gouvernement capitaliste, avec le concours du préfet et de la gendarmerie, avec le secours des fonds secrets et de la haute finance, sous l'égide de S. M. le Tsar. Ils annoncent qu'ils vont régénérer le monde en joignant l'étiquette socialiste à l'étiquette républicaine sur une boutique à peine repeinte, où se tripotent les mêmes ven-

tes des places et de décorations, les mêmes distributions d'argent et de galons, les mêmes affaires véreuses, les mêmes farces, les mêmes félonies.

La génération complaisante ou stupide qu'on bafoue depuis trente ans est sans doute prête à se laisser bafouer toujours. Mais la génération nouvelle ? Des mots sonores et vides lui suffiront-ils aussi ?

A Tours, le Congrès socialiste a offert au peuple... un programme de plus. On y lit :

Liberté absolue de la presse et de réunion, sous la seule garantie du droit commun. — Abrogation de toutes les lois d'exception sur la presse.

Parfait.

Seulement, il n'y a jamais eu, sous aucun gouvernement de réaction, sous Dupuy, sous Ribot, sous Méline, de procès de presse plus nombreux et plus acharnés, contre les journaux socialistes, que sous le consulat du camarade

baron Millerand. Le *Pioupiau* poursuivi deux fois en quelques semaines, le *Flambeau*, la *Dépêche* de Lyon, le *Drapeau rouge*, le *Libertaire*, condamnés en quelques mois, leurs rédacteurs en prison, Tailhade et Grandidier traités avec une rigueur que n'ont jamais connue les victimes de l'Empire, fournissent un bon commentaire du programme de Tours.

Les socialistes ministériels n'ont rien tenté pour l'abrogation des lois scélérates. Ils ont soutenu le ministère persécuteur de la presse socialiste indépendante. Voilà de fameux garants de la liberté de la presse !

Où lit dans le programme de Tours :

Organisation par la nation d'un système d'assurance sociale s'appliquant à la totalité des travailleurs de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, contre les risques de maladie, d'accident, d'invalidité, de vieillesse et de chômage.

Très bien.

Seulement, le fameux projet sur les retraites

ouvrières est enterré : parce qu'il a plu à MM. Millerand et Jaurès de soutenir la thèse opposée à leurs anciennes doctrines, de préconiser un système qu'ils avaient qualifié d'escroquerie, et de faire traîner dans la boue les socialistes qui reprenaient en 1901 leurs propres théories de 1897.

Le programme de Tours contient un long chapitre sur « la Protection et réglementation légale du travail dans l'industrie, le commerce et l'agriculture ».

A la bonne heure !

Seulement, les rédacteurs de ce code tutélaire ont eu le malheur d'être flétris par les Corporations ouvrières, comme les pires exploitateurs et les plus cyniques négriers qui aient jamais fait suer de l'or aux esclaves.

Les tenanciers du bague des *Cent mille Paletots* réglementant et protégeant le travail dans l'industrie, c'est un comble du même tonneau que Paul Deschanel présidant une so-

ciété pour le Sauvetage de l'Enfance abandonnée.

Le programme de Tours renferme aussi ces articles, qui traînent d'ailleurs dans tous les factums électoraux depuis le 4 Septembre :

1. Séparation de l'Église et de l'Etat ; suppression du budget des cultes ; interdiction de l'action politique et collective des Eglises contre les lois civiles et les libertés républicaines.

2. Suppression des congrégations ; nationalisation des biens de mainmorte de toute nature leur appartenant, et affectation de ces biens à des œuvres d'assurance et de solidarité sociales ; en attendant, interdiction aux congrégations de toute entreprise industrielle, agricole et commerciale.

Bravo !

Seulement, à trois reprises, en trois budgets, les mamelucks de Tours ont soutenu le gouvernement qui s'est opposé à la suppression du budget des cultes, à la séparation des Églises et de l'État. C'est-à-dire qu'ils ont réelle-

ment consolidé le budget des cultes et les liens de l'État avec l'Église.

Ils ont voté l'amnistie des conspirateurs et des rebelles dirigés par l'Église : c'est-à-dire qu'ils ont absous et favorisé la révolte cléricale contre les lois civiles, contre les libertés républicaines.

Ils ont repoussé les amendements Zévaës, dans la discussion de la loi sur les associations : c'est-à-dire qu'ils ont empêché la suppression des congrégations, empêché la nationalisation des biens de mainmorte, empêché l'affectation de ces biens à des œuvres de solidarité sociale.

Ils ont sauvé la Congrégation infâme du Bon Pasteur, en acceptant l'enquête administrative qu'offrit l'avocat du Pape, au lieu de l'enquête parlementaire qui aurait ameuté l'opinion publique.

Point par point, ces impudents personnages ont donc *voté pendant trois ans contre tout ce qu'ils osent inscrire sur leur programme.*

Le prospectus de Tours porte encore ceci :

1. Substitution des milices à l'armée permanente et adoption de toutes les mesures, comme les réductions de service militaire, qui y conduisent.

2. Refonte et adoucissement du code pénal militaire ; suppression des corps disciplinaires, et interdiction de prolonger le service militaire en guise de pénalité.

3. Renonciation à toute guerre offensive sous quelque prétexte que ce soit.

4. Renonciation à toute alliance qui n'aurait pas pour objet exclusif le maintien de la paix.

5. Renonciation aux expéditions militaires coloniales ; et dans les colonies actuelles ou pays de protectorat, soustraits à l'influence des missionnaires et au régime militaire, développement d'institutions protectrices des indigènes.

Admirable.

Seulement, les social-ministériels qui ont eu le toupet de rédiger ces cinq articles donnaient, à la même heure la mesure de leur sincérité.

1.) Ils font campagne avec les opportunistes et les radicaux pour le service de deux ans.

2.) Ils ont consenti au maintien des conseils de guerre, du Code militaire, des bagnes et pénitenciers militaires, que M. de Galiffet lui-même abandonnait. Ils ont livré à la mort et aux supplices des milliers d'enfants du peuple, depuis 1899 jusqu'à une date indéterminée, en échange de quelques pourboires et de honteuses faveurs accordées à Jaurès le Soudard.

4.) Ils se sont faits les complices et les valets de l'autocrate russe; leur chef suprême est charmarré des ordres impériaux de Nicolas, et l'auxiliaire de sa police.

3. 5.) A Tours même, avant de voter ces deux paragraphes, ils se sont solidarisés avec les cinq d'entre eux qui avaient acclamé les égorgeurs de Chine. Ils ont ratifié la croisade d'Orient avec celle d'Extrême-Orient, distribué 30 millions aux missionnaires-bandits, accueilli « d'un cœur joyeux » le massacreur Marchand...

Si l'exécution du programme de Tours était confiée aux mamelucks ministériels qui se sont

divertis à le promulguer, la mystification socialiste dépasserait en brutalité la mystification opportuno-radical.

L'excuse qui doit tout couvrir, au jugement des révolutionnaires-gouvernementaux, est la suivante :

« Tant que nous avons une intelligence dans la place, nous obtenons *des grâces* pour les camarades. Nous obtenons *la grâce* de certains condamnés. Nous obtenons, *par grâce*, que des innocents n'aillent pas au bagne, ou que des travailleurs spoliés recouvrent une partie de leurs créances. »

C'est ça, leur conception de la Justice ?

Des faveurs !

Mais le Roy et les Aristocrates, sous l'Ancien Régime, mais les bourgeois, dans la société capitaliste, en accordaient aussi, des faveurs. Quand ils avaient besoin d'une réclame, quand ils avaient fait un bon souper suivi d'une bonne digestion, quand ils avaient un accès

de sensibilité entre deux crises d'égoïsme, il étaient aussi capables de générosité.

Tant mieux pour le malheureux qui se trouvait à leur portée au bon moment !

Alors, sous le régime socialiste des social-Lucullus, ça serait la même chose ?

On obtiendrait justice quand on aurait des camarades au pouvoir, quand on aurait des relations avec l'agent électoral du secrétaire du chef de cabinet du ministre, ou quand on choisirait bien son heure pour présenter un placet au chapelain de la femme de l'Exécutif ?

Toute la nouveauté consisterait en ceci : qu'au lieu d'adresser des suppliques à un duc de Choiseul, ou à un comte de Calonne, où à Mossieu Guizot, ou à Mossieu Thiers, on les adresserait au citoyen Dubois ou au compagnon Charlot ; qu'au lieu de faire intervenir la Pompadour, la Dubarry ou Marguerite Bellanger, on ferait intervenir Eva-la-Tomate, Peau-de-Requin, où les ballerines nationales que le

budget nourrit pour les plaisirs ministériels

On se traînera toujours aux pieds de quelqu'un ; il n'y aura de changé que les pieds.

Eh bien, ce n'était pas la peine autrefois et ce n'est toujours pas la peine de faire une Révolution pour ça.

Si le parti socialiste ne doit être qu'une nouvelle meute se ruant à la curée, après les bandes opportunistes et radicales, si les politiciens socialistes et leurs auxiliaires du premier degré ne doivent être que des profiteurs et des jouisseurs comme les opportunistes et les radicaux, le socialisme tombera dans le même discrédit que les précédentes coteries. Déjà, depuis quatre ans, trop de louches trafics et de lâchetés ont refroidi l'enthousiasme, inspiré la défiance, arrêté le bel élan qui se dessinait.

L'Ancien Régime disait : « Nous sommes le privilège, l'arbitraire, l'iniquité, la corruption ; mais nous régions, parce que nous avons la force. » Il était simplement odieux.

Les gouvernants d'aujourd'hui et de demain se vautrent dans l'arbitraire, dans l'iniquité, dans la corruption, en déclamant sur la Justice, sur l'Égalité, sur la Solidarité, sur la Vertu. Ils sont odieux et méprisables.

Nos pères avaient voulu la Révolution et nous la voulons pour que toute créature humaine obtienne justice, justice entière, sans implorer ni solliciter personne, par le seul fait qu'elle y a droit. Nous n'acceptons pas plus les grâces de Tartempon socialiste que les faveurs de Polignac ou de Morny.

Tout le monde sent, tout le monde sait que la trêve actuelle n'aura pas de durée ; l'apaisement n'est qu'une fiction ; l'idée d'amnistie n'éveille que de la colère, et l'idée de réconciliation, que du dégoût. L'hypocrisie des politiciens et la duplicité du gouvernement n'empêcheront pas de se produire les explosions inévitables.

De l'épreuve que nous avons subie sortira le salut ou la perte de la démocratie

La démocratie pouvait en tirer d'incalculables profits. Le sol, ébranlé, crevassé par une secousse terrible, nous avait découvert les mines creusées sous nos pieds par un travail patient et silencieux. La sédition longuement préparée dans l'Armée, l'accaparement de tous les rouages politiques et de tous les pouvoirs sociaux par l'Église, ont apparu au grand jour. Un bel élan révolutionnaire se dessinait dans la masse du peuple : il n'y avait qu'à le soutenir, à l'encourager, pour en finir une bonne fois.

Alors naissait probablement la vraie République, à la place de cette caricature de Bas-Empire où se fondent la pleutrerie orléaniste et le despotisme napoléonien.

On n'a pas voulu marcher ; *les chefs* ont refusé la victoire qui s'offrait. De même que Bazaine, avant de s'enfermer dans Metz, arrêta trois fois ses lieutenants et ses soldats presque vainqueurs, abandonna les champs de bataille à l'ennemi presque battu, et condamna son ar-

mée frémissante à l'immobilité jusqu'au jour de la capitulation dès lors fatale — les chefs de la Défense républicaine ont délibérément, systématiquement, obstinément organisé les catastrophes prochaines. L'avenir montrera l'exactitude de cette comparaison. Le ministère Waldeck-Rousseau, ce fut le ministère Bazaine. Mêmes motifs, même tactique, même cynisme, mêmes effets.

Et même complicité de la part des lieutenants. Autour du traître Bazaine, il y avait deux autres maréchaux de France et plus de cinquante généraux, qui consentirent à sa trahison, qui livrèrent jusqu'aux drapeaux de leurs régiments, *pour s'assurer une captivité confortable chez l'ennemi*. Autour de MM. Waldeck-Rousseau-Millerand-Galliffet, il y avait tout un état-major de politiciens importants, libéraux doctrinaires, opportunistes gras, radicaux déteints, socialistes gavés, qui supputaient les clauses et les profits de leur reddition.

Du moment qu'une bataille est engagée, il faut être vainqueurs ou vaincus. Nos chefs n'ont pas voulu vaincre ; les uns parce qu'ils sont des traîtres et des agents de l'ennemi ; les autres, parce qu'ils sont des lâches, des jouisseurs ; les plus honnêtes, parce qu'ils sont des imbéciles et des dupes. Serons-nous donc vaincus ?

Contre la trahison de leur chef, les très braves soldats de Metz n'avaient qu'une ressource : supprimer Bazaine, et mettre à sa place un officier loyal. Les grands chefs s'en doutaient. En 1871, ils fusillèrent Rossel rien que pour avoir eu la pensée de mettre obstacle à leur infamie. Je connais un homme que les Bazaines et les Lebœufs du socialisme traiteraient volontiers comme Rossel.

Ce n'est pas pour M. Alfred Dreyfus que toute la France démocratique et républicaine, que tous les fils de la Révolution s'étaient levés ; ce n'était pas non plus contre M. Mercier, M. de

Boisdeffre et leur séquelle de scélérats galonnés. C'était contre les éternels ennemis de la pensée moderne, contre Rome, contre Coblenz, contre toutes les puissances de réaction, d'oppression, d'exploitation. C'était pour la justice sociale, pour toute la justice sociale, pour la Révolution.

Ce n'est pas pour M. Alfred Dreyfus que nous sommes sortis, nous, du cabinet où nous travaillions tranquillement, où nous vivions en paix avec nos livres, pour nous jeter dans une guerre de Peaux-Rouges, tout abandonner, tout risquer, rompre avec nos amitiés, crever de faim, essayer les sales calomnies, braver les infâmes attentats. Non. C'est parce que nous nous figurions qu'un monde nouveau commençait et que, du mouvement formidable qui s'annonçait, nous verrions surgir de grands événements, des actions décisives, une réalisation suffisante de notre idéal.

Nous brisons tous nos liens sociaux, nous

nous lançons en avant, nous ne voulions plus regarder derrière nous, parce que nous entendions ne plus nous arrêter, marcher, marcher toujours, plus loin toujours, plus haut toujours...

Et l'on nous a conduits dans un borbier.

Quelle déception ! quelle pitié !

C'est ça le socialisme ! C'est ça la Justice !
C'est ça les Droits de l'homme et du citoyen !
C'est ça la Révolution !

Nous ne voulons pas le croire. Nous ne voulons pas qu'après nous avoir trahis, on nous livre. Nous ne voulons pas laisser nos Bazaines, nos Canroberts et nos Lebœufs accomplir leur œuvre jusqu'au bout. Nous tâcherons de combattre sans eux, malgré eux, contre eux.

Mais, quoi qu'il arrive, il ne faut pas que la Démocratie oublie jamais leur conduite. Ils ont tout fait pour briser l'élan révolutionnaire ; ils n'ont rien négligé pour décourager, paralyser, intimider ou corrompre les vaillants.

Sachant qu'il faut un concours extraordinaire de circonstances pour tirer le peuple français de son ornière et le mener au combat, ils n'ont reculé devant aucune lâcheté, pour que l'occasion unique fût perdue.

Nos chefs politiques sont des cabotins comme nos chefs militaires.

Ils parlent de guerre et de bataille parce que ces tartarinades les font vivre grassement, qu'elles leurs rapportent beaucoup d'argent et toutes les jouissances du pouvoir.

Mais ils sont tous également lâches. Ils n'ont pas plus envie les uns que les autres de marcher sérieusement.

Les tribuns qui exploitent depuis trente ans l'idée démocratique n'ont pas plus envie de prendre au collet la réaction que les généraux qui exploitent depuis trente ans l'idée patriotique n'ont envie de voir les Allemands face à face

Les agents de la Congrégation et du Capital,

qui nous conduisent à la Dictature avec une habileté diabolique, savent bien que le meilleur service à rendre à la réaction est de *donner au peuple d'inexpiables griefs contre la République*. Ils y ont travaillé sans relâche ; ils y réussissent très bien.

La Bourgeoisie redoutait le Socialisme montant.

Un Dupuy brutal aurait traqué le socialisme à la manière des argousins, et lui aurait ainsi donné une popularité, une vigueur, une puissance irrésistibles.

Les roués du ministère Waldeck, étant de la bonne école jésuite, ont repoussé les suggestions des Dominicains, et réfréné l'imprudence des Assomptionnistes. Ils ont entrepris de *débarrasser la Bourgeoisie du cauchemar socialiste en déshonorant le Socialisme*.

Pouvoir dire au peuple : « Le Socialisme ? mais, pauvres naïfs, c'est un nouveau nom de l'Opportunisme et du Wilsonisme ; c'est le tra-

fic des places et des décorations ; c'est l'impunité des grands faussaires et des grands voleurs ; c'est la guerre extérieure sans l'aveu du Parlement ; c'est la curée des subventions et des sinécures ; c'est le commerce des *Cent Mille Paletots*, le travail libre écrasé par la concurrence des ouvriers congréganistes et des prisons. Le Socialisme, c'est le service de deux ans, l'apothéose de Marchand, l'extradition de Sipido, la décoration de l'assassin Chapus, le banquet Schneider, la Congrégation victorieuse et les ouvriers mitraillés. »

Voilà le résultat de quatre ans de « Défense républicaine » — de quatre ans de trahison.

Après tout, le mot de *socialisme* en lui-même ne signifie rien. Le pape se prétend le meilleur des socialistes, et le général marquis de Galiffet s'est déclaré socialiste à la tribune.

Nous sommes des millions de modestes citoyens, en France, qui n'attachons pas une grande importance aux étiquettes. Les mots va-

gues font l'admiration des badauds et les délices des imbéciles, qu'ils dispensent de réfléchir, de raisonner, de choisir en connaissance de cause. Mais nous savons ce que durent les engouements. D'ici dix ans, le mot de *socialisme* sera vieilli, démodé, rococo, et les candidats trouveront une enseigne nouvelle pour attirer les chalands à leur boutique.

Nous demandons à voir les réalités. Que nous offre-t-on sous le nom de *socialisme* ?

Avant l'avènement d'un socialiste collectiviste révolutionnaire au gouvernement, nous pouvions nous croire éclairés là-dessus : car il existait des programmes théoriques. Mais, durant trois années d'application, les actes se sont trouvés en contradiction constante avec les théories. D'où notre incertitude et nos inquiétudes.

Cinq années de lutte sans exemple, d'espoir socialiste, d'enthousiasme révolutionnaire, nous ont conduits à quoi ? Aux *Cent Mille Paletots*, à

la curée des places et des pots de vin, à la ripaille crapuleuse, aux escroqueries, aux palinodies, aux félonies, aux baronies, aux Aigles-Blancs, aux crachats de Sainte-Anne et de S. S. Maurice et Lazare ; à remplacer Eva-la-Tomate par les filles du *Chapeau-Rouge*, et l'agence Wilson par le magasin Jaurès. Était-ce la peine ?

Si le grand-père du marquis de Rochefort était chasseur à l'armée de Condé, le grand-père de M. du Hault de Pressensé n'était pas moins Émigré.

A quoi bon décrier les *Peaux-de-Requin* nationalistes pour vider dans les palais nationaux les lupanars de Toulon ?

Ce qu'il nous faut, c'est de la propreté. Nous sommes probablement quelques millions, en France, qui avons besoin de propreté *d'abord*. On nous a montré que la société bourgeoise devait périr parce qu'elle était odieuse à force d'injustices, et dégoûtante à force d'immoralités. Il y a beaucoup d'anarchistes et de socia-

listes qui croient que l'injustice et l'immoralité deviennent innocentes, ou du moins doivent être excusées, quand elles ont pour auteurs des « compagnons » ou des « camarades ». Nous, bonnes gens, nous ne faisons pas de *distinguo*. Nous éprouvons la même colère contre tous les malfaisants et le même dégoût contre tous les malpropres.

Nous en éprouvons même davantage contre les malfaisants et les malpropres qui se déguisent en apôtres.

La première nouveauté qu'on attend du Socialisme, c'est l'honnêteté. Ou le Socialisme sera le parti des honnêtes gens, ou son histoire est finie avant d'avoir commencé.

Si la Haute Armée avait eu l'intelligence de jeter par-dessus bord les plus notables canailles militaires, elle aurait maintenu le militarisme à flot pour une assez longue période encore. En se solidarissant obstinément avec les pires crapules de nos états-majors, elle a pro-

noncé sa propre condamnation. La leçon devrait servir au parti socialiste.

Les socialistes « indulgents » ne veulent pas plus du nettoyage que n'en voulaient M. Cavagnac ou M. de Freycinet. Ils disent : « Laissez agir chacun selon ses goûts ; même les coquins font de la bonne besogne. »

M. Wilson et M. Baïhaut agissaient selon leurs goûts ; Papavoine et Pranzini agissaient selon leurs goûts. Quelle injustice n'a-t-on pas commise, en les punissant d'avoir cédé à leurs instincts ! Nous avons presque tous le goût du bien-être, de quelque plaisir et même du luxe : il en résulte donc pour nous le droit de nous satisfaire par tous les moyens ?

Si c'est la morale du Socialisme, il faut nous en avertir tout de suite.

La besogne que font les socialistes corrompus est désastreuse. Quel que soit l'éclat de leur éloquence, et même en raison directe de leurs talents, ils causent au Socialisme un irré-

parable tort : car ils permettent à ses ennemis de lui imputer les vices de ses apôtres indignes.

Or, le Socialisme était notre espoir.

Nous ne savons pas au juste comment fonctionnera la société qu'il nous promet. Seulement, après trente ans de déceptions et de dégoûts, nous nous raccrochions à ce dernier rêve.

Notre rêve, on nous le salit.

On nous fait redouter, sous le nom de Socialisme, la pitoyable mystification que nous avons déjà subie sous le nom de République.

Nous, disons de la République, avec une ironie douloureuse : « Ah ! comme elle était belle... sous l'Empire ! »

Nous allons dire du Socialisme, avec découragement : « Ah ! comme il était pur... sous l'Opportunisme ! »

Après une farce de République, nous n'entendons pas tolérer une farce de Socialisme. Nous exigeons un Socialisme propre et sérieux,

qui sera du même coup la vraie République.

Tous les maux dont nous souffrons proviennent *en partie* de la mauvaise organisation sociale ; mais ils proviennent *en majeure partie* de la perversité des gouvernants. Avec des hommes intègres, justes et bons à sa tête, il n'y a pas de régime qui ne fût supportable et qui ne produisît même quelques fruits utiles. Avec des dirigeants corrompus, il n'y a pas de régime qui puisse échapper à la corruption. La pourriture des états-majors, **de tous les états-majors**, est le fléau de la France actuelle.

Comment nous-a-t-on échauffés contre la « société bourgeoise », nous qui travaillons maintenant à la détruire ?

Dans certaines couches sociales, on a peut-être fait appel à l'envie, à la cupidité, au désir de revanche, à des appétits inférieurs.

Mais dans la catégorie d'individus pour qui je parle, et qui sentent comme moi, on a fait appel à la colère généreuse, à la noble indigna-

tion contre la cupidité, l'égoïsme, la férocité, le cynisme, la dépravation de la classe dirigeante.

Voilà le sens des déclarations qui ont excité notre enthousiasme et notre émulation, quand nous les avons crues sincères.

Maintenant, nous voyons de nos propres yeux les déclamateurs attelés à la même besogne qu'ils flétrissaient. Nous les voyons vautrés dans l'orgie, entassant les sophismes sur les mensonges, raflant de l'or par tout les moyens, exploitant à mort les travailleurs pour couvrir leurs princesses de pierreries, chamarrés d'ordres impériaux et royaux, collaborant avec la police des pires despotes, faisant les affaires de l'Église et de la Banque, vendant des croix aux imbéciles et des monopoles aux accapareurs, fusillant les ouvriers comme Constans ou Bonaparte.

Nous sommes stupéfaits ; nous sommes écœurés.

Alors, on nous crie : « Dites rien ! puisqu'on est des *camaros*, des *aminches* ! C'est bien notre tour de nous faire un ventre. Tais-toi donc : t'auras ta part, »

Et la colère nous prend.

Est-ce là le Socialisme ? ou n'est-ce qu'une bande nouvelle exploitant l'idée socialiste comme les bandes précédentes ont exploité l'idée républicaine !

Si c'était le Socialisme, je dirais tout de suite : A bas le Socialisme ! guerre au Socialisme !

Mais ce n'est qu'une bande. Eh bien, qu'on en fasse justice pour le salut du Socialisme, qui est notre suprême chimère.

Ainsi entendue, l'intransigeance est un devoir. Oui, je suis intransigeant ! oui, je veux être implacable. Quiconque s'associe aux faiseurs, aux tripoteurs, aux bas jouisseurs, aux effrontés menteurs, devient l'ennemi des honnêtes gens. Quant je devrais rester seul de

mon avis, je le soutiendrai jusqu'au bout. Mais je suis tranquille. Assez de Français gardent le respect d'eux-mêmes et le goût de la propreté. Sans eux, on ne fondera jamais rien de solide en ce pays.

POST-SCRIPTUM

Pendant que ce livre était sous presse, un fait nouveau a jeté un peu plus de lumière sur l'histoire des *Assurances américaines*, relatée page 118.

Le vice-président et directeur effectif de l'*Equitable* des Etats-Unis avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, dans le temps où il achetait le citoyen Jaurès. Au mois de janvier 1903, il a été promu officier de la Légion d'honneur; simultanément, M. Waldeck-Rousseau devenait avocat conseil de la Compagnie américaine en France, *aux appointements de 100.000 fr. par an.*

Les Américains se moquent de nos décorations. A l'époque où le baron Millerand se faisait chamarrer de cordons et de crachats par tous les monarques d'Europe, le maire de Chicago refusait une haute décoration allemande, en objectant sa qualité de républicain. Mais, pour le directeur de l'*Equitable*, les décorations françaises constituent un moyen de réclame auprès des « gogos » français.

Pour drainer chez nous la petite épargne, il fallait que les financiers américains fussent débarrassés de la perspective des Retraites

ouvrières, et qu'ils pussent inspirer confiance à nos concitoyens naïfs.

M. Waldeck-Rousseau fournit les décorations ; le citoyen Jaurès et le baron Millerand firent disparaître le projet de Retraites ouvrières. Et M. Waldeck-Rousseau touche de l'*Equitable* cent mille francs *de rente* pour le premier service. Quel formidable pot-de-vin n'a pas dû empêcher le Baihaut socialiste, vice-président de la Chambre, pour la seconde besogne ?...

Cet homme pouvait rester honnête sans effort de vertu. Il appartient à une dynastie amirale, et les journaux socialistes nous ont appris depuis longtemps où passent les milliards de la marine. A la *Petite République*, à la Chambre, à la Maison Rouff, à la *Dépêche* de Toulouse et dans diverses revues, le citoyen Jaurès fait suer à son apostolat socialiste un revenu annuel de 60.000 à 80.000 francs. Il pourrait, selon son vœu, jouir de

« la vie large » sans se vendre à tout venant. Mais ses appétits, comme sa vanité, n'ont point de bornes.

La dot de l'Enfant du Jourdain sera grasse. Par malheur il y aura, sur cet or, assez de boue, de sang et de larmes, pour qu'un justicier de la génération prochaine puisse traiter la maison Jaurès comme le Jaurès de 1894 traitait la maison Casimir Périer :

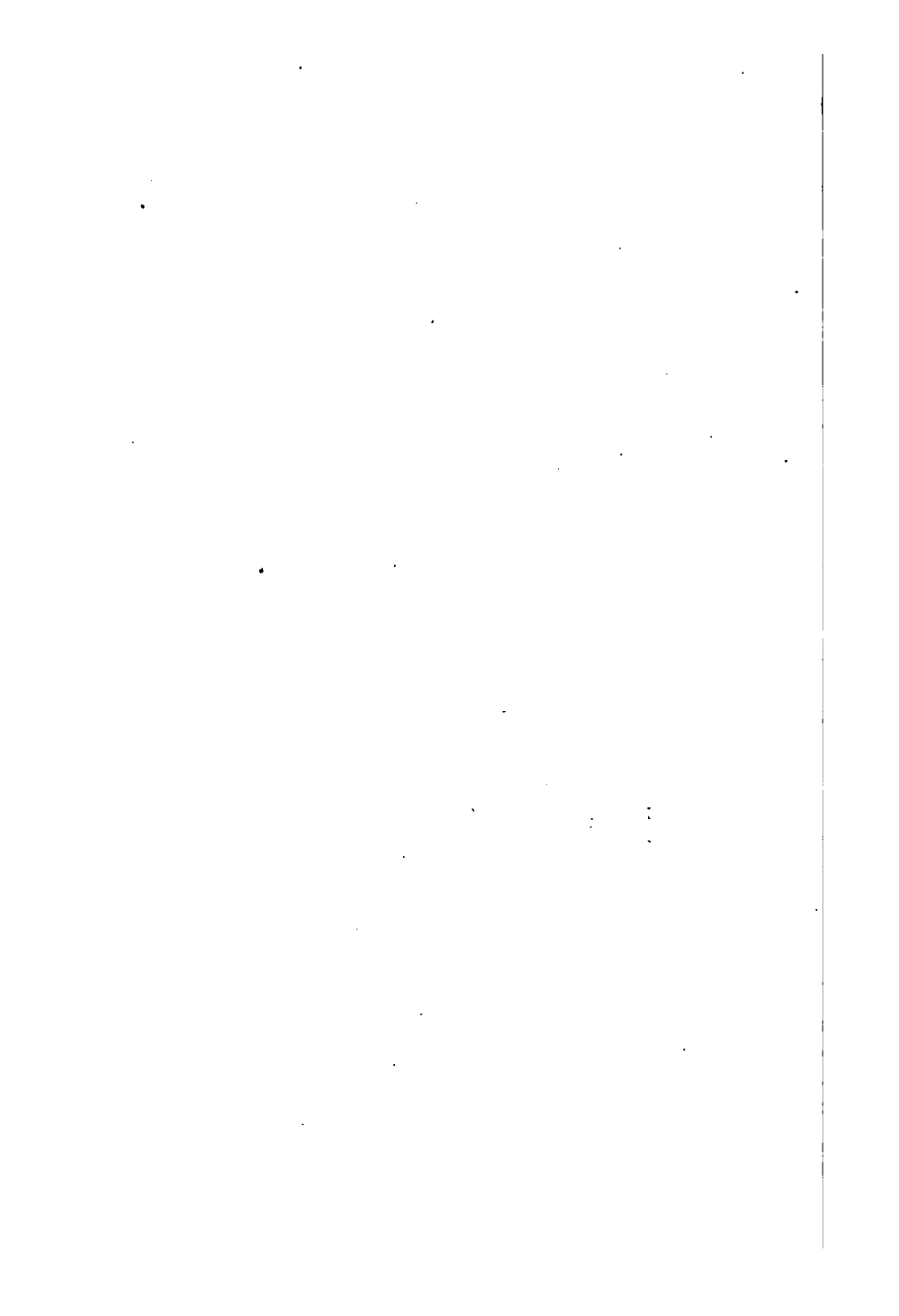
« Je ne la compare pas à une maison de débauche, monsieur le Président ! Je la mets au-dessous. »

TABLE DES MATIÈRES



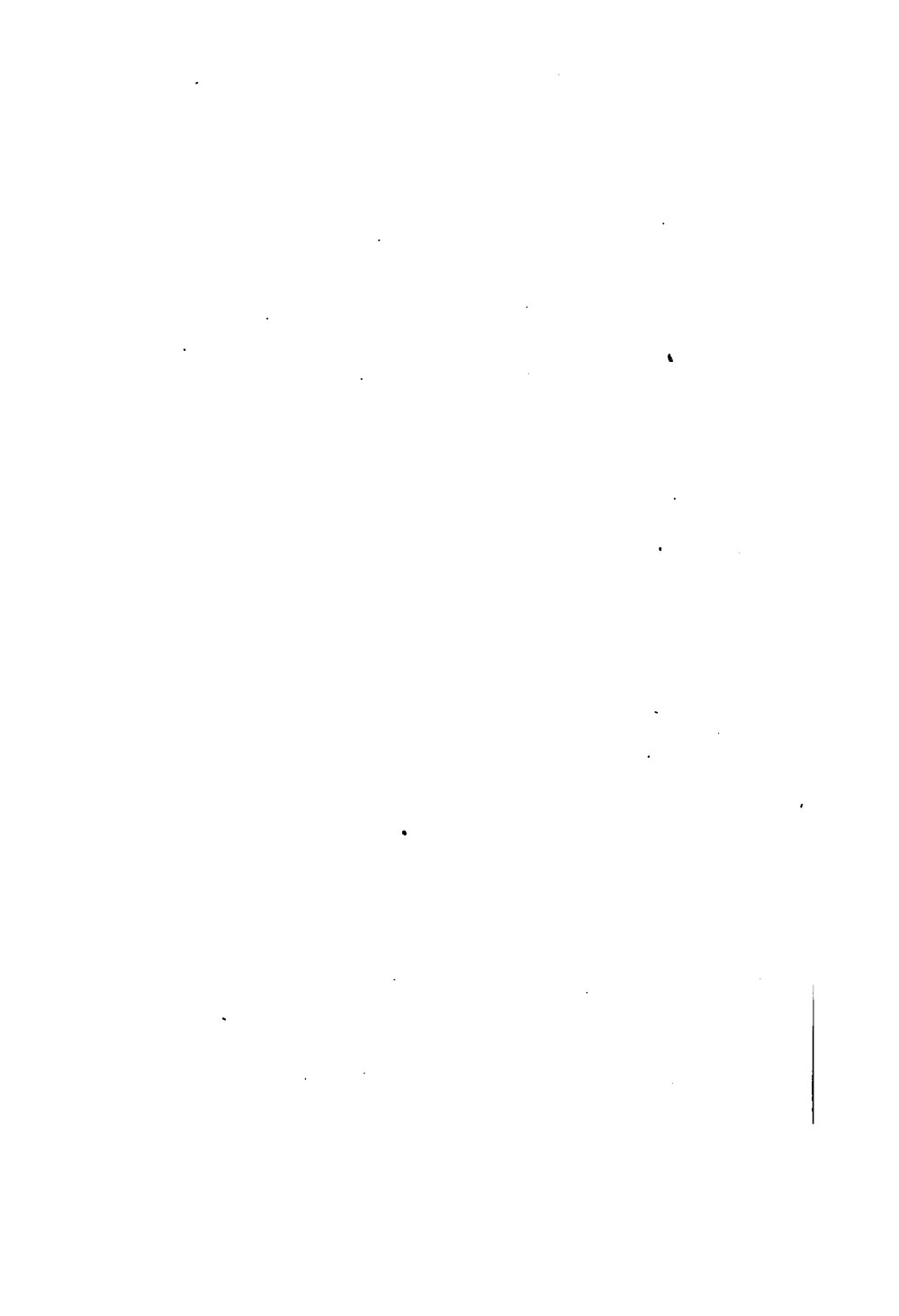
TABLE DES MATIÈRES

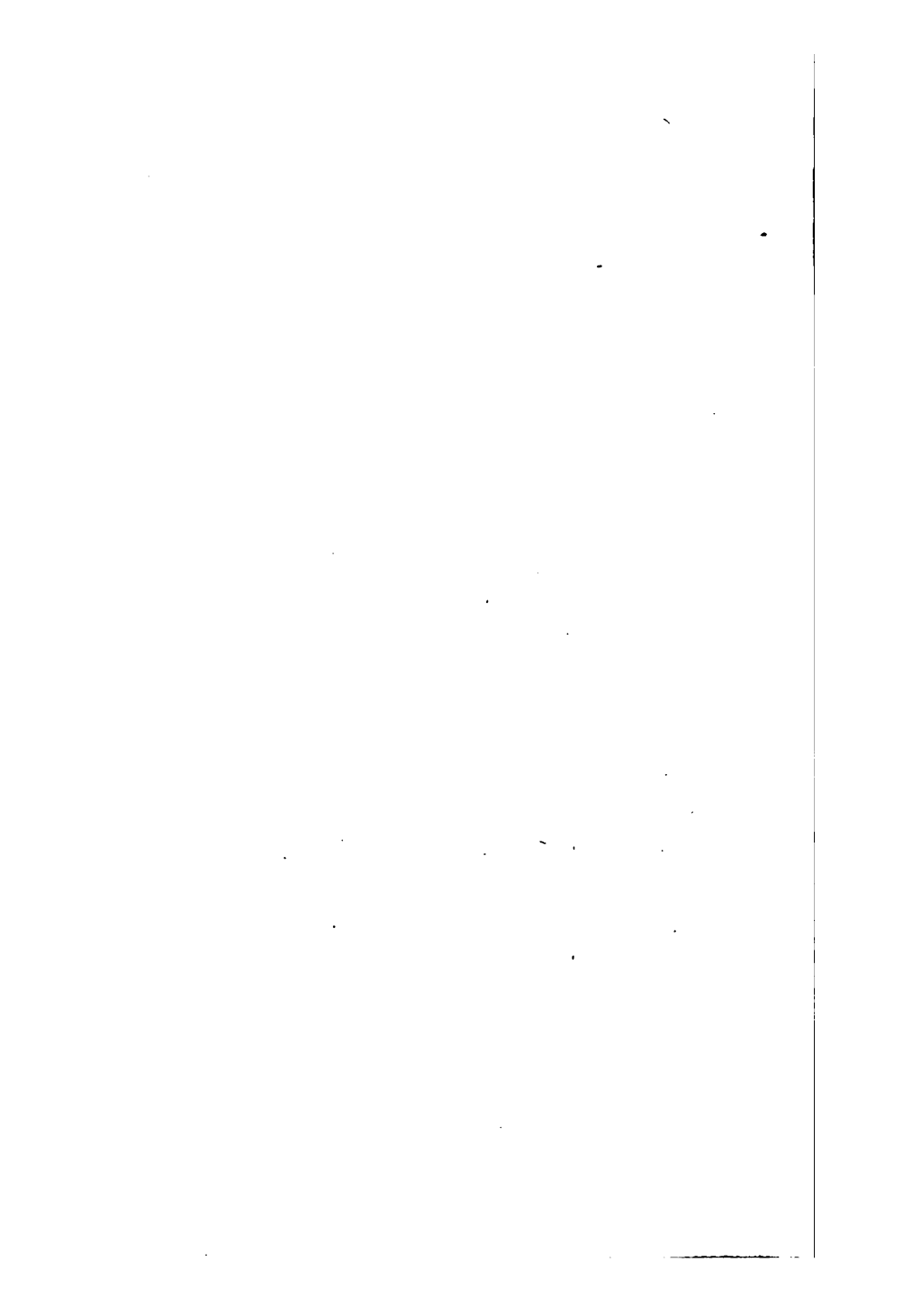
Heures d'espoir	5
La Ligue des Droits de l'Homme	13
L'État-Major socialiste	21
Conversion religieuse	31
Conversion militariste	57
La Révolution est faite!	79
Pour le Tsar.	103
Œuvre de police	109
Les Affaires	115
Les Cent mille Paletots	143
Les Polémiques! de M. Jaurès	169
Le Parti socialiste sera loyal et propre ou le Socialisme avortera	188
P. S. — Les Assurances américaines	239



PETITE IMPRIMERIE VENDÉENNE. — LA ROCHE-SUR-YON

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is too light to transcribe accurately.]





THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

1998

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be documented to ensure the integrity of the financial data. This includes recording dates, amounts, and the nature of each transaction.

The second part of the document provides a detailed overview of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, including the necessary journal entries and the impact on the accounting equation.

The third part of the document focuses on the classification of accounts. It explains how to distinguish between assets, liabilities, and equity accounts, and how to further categorize them into current and non-current items. This section also discusses the importance of using the correct terminology and format when recording these accounts.

The fourth part of the document addresses the issue of adjusting entries. It explains why these entries are necessary to ensure that the financial statements accurately reflect the company's financial position at the end of the accounting period. It provides examples of common adjusting entries, such as depreciation and accruals.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It outlines the steps involved in creating the balance sheet, income statement, and statement of cash flows. It also explains how these statements are used by management and other stakeholders to make informed decisions.

The sixth part of the document covers the topic of internal controls. It discusses the various types of controls that can be implemented to prevent errors and fraud, and how they contribute to the overall reliability of the financial reporting process.

The seventh part of the document discusses the importance of ethics in accounting. It outlines the various ethical dilemmas that accountants may face and provides guidance on how to resolve them in a fair and honest manner.

The eighth part of the document discusses the role of technology in accounting. It explains how modern accounting software has revolutionized the way that financial data is collected, processed, and reported. It also discusses the challenges associated with using technology in accounting.

The ninth part of the document discusses the future of accounting. It explores emerging trends such as artificial intelligence, blockchain, and data analytics, and discusses how these technologies will impact the accounting profession in the years ahead.

The tenth part of the document provides a summary of the key concepts and principles discussed throughout the document. It serves as a helpful reference for students and professionals alike.

1

LE SOCIALISME SELON LA FORMULE JAURÈS

DU SANG

Combien de jeunes hommes sont morts, à la caserne et dans les bagnes militaires, depuis 1899, pour payer les cinq galons de ce type de la lâcheté militaire, le commandant Jaurès ?

DE LA BOUE

Combien d'ouvrières sont tombées au trottoir, parce qu'elles ne pouvaient manger avec les salaires que rogne le citoyen Jaurès dans ses ouvroirs ?

Combien faut-il de filles du peuple à Saint-Lazare, pour payer à la fille d'un négrier socialiste sa robe de communiant ?

LA POLICE

Combien d'étudiants et d'ouvriers russes ont payé de leur liberté ou de leur vie les décorations impériales du baron Millerand, et ses diners avec le policier du tsar ?

Combien de jeunes socialistes français ont été frappés par la Justice pour avoir répété les harangues et les chants subversifs du citoyen Jaurès ?

LES AFFAIRES

Combien les Emprunts russes, les Assurances américaines, le Pavage en verre, les Croix d'honneur, les Brasseries parisiennes, les Conventions maritimes, les Trafics d'influence, ont-ils rapporté de .. prestige au socialisme ?

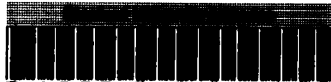
211ST

BR4

5420

52-005-00





3 6105 017 530 630

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493

All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

--	--

